

A&P POLICE

LE MAG

UNITÉSGP
POLICE
FORCE OUVRIERE

#19

Jui-Aou-Sep 2016



POLICE : ALERTE MAXIMALE



ATTENTAT DE NICE p.34 - EURO 2016 p.40 - PLAGES MNS p.52



La BAC 75N P.30



Les Heures de Nuit P.20



Secteur Difficile P.50

Pour contacter
la Rédaction
une seule adresse :
journal@unitesgppolice.fr

UNITÉSGP
POLICE
FORCE OUVRIERE



SOMMAIRE

- 4** LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Nous devons être unis et forts...
- 6** SCANNER
Brèves Insolites
- 8** LA COLONNE
Écho des Régions
- 18** REPORTAGE
La Brigade Spécialisée de Terrain des Halles
- 20** DOSSIER SPÉCIAL
Les Heures de Nuit
- 30** REPORTAGE
La BAC 75N
- 33** ACTION SYNDICALE
Formation
- 34** INTERVIEW
Nice - 2 mois après...
- 38** SOCIAL
Orphéopolis
- 40** DOSSIER SPÉCIAL
Euro 2016 - Vu de l'Intérieur
- 49** VOS DROITS
Divorce pour Faute
- 50** ACTION SYNDICALE
Calais Secteur Difficile
- 52** ACTION SYNDICALE
MNS - Sécurité Tardive sur les Plages
- 54** PORTRAIT
Antonin Lebeaux à 300 km/h...
- 56** ACTION SYNDICALE
Reprise de Service suite à CM

Directeur de publication : Yves Lefebvre
Rédacteur en chef : Paul Le Guennic
Conception et réalisation : Paul Le Guennic, Carlo Conti
Comité de rédaction : Frédéric Chauvin, Laurent Martin de Frémont, Pierre Péjac
Crédit photos : shutterstock, 123RTE, Paul Le Guennic, Carlo Conti
Imprimerie : Easy-Print, 56 av. des Martyrs de la Résistance, 33520 Bruges
UNITÉ SGP Police-FO, 163 avenue Galliéni, 93170 Bagnolet
ISSN : 2115-774X CPPAP : 0616 S 08347 Tirage : 35.000 exemplaires



STOP aux belles paroles... Nous voulons des actes !

Une fois encore, alors que chacun d'entre nous pouvait aspirer à profiter de quelques temps de vacances bien méritées, l'horreur et la barbarie venaient frapper notre pays en pleine période estivale.

Après avoir frappé la police nationale au cœur de son intimité et de sa vie familiale au travers de l'assassinat de nos collègues Jean-Baptiste SALVAING et sa compagne Jessica SCHNEIDER, une nouvelle fois des dizaines d'innocents, des enfants, des femmes, des hommes, sans distinction de race, de peau ou de religion, perdaient la vie alors qu'ils aspiraient tout simplement à profiter d'un moment de bonheur lors des festivités du 14 juillet à Nice.

C'est à eux tout d'abord que je veux rendre hommage, à leurs familles, à tous ces blessés physiquement ou psychologiquement pour qui la vie ne sera plus jamais pareille et qui resteront à jamais marqués par ces horribles images d'un camion fonçant délibérément sur la foule pour assassiner encore et toujours.

Un attentat perpétré par des lâches...

Hommage aux victimes et aux blessés mais aussi et surtout aux policiers de Nice qui, ce jour-là, furent héroïques; les collègues en repos n'hésitant pas à revenir au service, à s'équiper et à venir aider leurs collègues engagés sur le terrain et confrontés à cette horreur.

Héroïques policiers niçois mais, héroïques policiers tout court car c'est sur l'ensemble du territoire y compris dans les DROM-COM, qu'au quotidien les policiers sont confrontés à l'horreur, à la violence et à un risque terroriste le plus élevé qu'il soit.

À Saint-Etienne-du-Rouvray, l'horreur se perpétrait jusque dans un lieu de culte où, deux fanatiques prenaient plusieurs personnes en otage et assassinaient froidement l'une d'elles.

Là aussi, le courage et la détermination de nos collègues auront été déterminants afin d'éviter plus de victimes.

Depuis maintenant de nombreux mois, les policiers œuvrent au quotidien, quelques soient les services, les directions, avec professionnalisme et abnégation, sans compter leurs heures, pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Alors de grâce, Messieurs les politiques, quel que soit votre bord politique, cessez de vouloir vous faire de la publicité sur le domaine de la sécurité et des policiers sans connaître ce qu'il se passe au quotidien dans les services de police de sécurité publique, de PAF, de renseignement, d'investigation ou dans les CRS.



YVES LEFEBVRE - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Toutes ces stupidités, toute cette démagogie dont vous avez fait preuve après les attentats qui ont frappé notre pays cet été et plus particulièrement après celui de Nice, ne peuvent que m'écœurer et écoeurer tous mes collègues.

Comment certains ont-ils pu, alors qu'ils sont à l'initiative de la baisse des effectifs, de la fermeture des écoles de police, de la réforme du renseignement, critiquer l'action des forces de police et leur emploi ?

Alors messieurs, vous feriez mieux de rendre hommage à toutes ces femmes et ces hommes qui, bien qu'exténués par des mois de « Vigipirate » et d'État d'Urgence, continuent d'accomplir leurs missions quotidiennes avec courage, abnégation, détermination et professionnalisme sans une reconnaissance à la hauteur de leur dévouement.

Malgré la reprise des recrutements, de nombreux « chantiers » restent encore en cours pour remettre la police à niveau et lui rendre un fonctionnement plus adapté à l'attente de nos concitoyens et attendu par les policiers.

Vous attendez beaucoup des policiers mais, eux aussi attendent de vous, ils attendent encore plus de protection, plus de reconnaissance et plus de soutien.

Des policiers qui, engagés avec force contre le terrorisme et pour assurer toujours plus de sécurité à nos concitoyens, ne croient plus aux promesses et belles paroles alors, **ne les décevez pas, ne les décevez plus...sinon, vous pourrez compter sur moi et sur UNITÉ SGP POLICE-FO pour vous le faire savoir.**

Yves LEFEBVRE



**Demain, plus qu'hier, face aux défis qui s'ouvrent à nous,
nous devons être unis et forts...**

Yves LEFEBVRE - Secrétaire Général

Créée en 1961 pour compenser les frais inhérents aux déplacements des forces mobiles, l'Indemnité Journalière d'Absence Temporaire (IJAT) a fait l'objet, ces derniers jours, d'une attaque sans précédent de la part des services de Bercy. Alors que depuis des mois, les Compagnies Républicaines de Sécurité peinent à poser « sac à terre » et sont employées sans discontinuer, une véritable attaque était menée contre elles, en touchant à une mesure sociale vieille de plus de 55 ans. C'est en effet, par le biais d'un simple coup de téléphone que l'administration nous avisait du projet de fiscalisation de l'IJAT à compter du 1^{er} janvier 2016 pour imposition en 2017.

Cette volonté de fiscalisation de cette indemnité historique, résonnait comme une véritable déclaration de « guerre »

Alors que depuis des mois, les Compagnies Républicaines de Sécurité sont soumises à un emploi intensif en raison de divers facteurs que sont le risque terroriste, la situation du Calaisis et la gestion des grands événements, et malgré des contraintes que peu de professions connaissent et une fatigue certaine, les hommes et les femmes qui composent ces unités répondent toujours présents et exercent les missions qui leur sont confiées avec courage, abnégation et dévouement.

Cette volonté de fiscalisation de cette indemnité historique, résonnait comme une véritable déclaration de « guerre » et surtout comme un manque de reconnaissance certain à l'endroit de ces femmes et ces hommes.

Aussitôt, nous interpellions le Président de la République pour lui faire part de notre indignation et lui demander de se saisir de ce dossier.

Pendant ce temps-là, d'autres, fidèles à leurs habitudes et à leur démagogie, essayaient, comme pour l'incorporation de la 243^{ème} promotion, de vous faire croire qu'il s'agissait d'une manœuvre syndicale et n'hésitaient pas à nous traiter de menteur.

Force est de constater, qu'une fois encore, ils en oubliaient leur but premier, celui de la défense des intérêts des policiers...

Est-ce de cette manière que le Gouvernement entendait remercier et reconnaître l'abnégation de ces policiers...

Les personnels eux, n'étaient pas dupes et se rendaient immédiatement compte de ce qu'il se passait et des risques encourus par cette mesure.

La colère montait immédiatement dans les rangs et de nombreux personnels étaient abasourdis par cette volonté de s'attaquer, une fois encore, à leurs acquis sociaux.

Est-ce de cette manière que le Gouvernement entendait remercier et reconnaître l'abnégation de ces policiers que sont les fonctionnaires des Compagnies Républicaines de Sécurité dont la devise est « SERVIR » ?

Il aura malheureusement, encore une fois, fallu attendre de longues heures pour que les autres syndicats réagissent pendant qu'UNITÉ SGP POLICE négociait déjà et préparait une action d'ampleur...

Seule votre mobilisation a rendu possible cette décision...

La suite vous la connaissez... Devant un mouvement d'ampleur nationale, le gouvernement revoyait sa copie et le Ministre de l'Intérieur nous informait, moins de 24 heures après, que le dispositif de défiscalisation de l'IJAT serait maintenu et le parlement saisi de la disposition législative nécessaire à sa mise en œuvre.

Que serait-il advenu si, une fois encore, UNITÉ SGP POLICE et l'ensemble des fonctionnaires des CRS ne s'étaient pas mobilisés ?

Car, en effet, chers collègues, ne soyez pas dupes, seule votre mobilisation a rendu possible cette décision et non pas les pas de danse feutrés dans les couloirs du Ministère.

Cette tentative de remise en cause d'acquis sociaux, si elle touche cette fois-ci nos collègues CRS, montre qu'il faut sans cesse être vigilant et se tenir prêt face à une administration qui ne recule devant rien, si ce n'est le rapport de force.

Cette fois ci, c'était les CRS mais demain, quelle autre direction sera touchée ou impactée par une volonté rétrograde de l'administration ?

N'aurons-nous pas à nous battre pour faire adopter et faire voter dans les comités techniques de proximité de nouveaux cycles horaires attendus de tous et synonymes de meilleures conditions de travail ?

N'aurons-nous pas à nous battre pour faire obtenir à nos collègues de la BRI de la Préfecture de Police, la prime qui leur est due à l'identique des différentes antennes RAID ?

Seul un syndicalisme fort, dénué de toute volonté partisane, sera à même de lutter pour défendre les intérêts des policiers...

Je ne vais pas citer ici, toutes les directions, tous les services où, régulièrement, l'administration essaye de rogner sur nos acquis.

Et pour lutter contre cela, seul un syndicalisme fort, dénué de toute volonté partisane, sera à même de lutter toujours plus pour défendre les intérêts des femmes et des hommes qui composent la police nationale.

Alors oui, vous pourrez compter sur moi, compter sur vos représentants nationaux, zonaux, régionaux, départementaux et locaux, compter sur tous les militants d'UNITÉ SGP POLICE pour continuer à se battre pour la défense de vos intérêts.

Demain, plus qu'hier, face aux défis qui s'ouvrent à nous, nous devons être unis et forts, nous devons avoir les moyens d'exercer notre métier et assurer la sécurité de nos concitoyens dans les meilleures conditions possibles.

Yves LEFEBVRE



«Allo Police ? Quelqu'un a volé mon Shit !»

On est proche de la classe mondiale...

En mars dernier, les collègues du CIC de Quimper reçoivent un appel 17 assez surprenant...



Une jeune femme de 21 ans signale qu'elle vient d'être victime d'un cambriolage dans la nuit.

Le collègue demande ce qu'on lui a volé, la réponse de la plaignante le laisse sans voix... « 1,3 kilo de shit », répond-t-elle, visiblement en état d'ébriété.

Elle est interpellée et placée en dégrisement, à l'issue duquel, elle explique avoir volé le haschisch à des connaissances parisiennes, chez qui elle était allée passer le week-end précédent avec une amie. De retour chez elle, elle a tenté de revendre la drogue à deux individus habitués à la revente de produits stupéfiants, sans succès.

Après s'être absentée une partie de la nuit de son domicile, elle le retrouve cambriolé et le shit volé.

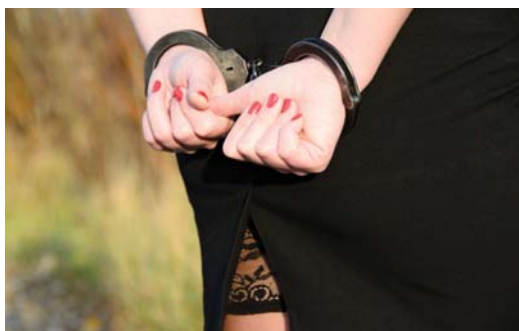
Elle a alors décidé de déclarer ce vol à la police...

Les deux amies sont convoquées le 8 septembre prochain devant le tribunal correctionnel de Quimper.

Quand aux deux individus qui avaient été contactés pour s'occuper de la revente, ils ont été relâchés après avoir été auditionnés. Le parquet attend la suite des investigations pour prendre une décision envers le plus jeune.



Un homme nu course une femme sur le quai de la gare - Les choses ne sont pas toujours ce qu'elles paraissent...



Il y a un an environ, vers 6h du matin, un homme de 36 ans a été interpellé par les agents de la police ferroviaire sur un quai de la gare Matabiau à Toulouse, alors qu'il était entièrement nu, et qu'il venait de se jeter sur une femme après une course poursuite avec elle.

Les agents ont d'abord pensé à une agression sexuelle, et ont donc maîtrisé le suspect pendant que la femme s'enfuyait...

Au final, la femme était une prostituée qui avait dérobé la sacoche de son client dans un hôtel proche de la gare.

La prostituée a fini par être retrouvée, interpellée et placée en garde à vue avec la sacoche de «sa victime», qui pour sa part, est retournée à l'hôtel s'habiller...



Mensonge pour activer les recherches

Ou comment mettre tous les moyens en place pour retrouver une voiture volée...



Une femme de Cincinnati a contacté en Mars dernier, la police de son état pour signaler le vol de sa Ford Focus rouge dans laquelle se serait trouvé son bébé de 18 jours. Ceci a bien entendu eu pour effet d'activer les recherches. Un hélicoptère, un nombre impressionnant d'officiers ont été déployés pour localiser la voiture et surtout le bébé. La voiture a d'ailleurs été retrouvée accidentée sans l'enfant à bord. Au final, ce dernier n'a jamais disparu, étant caché par la mère chez des amis. Des voisins ont estimé qu'elle avait menti pour faire accélérer les recherches sur son véhicule.

La mère est poursuivie pour obstruction à une enquête et ses 3 enfants ont été placés par les services sociaux.



Flèche humaine pour aider la police

Comment un groupe d'enfant a permis l'interpellation de suspects recherchés...



Des écoliers de Capel, dans le Surrey, un comté du sud-ouest de l'Angleterre, participaient à une chasse aux oeufs à Pâques dernier. Ils se trouvaient dans un champ, quand ils ont remarqué un hélicoptère de la Police au dessus de leur tête, cherchant les auteurs d'un cambriolage. Les enfants faisant le rapprochement avec des individus qu'ils avaient vus et qui pouvaient être recherchés, se sont allongés au sol, formant une flèche avec l'ensemble de leurs corps, indiquant ainsi, la direction de fuite des individus aperçus quelques instants plus tôt.

Grâce à cette précieuse indication et à une caméra thermique équipant l'hélicoptère, les deux suspects ont pu être repérés et interpellés. Les enfants ont quant à eux, été remerciés comme il se doit, en partageant avec les policiers des friandises et du chocolat.



Attention aux dérives

Travail ou plaisir... il faut choisir...



Quatre policiers indiens de Jharkhand devaient escorter un détenu de sa prison jusqu'à un hôpital. Mais, ces derniers, pris d'une petite envie ont préféré se rendre dans une maison close accompagnés du prisonnier.

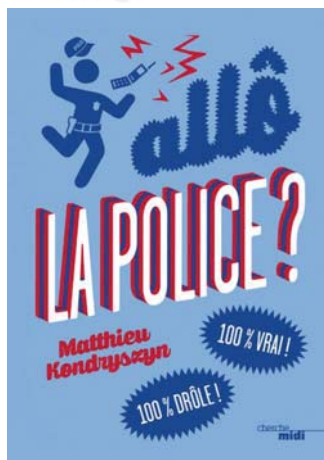
Une fois installés dans le lupanar, une opération anti-prostitution débute dans l'établissement. Ces derniers se font contrôler, dans une mauvaise posture, qui plus est... en état d'ivresse. Et pour couronner le tout, le prisonnier en a profité pour se faire la belle...

L'histoire ne dit pas ce qu'il est advenu des 4 policiers...



Allô, la police ?

Les perles du 17 par Matthieu KONDRYSZYN



Matthieu KONDRYSZYN est brigadier de police à la préfecture de police de Paris. Il est affecté à l'État Major de Paris depuis 2012. À ce poste, il a entendu tout et n'importe quoi. Des appels farfelus, insolites, qu'il a fini par noter. Après plusieurs années passées à conserver ces anecdotes, après en avoir noté plus de 2000, et en avoir récupéré de certains collègues, il a décidé de les partager au travers de son livre «allô LA POLICE ?» édité par «cherche midi». Voici quelques extraits choisis :

► « J'ai frappé ma femme, c'est pas trop grave. Mais je voudrais savoir si je pouvais déposer plainte contre moi-même, parce qu'elle ne veut pas le faire... »

► « Ma femme est partie, faut me la retrouver, j'ai besoin d'elle pour traire les vaches »

► « Je vous appelle pour un accident. – Il y a des blessés ?

– Il y a un blessé matériel : ma voiture ! »

► « Allo, la police ? Je ne retrouve plus mon téléphone.

Vous pouvez me le faire sonner ? »

► « Ma carte ne rentre pas dans le distributeur (de billets), ce doit être un dispositif frauduleux ... » Silence puis : « ah ! J'ai inséré ma carte vitale »



Quel retour pour notre investissement sans faille ?

Plusieurs mois durant, les fonctionnaires de police ont été soumis à rude épreuve : une année de plan Vigipirate accru puis un état d'urgence particulièrement contraignant où la vigilance a été de mise, imposant des règles draconiennes de présence et d'occupation de la voie publique, mais aussi de surveillance avec une mobilisation intensive dans un climat ambiant extrêmement stressant et usant.

Ces derniers mois, ce sont les manifestations sociales successives qui ont tourné systématiquement à l'affrontement. Les forces de l'ordre prises à partie par des centaines d'individus venus exclusivement pour en découdre, pour « casser du flic », ont été rapidement épuisées par la récurrence des mots d'ordre, par la violence des agressions dont elles ont fait l'objet, et ont été durement éprouvées, stigmatisées.

Des blessés par dizaines, des violences inacceptables, des mots et des affiches inqualifiables, rien n'aura été épargné à la Police depuis le début de l'année,

et l'assassinat de nos deux collègues à leur domicile n'a fait que rajouter à une saturation, une exaspération et une colère bien légitimes.

L'organisation de l'Euro de foot, dans la foulée de tant d'événements mêlés à une actualité qui se bouscule, ou même les sujets les plus graves deviennent superficiels, a nécessité la mobilisation de toutes les forces de sécurité jusqu'au terme de l'Euro.

Puis le 14 juillet et la tragédie de NICE qui a démontré que malgré leur épuisement et un moral au plus bas, les policiers ont fait honneur à leur corporation, autant par leur maîtrise que leur professionnalisme, les Policiers de Nice ont neutralisé avec courage et sang-froid le terroriste déterminé.

Dès lors, au niveau national, les plus chanceux ont à peine pu, dans le meilleur des cas, respirer et récupérer très ponctuellement, car il a bien fallu partager et répartir l'amplitude de la période estivale de congés.

Ainsi, des mois durant, les femmes et

les hommes de la Police Nationale ont fait la démonstration d'une implication sans faille, d'une détermination exemplaire, d'un professionnalisme hors du commun eu égard aux circonstances d'un état d'urgence oppressant, au contexte social explosif, avec des confrontations tendues et ravageuses et à la configuration quotidienne de l'exercice de leur mission à laquelle ils ont fait face avec rigueur et parfaite maîtrise.

Est-il donc nécessaire de faire la démonstration de l'ampleur de l'impact subi par la Police Nationale ces derniers mois pour argumenter à nouveau de notre exigence réitérée d'attribuer la juste reconnaissance et la véritable compensation que méritent les fonctionnaires de notre corporation ?

Même notre concurrent signataire du misérable protocole d'Avril osait placer sur un média en début d'été cette phrase surréaliste :

« Il va enfin falloir donner du pognon, pas des miettes de pain... ». CQFD



Didier MARTINEZ
Secrétaire Régional Midi-Pyrénées



Jour de match, une organisation au détriment des collègues

À la DDSP de Meurthe et Moselle 54, Nancy le 14 août 2016, jour de match de football en ligue 1, Nancy contre Lyon. Jusque-là rien d'exceptionnel ni de choquant. C'est le début de la ligue 1.

Tout en sachant que c'est un match classé à risque, avec la venue de plus de trois cents supporters Lyonnais qui feront le déplacement et qui comptent parmi eux plusieurs ultras.

Donc pour nous, il nous semblait évident et logique que nous soyons assistés d'au moins une compagnie de CRS ou de Gendarmes mobiles.

À notre grande surprise, deux jours avant, nous apprenons que les compagnies ne sont pas disponibles et que nous allons devoir faire sans. Ni une, ni deux, une solution est trouvée !

Rien de plus simple que de faire du décalage et du rappel d'environ 50 Policiers et une vingtaines d'ADS afin de remédier au problème.

C'est là, que le syndicat entre dans le bal; Plusieurs collègues et adhérents nous préviennent. En effet, ce n'est que le début du championnat et un match avec un gros risque de débordements (avec des précédents) qui inclut donc du maintien de l'ordre en cas de dérive, et jusqu'à preuve du contraire les spécialistes sont nos CRS.

Nous tenons à préciser que le problème n'est pas que les policiers soient rappelés ou décalés pour la sécurité des personnes et des biens, c'est tout simplement un souci d'organisation de la part des autorités et un manque de reconnaissance pour les policiers, plus qu'engagés en cette période difficile.

UNITÉ SGP POLICE-FO, dénonce que cela ait entraîné (non renfort de force mobile) une organisation familiale de dernière minute pour les Policiers (problèmes de garde d'enfant, frais de déplacements supplémentaires au frais du fonctionnaire...).

UNITÉ SGP POLICE-FO 54 rappelle:

-que les policiers de SD, Roulement, GSP, Secteur.... manquent de formation au maintien de l'ordre.

-que les policiers manquent cruellement de matériel de protection (casque, bouclier, bâton télescopique...)

-qu'un match de football est programmé par un calendrier annuel

-que les policiers sont en état de grande fatigue et ont eux aussi besoin de repos en famille pour leur équilibre.

-que nos jeunes collègues ADS encourent un grand risque à faire du maintien de l'ordre, sachant que réglementairement ils n'ont pas le droit.

De plus, ce jour, il faisait plus de 35°C, et aucune boisson ni repas n'étaient prévus.

L'administration détourne régulièrement les policiers de leur mission initiale, comme par exemple, le GSP Nancy qui doit être, normalement, sur les zones sensibles, ou l'astreinte de la sûreté départementale qui, normalement, doit gérer les affaires importantes le week-end, ou encore les moniteurs...

Bel exemple de gestion du personnel.

Pour couronner le tout, la SI de Metz est venue en soutien à Nancy, alors que la veille du match, l'inverse se produisait. La SI de Nancy allait en soutien à Metz, également pour un match de football.

C'est là que le bât blesse, les collègues de la SI de Nancy sont de plus en plus employés comme de véritables CRS, sans les mêmes conditions réglementaires qui régissent leurs déplacements.

Pour exemple, la SI de Nancy s'est déplacée depuis avril 2016, onze fois en dehors de sa circonscription, et plus précisément, six fois hors du département de Meurthe et Moselle.

- Metz: sommet France-Allemand
- Metz: match France/Island
- Verdun: commémoration
- Lyon: Euro 2016
- Colmar: Fête du vin
- Metz: match Metz/Lille

Niveau restauration, sauf à Lyon, un pauvre sandwich SNCF et une bouteille d'eau ont été proposés... Cherchez l'erreur alors que le remboursement forfaitaire des frais de repas est de 15,25 Euros. Même là, l'administration gagne de l'argent sur le dos des collègues. Honteux!!!

Sans compter que l'ensemble des déplacements se fait sans aucune indemnité de déplacement en guise de récompense et reconnaissance.

UNITÉ SGP POLICE-FO ne pourra laisser perdurer de telles conditions d'emploi et de travail. Nous utiliserons l'ensemble des outils à notre disposition pour la défense des Policiers.

Vous pouvez compter sur l'ensemble de l'équipe de notre organisation et notre détermination.



Abdel NAHASS
Secrétaire Départemental 54



À l'Est, rien de nouveau...

Dans un contexte d'état d'urgence, de rappels et décalages incessants afin d'assurer l'augmentation constante (et pas toujours justifiée...) de la charge de travail imposée à nos collègues, la difficulté d'exercice du métier de policier n'a jamais été aussi prégnante. Ajoutez à cela le manque criant d'effectifs et vous ne pourrez que constater et déplorer l'asphyxie et la paralysie des unités et services.

Vous avez demandé des renforts, ne quittez pas...

En Bourgogne Franche Comté, Christian PERRET secrétaire régional et Christophe FERNANDEZ, son adjoint, partagent ce constat. Ils dénoncent, au sein de la maison Police, une application aveugle et irresponsable de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) puis de la MAP (Modernisation de l'Action Publique) qui, combinées à l'augmentation exponentielle des missions, a provoqué des situations au seuil de la rupture. C'est le cas à Dijon où le déficit en personnel atteint les 40 policiers : retrouver un rythme de travail serein et supportable semble être aujourd'hui un vœu pieux pour nos collègues dijonnais.

Partout le manque d'effectifs se fait ressentir et comme unique parade à ce danger que nous n'avons cessé de dénoncer au sein d'UNITÉ SGP POLICE-FO, des réponses toujours évasives de technocrates déconnectés de la réalité, qui se cachent derrière l'EDFA (Effectif Départemental de Fonctionnement Annuel) censé permettre à chaque département de s'auto-suffire en matière d'effectif, valeur peu objective et bien souvent honteusement manipulée étant revue à la baisse pour cacher des déficits peu présentables aux yeux de tous.

Rappels, décalages, heures supplémentaires sont une réalité quotidienne pour nos collègues, naturellement sans la juste reconnaissance de l'immense sacrifice personnel et professionnel que cela impose à chacun d'entre nous.

L'analyse de Christian POUS, secrétaire régional de la Champagne-Ardenne et de son adjoint Cyril LALLEMENT, est identique. Le sentiment de malaise, lié à l'inadéquation entre les moyens humains, matériels mis à disposition des policiers et le nombre de missions qui leurs sont confiées chaque jour, est partagé. Le risque d'attentat requiert une attention, une mobilisation de chaque instant et la sécurisation des lieux de rassemblement, de festivités diverses, de cibles potentielles est loin d'être évidente comme nous l'ont tristement rappelé les abjects attentats qui ont frappé notre pays : que les moyens d'assurer notre mission première telle que définie par l'article 110-1 du RGEPN « protection des personnes, des biens et des institutions » nous soient accordés.

Difficile de sanctuariser tous les lieux de rassemblements

Place d'Erlon à Reims, Place Stanislas à Nancy, le pont de Khel à Strasbourg, chaque ville dans le grand Est connaît des lieux propices aux rassemblements ou au passage de personnes qu'il est difficile de sanctuariser et que nos collègues doivent pourtant protéger.

Pour Marc JAHAN, secrétaire régional d'Alsace et son adjoint Emmanuel GEORG, mêmes effets et mêmes résultats.

La foire aux vins de Colmar est l'exemple flagrant de ces événements dont il faut gérer la sécurité avec des moyens dérisoires :

plus de 270.000 visiteurs sur 10 jours et une sécurité assurée par une poignée de policiers locaux appuyés par des renforts extérieurs... Vols, rixes, dégradations, outrages, violences sur AFP, rébellions... autant d'exactions traitées par nos collègues dans des conditions de travail et sur des plages horaires de vacation loin d'être idylliques...

« À l'impossible, nul n'est tenu », pour autant le défi a été relevé avec brio mais à quel prix ? Finalement tous nos collègues sont satisfaits que cette animation à portée internationale se soit terminée sans événement « majeur », résultat de leur professionnalisme, leur disponibilité et leur abnégation indiscutable.

La prise en compte des conditions de travail n'est pas le fort de notre administration dans la gestion événementielle.

Car il faut bien l'avouer : la gestion événementielle n'est pas le fort de notre administration en termes de respect des conditions de travail et d'emploi des effectifs, comme nous l'a démontré la COP 21 ou l'Euro 2016...

Yannick ADELE et Michel MEURANT respectivement secrétaire régional et secrétaire régional adjoint en Lorraine soulignent une autre difficulté récurrente à surmonter pour nos collègues sur le grand Est : la sécurisation des matchs de football de L1.

Que ce soit à Dijon, à Metz où à Nancy, chaque week-end ou presque, il faut aligner suffisamment d'effectifs afin d'assurer la sécurité de ces rencontres, bien souvent sans l'appui d'unités professionnelles de maintien de l'ordre, pourtant passées maîtres dans cette discipline difficile.

Abdel NAHASS, secrétaire départemental de la Meurthe et Moselle, peut en témoigner puisqu'à Nancy, lors de la dernière rencontre de ligue 1 qui marquait l'ouverture du championnat 2016/2017, c'est seulement 2 jours avant le coup d'envoi de ce match classé à risque, que nous avons appris qu'aucune force mobile ne serait engagée sur le dispositif de sécurisation et qu'il fallait, avec les seuls moyens du bord, assurer le bon déroulement de la rencontre.

Conséquence, un rappel de près de 50 actifs et 20 ADS : secteur, CDSF, Sûreté Départementale, GSP... aucun service n'a été épargné et une fois de plus nos collègues ont laissé leur vie familiale de côté, contraints encore et encore de s'organiser à la dernière minute pour se rendre disponibles pour le service.

Pourtant, qui peut oser affirmer que... les services d'investigation ne croulent pas sous les dossiers... que les effectifs des CDSF n'ont pas suffisamment de travail de formation... que les secteurs n'ont pas assez d'activités ...

Et outre les conditions de travail des ADS qui n'ont pas été respectées dans le cadre du maintien de l'ordre (qui semble leur être pourtant interdit), ce sont des collègues nancéiens, peu ou pas formés au maintien de l'ordre, qui ont eu la lourde responsabilité d'assurer la sécurité dans et aux abords du stade... sous un soleil de plomb et dans des conditions difficiles.

Metz s'est d'ailleurs déportée à cette occasion de sa section d'intervention venue renforcer le dispositif nancéen tout comme la section d'intervention de Nancy part renforcer Metz ou d'autres CSP régulièrement. En effet, en l'espace de 5 mois, la SI de Nancy est allée assurer au-delà des limites de son département la sécurisation de 2 matchs de football de L1 à Metz, du sommet Franco-allemand en Moselle, de la cérémonie du centenaire de la grande guerre à Verdun, de l'Euro 2016 à Lyon, ou encore de la foire aux vins de Colmar, le tout sans indemnité et compensation équivalente à celles données aux effectifs CRS, dédiés au maintien de l'ordre, pour une mission pourtant identique... Cherchez l'erreur !

Un peu de zèle, de pression inutile et vous obtenez ce sentiment d'abandon...

À Strasbourg, comme à Metz, à Reims comme à Nancy et partout où il y en a un, les services de Quart judiciaire sont

également submergés de travail et mériteraient un peu d'oxygène.

Que dire des brigades de Sûreté Urbaine et des autres services judiciaires dont le point de non-retour semble être atteint pour nos collègues.

Si vous rajoutez à toutes ces contraintes quotidiennes :

- un besoin de reconnaissance qui n'arrive jamais,
- certaines initiatives individuelles, malheureuses et déplacées comme... un officier en Bourgogne Franche-Comté qui se permet de donner des leçons de français à nos policiers rédacteurs... un Directeur Départemental en Lorraine qui impose mensuellement, malgré son caractère illégal, un tableau individuel nominatif des PVE dans chaque brigade afin d'exercer une pression bien inutile sur l'activité,

VOUS POURREZ COMPRENDRE AISÉMENT ce sentiment légitime de lassitude, ce sentiment d'abandon qui s'installe dans les services.

Heureusement, vous pouvez compter sur la détermination sans faille de vos délégués UNITÉ SGP POLICE-FO pour dénoncer systématiquement ces situations critiques auprès des autorités et des médias, et intervenir au quotidien avec, pour unique objectif, l'amélioration de vos conditions d'emploi, la défense de vos intérêts, individuels ou collectifs.

Ce n'est pas en signant tout et n'importe quoi avec l'administration que nous sortirons de l'impasse dans laquelle certains syndicats nous ont envoyée au travers de leur acceptation indigne et incompréhensible des derniers protocoles proposés, dépourvus d'ambition statutaire et financière, qui ne veillent en rien à l'amélioration de nos conditions de travail.

La mobilisation actuelle des forces de l'ordre est historique et la reconnaissance que l'on est en droit d'attendre en retour doit l'être tout autant.

C'est pourquoi UNITÉ SGP POLICE-FO mettra tout en œuvre pour obtenir ce qui vous est dû, même s'il faut, pour ce faire, engager un bras de fer avec notre ministère... et la concurrence syndicale.

HS, travail de nuit des ADS, inversion de carrière, etc... UNITÉ SGP POLICE-FO a démontré depuis longtemps sa volonté et

sa capacité à faire appliquer le droit pour les policiers.

Dans l'Est, par exemple, ce sont plusieurs milliers de nos collègues qui ont été appuyés par notre syndicat dans le cadre des recours ASA province déposés auprès des Tribunaux Administratifs. Plusieurs centaines de décisions favorables ont été arrêtées par les juridictions administratives de Strasbourg et Chalons en Champagne. Début septembre, le tribunal administratif de Nancy devrait se prononcer pour les dossiers émanant des départements de la Meuse, la Meurthe et Moselle et des Vosges.

Dans bon nombre de dossiers, notre administration tente de jouer la montre; mais, c'est sans compter sur notre volonté et notre détermination à faire aboutir ces recours.

Qu'on se le dise : **nous ne lâcherons rien !**

Sa volonté d'améliorer les conditions de travail des policiers, UNITÉ SGP POLICE l'a également démontrée au travers de son combat pour faire reconnaître les bienfaits du cycle 2/2-3/2-3/2 dit aussi « vendredi fort », qui permet aux fonctionnaires de mieux concilier contraintes professionnelles et vie familiale.

À Dijon, site pilote, il recueille l'assentiment et l'approbation des policiers l'ayant testé.

Prime de reconnaissance et d'investissement, anonymisation des procédures, sécurité des policiers, port de l'arme hors service, dotation de matériels individuels et collectifs, resocialisation des policiers, simplification des procédures, hygiène et sécurité, réforme du renseignement, avenir des ADS, emploi des BAC, canines et motards, missions de la police aux frontières, etc... autant de sujets et bien d'autres pour lesquels UNITÉ SGP POLICE-FO représente une force incontournable de propositions dans la recherche d'une amélioration palpable et constante du métier de policier.

Que ce soit en Alsace, en Lorraine, en Bourgogne et Franche-Comté ou en Champagne-Ardenne, soyez certains que vos délégués n'ont qu'un seul mot d'ordre : **défendre vos intérêts !!!**

Ensemble, avec vous, grâce à votre soutien, UNITÉ SGP POLICE-FO ne lâchera rien !



Guy DALIER
Secrétaire National Est



Plan de sécurité outre-mer... N'oublions pas les policiers réunionnais

Le Bureau Départemental UNITÉ SGP POLICE-FO Réunion n'a de cesse de dénoncer un manque d'effectifs criant sur le département de l'île de la Réunion.

Plusieurs circonscriptions de l'île ne fonctionnent qu'avec un équipage police secours auquel vient s'ajouter un équipage de groupe d'appui (B.A.C ou G.S.P) afin d'occuper la voie publique et subvenir aux missions quotidiennes, que nous tous, savons chargées.

Nous le savons que trop, l'éloignement par rapport à la métropole ainsi qu'un faible effectif de police, accentuent le manque de sécurité pour nos concitoyens et pour nos collègues. Malheureusement, la situation sur l'île voisine de Mayotte en est la preuve et nous démontre la nécessité de travailler dans l'anticipation plutôt que dans la réaction.

Il existait jadis sur l'île, une section de C.D.I de nuit, capable de se projeter sur l'ensemble du département en cas d'urgence. Dissoute unilatéralement par la précédente administration, il en résulte à ce jour de multiples décalages des effectifs de jour pour palier cette absence.

Le sombre contexte sur l'ensemble du territoire national, lié aux dramatiques

événements que nous connaissons tous et dont la Réunion n'est pas à l'abri, engendre de fait, une nécessité absolue de mettre l'accent dans le domaine de la formation concernant le Service Départemental du Renseignement Territorial ainsi qu'un apport en moyens humains. Il n'est un secret pour personne ici, que plusieurs cas de radicalisation ont été enregistrés sur l'île.

De plus il est primordial pour notre organisation syndicale que, les villes du Port, de Saint-André ainsi que le quartier du Chaudron soient classés en ZSP.

En effet ces trois zones sensibles, sujettes de manière régulière aux violences urbaines et à une délinquance accrue, méritent une attention particulière en terme de sécurité.

Nous tenons à rappeler qu'il est important également pour notre organisation, qu'un nouveau commissariat voit le jour sur la circonscription de Le Port afin que nos collègues puissent travailler dans des conditions décentes et puissent enfin recevoir nos concitoyens dans des locaux dignes de ce nom.

Durant une audience auprès de la ministre de l'outre-mer, le 4 juillet

2016, notre Bureau Départemental UNITÉ SGP POLICE-FO a fait part de toutes ces difficultés, notamment dans ce contexte d'état d'urgence, et de l'inquiétude de nos collègues d'être les oubliés de ce plan de sécurité particulièrement en terme d'effectifs.

En effet la gendarmerie se voit promettre 300 renforts entre 2017 et 2019 dans la mesure n°16 de ce même plan alors qu'aucun chiffre précis n'apparaît pour cette même période concernant la Police Nationale.

Cependant notre mobilisation de tous les instants, et à tous les niveaux, a contribué à obtenir une rallonge de 10 policiers, qui arriveront en mutation sur l'île au mois d'octobre 2016. Mais il reste encore des efforts à fournir sur ce thème afin d'atteindre la centaine de policiers que nous demandons pour que nos collègues puissent enfin accomplir, dans des conditions normales et correctes, leur mission qui leur tient tant à cœur et pour laquelle ils ont le plus grand respect.

De grâce, chère Administration, n'arrivons jamais au stade du "si on avait su..." qui découlerait inéluctablement sur un sempiternel "vous étiez prévenus".



Stéphane LEBRETON
Secrétaire Départemental Adj. Réunion



FSPN Formation des Services de la Police Nationale

Une nouvelle équipe à la FSPN

Ce mois de juillet 2016, une nouvelle équipe a été mise en place à la tête de la région FSPN, équipe qui a déjà œuvré pendant toute la saison estivale pour être à votre écoute, ainsi qu'à celle de vos interrogations et préoccupations. Elle est issue d'un large processus démocratique, et se veut avant tout, à vos côtés. Son but n'est nullement de perdre du temps en vociférant contre le passé, même si le passif est lourd pour toute notre organisation syndicale. Commenter les commentaires, c'est peu constructif.

Les règlements et statuts nationaux d'UNITÉ SGP POLICE-FO, ont servi de chartre, suivie par tous et en premier lieu par notre Secrétaire Général Yves LEFEBVRE et le Bureau National élargi, sorte de « parlement » de notre organisation syndicale.

Jean-Michel PETIT en a pris la tête en tant que nouveau **Secrétaire Régional**, en ayant été élu secrétaire du nouveau secteur 4. Notre **Secrétaire Régionale adjointe Bibia DERGHAM** déjà membre de l'équipe sortante a également la responsabilité du secteur 2. Le **Trésorier Régional issu de la DCPJ, Alain OSPITAL** est également responsable du nouveau secteur 3.

Notre nouveau Secrétaire Régional est légitimé. Il est entouré des autres membres du nouveau Conseil Syndical Régional et des délégués des cinq secteurs.

Ce nouveau découpage résulte tout naturellement des modifications des statuts votés lors du dernier congrès national de Montpellier de Septembre 2015, largement approuvés, notamment par la Région FSPN.

À la tête des 5 secteurs, géographiquement cohérents et démographiquement équilibrés, nous retrouvons un Secrétaire de Secteur et un adjoint.

En voici la composition :

- **Secteur 1** (FSPN Beauvau et Ivry) : Valérie ZORDIC secondée par Jean-François LICHTLE
- **Secteur 2** (FSPN Paris hors S1) : Bibia DERGHAM secondée par Sébastien ARMENDARIZ
- **Secteur 3** (FSPN Nanterre) : Alain OSPITAL secondé par Saïd BOUTAYEBA
- **Secteur 4** (FSPN Île de France restante) : Jean-Michel PETIT secondé par Saber ADDAL
- **Secteur 5** (FSPN Province et Etranger) : Claude POEY secondé par Rachid CHELLI

Les adhérents et futurs adhérents doivent être rassurés, car ce découpage, en plus d'être conforme aux statuts, permet, en y adjoignant des référents métiers, une large prise en compte de l'ensemble des problématiques des métiers spécifiques de la FSPN.

C'est ainsi que dès cet été, *Olivier FALLOU* référent Métier du Renseignement, en support du Secteur 1, nous a rejoint en qualité de délégué permanent. D'autres suivront dès la rentrée. Nous tenons aussi à remercier toutes celles et ceux nous ayant apporté soutien et encouragement depuis le début du processus de renouvellement des instances régionales. La remise en marche de cette région phare pour UNITÉ SGP POLICE doit donner le ton d'un renouveau dans la conquête des futurs projets nationaux de notre organisation. C'est ainsi que nous pourrions **défendre et promouvoir dignement et aux mieux, les intérêts de tous nos collègues**, quels que soient leurs grades, parfois face à l'injustice voire même à l'ignominie. N'oublions jamais que le nombre de cas de problèmes psychologiques, avec pour certains des conséquences dramatiques, n'a jamais été

aussi élevé pour nous CEA; ceci est dû pour partie à une hiérarchie qui s'intéresse à des statistiques qui ne correspondent en rien à la réalité quotidienne que vivent les agents au contact de la population et en oubliant la mission première du service public !

La prévention des Risques PsychoSociaux sera, n'en doutez plus, un cheval de bataille de votre syndicat, et notamment au sein de la Région. Sachez que vous pourrez toujours nous contacter, et nous vous préparons d'ailleurs pour cette rentrée quelques nouveautés, tant pour améliorer la communication entre nous tous, mais également pour pouvoir être réactif vis à vis de vos sollicitations. **C'est une équipe renforcée et déterminée, proche de ses adhérents et sympathisants qui s'est mise en marche**, dès son élection le 06 juillet dernier. Nous connaissons les difficultés de vos missions dans un monde agité, car, nous sommes tous des élus qui avons vécu ces mêmes problématiques. Si nous avons choisi de nous battre pour vous dans le cadre d'UNITÉ SGP POLICE, unique véritable syndicat, c'est pour être fort au cœur de l'Unité, mais en aucun cas entravé par l'uniformité et la politique d'accompagnement des concurrents. Nous vous souhaitons une très bonne rentrée «entre collègues», avec nous, pour vous et vos proches, afin de servir nos intérêts non pas personnels, mais bel et bien corporatistes, et ceux de nos concitoyens.

En attendant, et dès maintenant suivez nous quotidiennement sur votre page **facebook** : <https://www.facebook.com/fspnentrecolleges/>



Jean-Michel PETIT
Secrétaire Régional FSPN



Un sauvetage héroïque à la PAF Mayotte

Le 8 août dernier, l'équipage de nuit de la brigade nautique de la PAF Mayotte était envoyé à l'extrême sud de l'île sur un écho radar suspect. Sur place à 4h du matin, les fonctionnaires découvraient une embarcation de migrants clandestins équipée d'un puissant moteur de 85 chevaux.

Le pilote de la barque prenant tous les risques pour tenter d'échapper à l'arraisonnement, l'embarcation finissait par percuter l'intercepteur de la PAF et provoquait ainsi son propre naufrage dans l'obscurité la plus totale.

Faisant preuve de sang froid et de

courage, un fonctionnaire se jetait à l'eau pour ramener les naufragés déjà à la dérive.

Lors de cette intervention, la parfaite maîtrise des techniques de secours en mer ainsi que le professionnalisme de l'équipage de la PAF permettaient de secourir tous les passagers tombés à l'eau, aucun blessé ou disparu n'étant à déplorer.

Cette intervention qui connaît une fin heureuse, nous rappelle cependant que les interceptions de «kwassa kwassa» à

Mayotte sont de plus en plus difficiles.

Les passeurs prennent désormais plus de risques à bord d'embarcations mieux motorisées et ce genre d'incident tend à se généraliser.

Il devient urgent de doter les fonctionnaires, d'équipements adaptés à leurs missions, tels que des gilets par balle à flottabilité positive ainsi que de balises 406 mhz à dotation individuelle comme le réclame notre organisation syndicale depuis des mois.



Alexandre ADAM
Secrétaire Départemental Mayotte

À l'ENP de Nîmes, raz de marrée d'élèves... Un encadrement suffisant en nombre?

Au 05 septembre 2016, l'E.N.P de Nîmes a en formation :

- 238^{ème} promotion : 505 Élèves GPX
- 239^{ème} promotion : 256 Élèves GPX
- 240^{ème} promotion : 600 Élèves GPX
- 242^{ème} promotion : 315 Élèves GPX

À ces élèves Gardiens s'ajoutent 318 élèves de la 110^{ème} promotion d'Adjoints de Sécurité et 30 élèves de la 12^{ème} promotion des Cadets de la République.

Soit un total de 2024 élèves, en formation initiale.

Il est à déplorer que cette volonté de former un maximum de Policiers au plus vite, ne se fasse aux dépens de séquenceurs non adaptés aux différentes formations :

Notons le nombre de formateurs (Généralistes et T.S.I) qui est trop faible pour assurer une formation de qualité.

Pas assez de personnel volant, ce qui engendre des impossibilités de prendre des congés, une restriction pour le nombre de Congés Annuels à poser et une incapacité de pouvoir faire les stages de ressourcement comme prévu au contrat Formateur.

Personnellement, je félicite tous mes collègues formateurs (Généralistes et T.S.I) pour le dévouement fourni dans leur travail pendant cette période difficile.

Je remercie toutes les personnes, dont toutes celles qui sont souvent oubliées; tout le personnel Administratif, Technique et également le Service Général de l'E.N.P de Nîmes.

Sans ces petites mains, le vaisseau Amiral de la Formation n'avancerait pas.



Manu PEREIRA
Délégué Local ENP Nîmes



À Rennes, du renfort nécessaire...

Depuis de nombreux mois, les policiers Rennais sont soumis à de rudes épreuves.

Déjà par cette menace terroriste avec l'état d'urgence particulièrement contraignant où la vigilance est toujours de mise, mais aussi par une forte mobilisation lors des manifestations sociales successives, une cinquantaine sur 4 mois.

UNITÉ SGP POLICE-FO rappellera que plusieurs centaines d'individus étaient là pour « casser du flic » voir « en tuer ».

Auparavant, nous avions eu les bonnets rouges, les Zadistes, les agriculteurs.....

La rentrée s'annonce chaude avec une nouvelle fois, les producteurs de lait, les mouvements sociaux pour l'abrogation de la loi « Travail ».

Pour cela, la DDSP 35, faisant suite à des dysfonctionnements par rapport aux déplacements des véhicules CRS et des gendarmes mobiles dans les vieilles rues exigües de Rennes, demandait la création d'une CDI et des personnels en conséquence car leurs véhicules sont plus légers et maniables.

UNITÉ SGP POLICE-FO 35 n'est pas opposé à cette création de cette CDI 35 mais, depuis de nombreux mois, nous

alertons notre hiérarchie en la personne du Préfet, ainsi que les politiques de la ville, sur le fait que nos brigades de jour comme de nuit sont en manque d'effectifs et à bout de souffle.

En CHSCT et en CT, nous le dénonçons depuis de nombreux mois.

Un Commissaire confirmait lors d'une audience, que le seuil minimum était de 23 effectifs pour une brigade de jour pour un bon fonctionnement de celle-ci.

Aujourd'hui, ces dernières sont composées de quinze effectifs voire 14.

Cette diminution des effectifs est due notamment à la RGPP et au protocole de 2008 signé les yeux fermés par certains syndicats mais dénoncé par UNITÉ SGP POLICE.

C'est pour cela que nous poursuivons notre demande légitime de fonctionnaires supplémentaires alors que notre ministre de tutelle avait précisé un renfort conséquent devant les médias lors de sa venue pendant les mouvements sociaux.

Lors du rassemblement devant l'Hôtel de Police courant mai 2016, nous étions la seule organisation syndicale à demander une prime collective pour l'ensemble des effectifs, eu égard à cette masse de travail et à reconnaître

l'engagement sans faille des policiers d'Ille-et-Vilaine.

Espérons que ces renforcements d'effectifs arriveront bientôt alors que les premiers effets de la reprise des recrutements, demandés par notre organisation et engagés depuis plusieurs mois, commencent à se faire sentir.

Alors que certains essayent de vous vendre du rêve au travers d'un nouveau protocole, il est temps de dire STOP à la démagogie...

Non, la reprise des recrutements n'est pas due au dernier protocole...

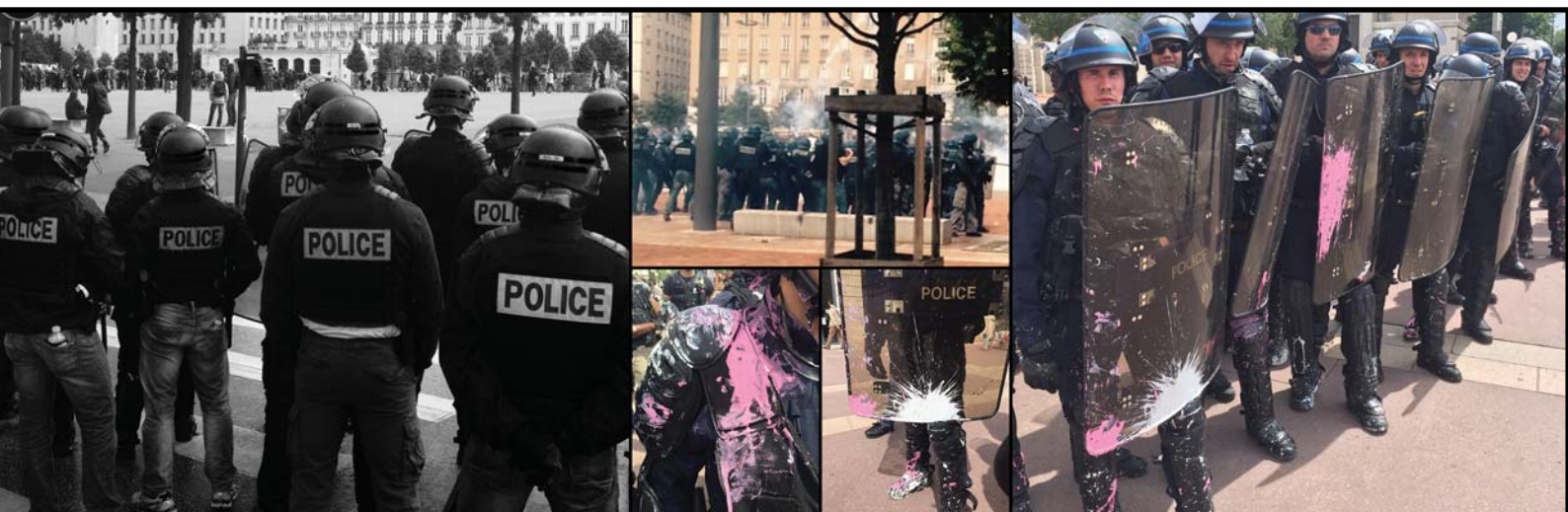
Non, l'augmentation du volume des avancements n'est pas due au dernier protocole mais était décidé bien avant...

PLUS de volumes de Gardiens de la Paix et, en conséquence, PLUS d'avancement de grades, ce que Monsieur CAZENEUVE nous avait annoncé lors du Congrès de Montpellier en 2015, soit bien des mois avant la signature du dernier protocole.

UNITÉ SGP POLICE FO 35 continue le combat et sollicite un renfort conséquent avant la fin de l'année.



Stéphane CHABOT
Secrétaire Départemental 35



Lyon : Photographie de 8 mois sous hautes tensions

À Lyon, la présence de la «FAN ZONE» place Bellecour d'une capacité d'accueil de 20 000 personnes et du stade des lumières d'une capacité de plus 59 000 places étaient deux «challenges sécuritaires» de taille.

La police nationale, toutes Directions confondues, a su assurer la sécurité de la métropole de Lyon et de son aéroport international.

Sécurité Publique de Lyon : épilogue d'un engagement intense, physiquement et moralement.

De novembre 2015 à février 2016, ce sont près de 800 collègues qui ont été formés de manière intensive aux habilitations NRBC. UNITÉ SGP POLICE est intervenu en CHSCT pour obtenir des tenues d'entraînement en nombre suffisant, car les moyens manquaient et les collègues étaient soumis à des contraintes en terme d'hygiène inacceptables. Nous nous sommes déplacés sur l'un de ces stages à Montluc et nous avons pu constater le grand professionnalisme des collègues du CDSF qui ont formé les collègues Lyonnais de différents services.

De février à Juin 2016, ce sont une à deux manifestations d'envergure par semaine, qui ont mobilisé les effectifs Lyonnais. Ces manifestations ont lourdement mis à contribution les commissariats de secteurs, les services du SZRT, les services d'investigation, les États Major, mais plus particulièrement les CDI et les BAC qui ont été les cibles de violentes agressions physiques en fin de cortège principalement. Jets de projectiles en tout genre (canettes, billes d'acier, pierre...), de peinture

indélébile recouvrant les tenues et le matériel MO ainsi que les effets vestimentaires personnels des collègues en civil et ce pendant... 4 mois !

Du 10 Juin 2016 au 10 Juillet 2016, l'EURO 2016 a pris ses quartiers sur Lyon. Journées à rallonge, renforts des GAJ par des collègues Caladois, renforts de collègues venant d'autres circonscriptions de France, renfort du SISTC afin d'assurer la sécurité des transports en commun Lyonnais, BAC, CDI, GSP, PS et tous services sur-employés se sont ajoutés au cumul de fatigue déjà engrangé ces derniers mois... Plusieurs réunions entre le DDSP et UNITÉ SGP POLICE du Rhône se sont tenues dans un dialogue social constructif, afin d'assurer au mieux la logistique pour les effectifs engagés. Malgré cela, des difficultés quant à la distribution de sandwiches en nombre suffisants ont été rencontrées et lorsque certains s'agitent, UNITÉ SGP POLICE a agi en procédant à une distribution de 60 sandwiches pour les CDI décalées au dernier moment et inopinément !

UNITÉ SGP POLICE du Rhône a été présent sur la FAN ZONE et le Stade des Lumières pour assurer la proximité policière que nous revendiquons et que certains nous envient, au point de grimer les CDI par voie de tract local, car nous les rendons «chèvre» (ils se reconnaîtront).

L'enjeu sécuritaire était le maître mot de cet Euro de football... à effectifs constants. Les missions quotidiennes ont été assurées sans faille. La délinquance et les actes crapuleux ne sont pas soumis à

des pourcentages d'absences drastiques, bien au contraire. Après avoir essuyé de violentes manifestations, les collègues se sont vus appliqués un pourcentage national de congés à minima de 5 % à la PAF ou encore à 20 % en Sécurité Publique jusqu'au 15 Juillet 2016 !

UNITÉ SGP POLICE revendique une légitime reconnaissance pour les collègues, qui doit passer par le versement d'une prime à la hauteur de l'engagement des policiers Lyonnais, Givordins et Caladois.

«Si on nous explique qu'on est en guerre, il faut mettre en place des dispositifs de guerre» a déclaré Nicolas Comte sur BFMTV le 26 Juillet dernier.

Comment peut-on aujourd'hui, en plein État d'urgence renouvelé, laisser des collègues (1 ADS ET 1 CEA) à la guérite HP Marius Berliet, munis du gilet lourd... mais sans PM ???

Simplement parce que les habilitations PM ne sont plus à jour pour bon nombre de collègues suite à des séries de cartouches défectueuses et en nombre insuffisant pour assurer le renouvellement des habilitations !

Incohérent pour UNITÉ SGP POLICE du Rhône qui est intervenu auprès de la DDSP le 02 Août 2016. La DDSP a très vite réagi et les formations - habilitations ou recyclages - ont été relancées. Même si cela prendra nécessairement du temps, cette mesure devrait permettre à terme de résoudre la problématique que nous avons soulevé.

Surtout quand on sait pertinemment les difficultés rencontrées par les collègues pour sortir le SIG SAUER de l'étui de ceinturon, INCOMPATIBLE avec une sortie d'arme rapide et optimale avec le gilet lourd.

L'administration centrale, malgré nos sollicitations départementales et Nationales pour le port d'étuis cuisse (tract national du 21.06.2016) relayées également par la DDSP 69, ne souhaite pas déroger au port de l'étui administratif et évoque même «un effet de mode» : sans commentaire !!

Aux motifs d'un compte rendu du BAMT de la DRCPN (tout à fait contestable), les fonctionnaires de police se voient refuser le port de l'étui cuisse au prétexte que cela serait un « EFFET DE MODE » ou encore de vouloir ressembler aux UNITÉS D'ÉLITE... Les écrits restent, les paroles s'envolent !

Les événements terroristes exigent d'adapter l'équipement des policiers.

Pour UNITÉ SGP POLICE-FO, l'armement et les moyens de protection font partie des priorités absolues !

La PAF : déplacements sur la zone et fatigue cumulée

Suite aux attentats qui se sont déroulés le 22 mars 2016 à l'aéroport de Bruxelles Zaventem en Belgique, des mesures supplémentaires pour la sécurité des personnes ont été appliquées à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry. Ces consignes, mises en application sur instruction du Ministère de l'Intérieur, visaient à assurer une sécurité encore plus accrue en période d'Euro 2016. Des milliers de supporters arrivés par air mais également par voies ferrées, ont déferlé sur la capitale des Gaules.

UNITÉ SGP POLICE a obtenu la formation « détection TATP » en urgence des collègues canins de l'aéroport, suite à son intervention en CHSCT du Rhône.

Il faut préciser que l'aéroport Lyon-Saint Exupéry est doté d'une gare TGV d'importance et que les effectifs de la BMR, de la BCF et de la BAP étaient également employés en renfort.

Les collègues de la PAF ont également eu à sécuriser un périmètre frontalier (Modane, Chamonix, Guillerant Grange...) sous tension. Dernièrement, ce type de renfort a été maintenu pour une période de 6 mois et la BAP est fortement



mise à contribution pour assurer la mission de sécurisation sur la DDPAF 74.

N'oublions pas de citer le CRA St Exupéry qui a assuré ses missions avec professionnalisme et sang-froid malgré une situation sur site sous tension.

UNITÉ SGP POLICE revendique une légitime reconnaissance pour les collègues, qui doit également passer par le versement d'une prime à la hauteur de l'engagement des policiers de cette direction tous services confondus.

UNITÉ SGP POLICE du Rhône a sollicité qu'une formation et une habilitation au HK G36 soient faites pour les collègues du CRA St Exupéry dès Septembre afin de pouvoir riposter en cas d'attaque.

Être doté du matériel c'est bien ! Avoir l'habilitation pour en faire usage en cas de besoin... c'est mieux !

Le SZRT : Le renseignement sera le «fer de lance» de l'action contre le terrorisme

Paris, Nice et dernièrement Saint Etienne-du-Rouvray, nous démontrent l'horreur ultime que sont capables d'effectuer ces fanatiques auxquels nous serons peut-être confrontés demain sur Lyon.

Les collègues de ce service ont fait et font un travail de qualité. Ils étaient également très employés sur les manifestations sans protection particulière, faut-il le rappeler ?

Le 29 Juillet dernier, **UNITÉ SGP POLICE-FO a obtenu que** « dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de l'État d'Urgence et notamment des assignations à résidence et des perquisitions administratives prévues aux articles 6 et 11 (I) de la Loi n°55-385 du 3 avril 1955 modifiée, **les agents sont autorisés à s'identifier dans tous les actes administratifs qu'ils sont amenés à établir sous leur numéro de RIO** en lieu et place de leurs nom et prénom.

Une avancée certes, mais insuffisante pour UNITÉ SGP POLICE qui réitère sa

volonté d'obtenir l'anonymisation dans TOUTES les procédures.

En conclusion :

Des avancées il y en a, grâce à la détermination d'UNITÉ SGP POLICE pour vous défendre :

Port de l'arme de service en tout lieu et toutes circonstances, dotation d'étui à port discret, ASA Province et sa reconnaissance par l'administration qui émet les premiers arrêtés ministériels, anonymisation des procédures, don de congés, et après de nombreux « coups de gueule » en rapport aux sous effectifs criants sur la DDSP 69 (ActuPolice n°10 et 12) : des renforts (enfin) qui arrivent au 01 Septembre 2016 et nous leurs souhaitons la bienvenue.

Les volumes d'avancements en nette augmentation suite à nos mobilisations et nos manifestations nationales successives sur Paris le 14 octobre 2015 et le 07 Avril 2016, avaient reçu un engagement positif de l'état à son plus haut niveau. En effet, le Président de la République lui-même s'y était engagé lors d'une audience à l'Élysée le 22 octobre 2015. « Booster » les volumes d'avancements Brigadier, Brigadier-Chef et Major était acquis avant mars 2016. Certains auraient mieux fait de se joindre à nous sur les manifestations à Paris, comme bon nombre de leurs adhérents Lyonnais, plutôt que de crier « gloriole » suite à leurs co-signatures de mars dernier !

Une prime et donc une reconnaissance sonnante et trébuchante sur le salaire des policiers doit être versée.

Les perquisitions administratives reprennent à plein régime depuis le 30 Juillet dernier, et la fatigue cumulée de ces derniers mois pèse de trop sur les effectifs de la DDSP 69.

La rentrée sociale s'annonce très tendue et des manifestations à répétition sont déjà annoncées. Les échéances politiques de 2017 et leurs lots de procurations, sécurisations, procédures et lourdeurs administratives arrivent à grand pas :

Tout travail mérite salaire surtout quand il a été effectué, comme à Lyon, sans faille et avec abnégation.



Sébastien THILLET
Secrétaire Départemental du Rhône



BST 01 : La Brigade Spécialisée de Terrain des Halles

Le quartier des Halles, au cœur de Paris, fait partie des lieux historiques de la capitale.

Un demi-million de personnes s'y croisent chaque jour, au milieu d'une délinquance omniprésente.

Le quartier a subi une grande mutation par le biais de nombreux travaux d'aménagement, qui sont censés se finaliser entre 2017 et 2018.

Suite au phénomène de bandes qu'a connu ce lieu touristique dans le passé, et pour éviter une réimplantation de ces dernières, une fois les travaux terminés, il a été décidé la création d'une unité de police qui conserverait le contrôle de ce territoire.

La Brigade Spécialisée de Terrain des Halles (BST 01) est née le 1^{er} avril 2015. Elle est rattachée au Commissariat du 1^{er} Arrondissement de Paris contrairement à beaucoup de BST qui sont souvent rattachées au chef de district. Elle se situe au 40 rue du Louvre à Paris 1^{er}.

Elle est composée de 25 policiers, gradés et majors compris.

Les effectifs ont suivi une formation durant les quinze premiers jours, dont une semaine de formation théorique avec une découverte de l'arrondissement et plus précisément, des Halles.

Le but de cette formation était de mieux comprendre toutes les problématiques liées aux Halles, en termes de verbalisation, de délinquance, mais également acquérir une meilleure connaissance du secteur, de ses partenaires et de tous les enjeux de ce quartier.

La mission numéro un des effectifs de la BST 01 est de connaître parfaitement leur territoire, les commerçants, les habitants, la délinquance et les SDF, qui peuvent représenter une mine d'informations...

On est proche en termes d'idéologie, de l'ancienne police de proximité.

La deuxième semaine de formation est une formation commune à toutes les BST. Il s'agit d'une formation pratique sur les violences urbaines, mise à niveau au tir et aux Gestes Techniques et Pratiques d'Intervention. Tous les

collègues qui intègrent la BST doivent suivre cette formation.

Les effectifs de la BST sont identifiables, car équipés d'un polo bleu marine et d'un gilet tactique.

Dans leur dotation personnelle, notons la présence d'un casque de maintien de l'ordre, de lunettes, coudières, et jambières.

La BST est également équipée de quelques boucliers MO, d'un bouclier balistique souple, du pistolet mitrailleur Beretta 12SD et de pistolets à impulsion électrique TASER.

Les fonctionnaires de la BST fonctionnent sur un cycle horaire en 4/2.

Ils sont divisés en trois groupes, un en repos, deux qui travaillent sur les horaires suivants : 14h30 - 22h40 tous les jours, sauf les vendredis, samedis et veilles de jour férié où un décalage est appliqué sur la base du : 16h30 - 00h40. À savoir que les collègues font régulièrement du rabioteur sur leurs vacances.



Le territoire de la BST regroupant le quartier des Halles, les jardins, la zone commerciale et ses 3 niveaux ainsi que son RER, mais également le centre BEAUBOURG, est couvert par les collègues de la BST essentiellement par des patrouilles pédestres. L'utilisation du véhicule ne se fait qu'en cas de grosse difficulté pour extraire des collègues et/ou interpellations, soit pour se rendre sur un autre SAIP pour présenter une affaire quand celui du 1^{er} arrondissement est fermé.

Les missions des collègues de la BST passent par de la réquisition TNPS, mais également par de la prise de contacts avec les commerçants, par de la prévention situationnelle (être visible), gérer tous les problèmes de délinquance et faire remonter les informations glanées sur le terrain.

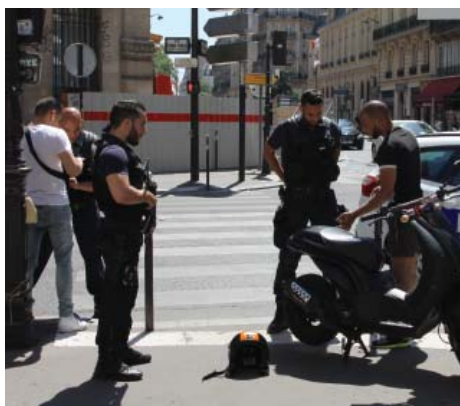
Ils sont en contact permanent avec les agents de sécurité du forum des Halles, avec le PC Forum, qui gère 450 caméras de haute qualité, permettant d'obtenir un maximum d'informations en cas de crime ou délit se produisant sur le secteur.

Une autre facette de leur travail consiste à faire de la police administrative du fait du nombre important de commerces sur le quartier. Faire respecter les horaires de fermeture des établissements, contrôler les débits de boissons, faire respecter les surfaces des terrasses présentes sur la voie publique...

La BST des Halles travaille sur réquisition permanente du Procureur de la République.

Les collègues interpellent régulièrement des individus avec des quantités de stupéfiants significatives, allant du cannabis à la cocaïne, en passant par du crack. Ils interpellent également des cambrioleurs ou des individus pour du recel, mais gèrent également du port d'arme et toutes atteintes aux personnes. À taux plein, en termes d'effectifs, la BST affiche entre 80 et 100 interpellations par mois.

Nous avons d'ailleurs suivi un équipage de trois collègues, un brigadier, et deux gardiens, durant leur patrouille. Leur sens policier n'a pas tardé à repérer deux individus montés sur un scooter, qui visiblement cherchaient à éviter un éventuel contrôle.



Le passager du scooter était porteur d'une barrette de résine de cannabis et de deux « bonbonnes » de cocaïne. Il a donc été interpellé et conduit au SAIP 1^{er} pour présentation devant l'OPJ pour infraction à la législation sur les stupéfiants. Le conducteur du scooter étant démuné de pièce d'identité, et de la carte grise du scooter, a également été conduit au SAIP pour vérification de son identité et effectuer des vérifications quant à la provenance du scooter. Le conducteur après vérifications a été laissé libre, alors que le passager, porteur de produits stupéfiants a été placé en garde à vue, à l'issue de laquelle, une COPJ lui a été remise.

Les effectifs de la BST 1^{er} ont fait partie des primo-intervenants sur le Bataclan, le 13 novembre 2015, qui sont venus en aide à de nombreuses victimes. Cette intervention les a marqués à jamais.

Vu le risque attentat plus que jamais présent dans notre pays et particulièrement sur la capitale, les Halles pouvant être une cible potentielle pour des terroristes, en raison du nombre important de personnes présentes sur ce secteur chaque jour, les collègues de la BST sont très vigilants et ne lâchent pas la pression pour faire de ce lieu, un endroit de détente, sûr.

D'ailleurs, la BST équipe quotidiennement une « TV Sécu » qui patrouille sur le secteur du forum des Halles pour sécuriser ce site sensible, et prévenir tout risque d'attentat.



Wissem FUESMI
Délégué BST 01

Le Recrutement :

Un Télégramme est diffusé proposant des postes à pourvoir à la BST des Halles. Si vous êtes titulaire, vous pouvez effectuer un rapport de demande d'affectation à ce service, visé par votre hiérarchie, qui sera transmis à la hiérarchie de la BST.

Dès lors, cette dernière pourra vous convoquer pour un entretien qui définira si vous êtes susceptible d'être retenu pour intégrer ce service. La BST souhaite accueillir plus de femmes, étant donné qu'un nouveau phénomène voit le jour sur les Halles et Paris en général.

Celui des bandes féminines. Pour lutter contre ce nouveau fléau, des effectifs féminins sont indispensables.

- À noter ! La BST vous intéresse ? Vous avez la possibilité de demander d'effectuer un stage de découverte à la BST, sur un cycle. Pour cela, il vous suffit de rédiger votre demande par rapport et le transmettre, une fois qu'il a été validé par votre hiérarchie. Ce genre de stage permet à la BST de repérer certains collègues pour une prochaine affectation.

LE TRAVAIL DE NUIT DANS LA POLICE NATIONALE

DOSSIER SPÉCIAL

Toutes les études, rapports ou textes sur le sujet, dans toute l'Europe, commencent par préciser le caractère exceptionnel que doit revêtir le travail de nuit et conviennent d'un impact non négligeable sur la santé à moyen ou long terme.

Ce dossier « Spécial Nuit » aura donc pour but, de vous expliquer que si le métier de Policier est très particulier et difficile, de jour comme de nuit, actuellement, les Policiers, travaillant pourtant exclusivement la nuit, ne sont pas reconnus comme ayant un statut de travailleur de nuit.

Face au constat de vide revendicatif pour les « nuiteux » depuis 1996 avec la mise en place du 4/2, mis à part l'éternel

revendicatif à la veille d'élections concernant la revalorisation des heures de nuit (fixées par la fonction publique), UNITÉ SGP POLICE-FO a monté un dossier complet visant à faire reconnaître un véritable statut de Travailleur de nuit dans la Police Nationale avec des pistes revendicatives, tant sur la protection du Policier de nuit, que sur l'amélioration de ses conditions de travail et de vie.

Les « nuiteux », souvent coupés du monde policier de jour, ne peuvent éviter, au bout d'un certain temps, que les problématiques liées au travail de nuit ne leurs soient posées. Si nous prenons notre part de responsabilité et, si la « concurrence

syndicale » vous dira sûrement à la lecture de notre dossier « spécial nuit » qu'ils ne nous ont pas attendu sur le sujet, la réalité, vous la connaissez, vous la vivez quotidiennement depuis des années : Le monde de la nuit dans la Police Nationale a été le désert revendicatif depuis 1996, que personne ne vienne vous dire le contraire !

UNITÉ SGP POLICE y met un terme !

Nous faisons dès aujourd'hui de la reconnaissance du travail de nuit un véritable enjeu NATIONAL pour la santé et les conditions de travail des Policiers de nuit.

Aspects Législatifs et réglementaires

« Il ne suffit pas de travailler occasionnellement pendant une période de nuit pour être considéré comme un travailleur de nuit ».

L.3122-31 du code du travail définit le travail de nuit (entre 21h00 et 6h00) et le différencie du travailleur de nuit (salarié qui accomplit, sur une période de référence, un nombre minimal d'heures de nuit dans une période définie)

Si les textes de lois et le Code du Travail français, et dans la plupart des pays européens, identifient clairement le travailleur de nuit et le différencient bien du travail de nuit, qu'en est-il dans la Police Nationale ?

Un Policier ponctuellement décalé sur le créneau du Travail de nuit (21h-6h) ne fait pas de lui un travailleur de nuit au sens des textes comme devrait l'être son collègue affecté en roulement de nuit, en BAC ou toute autre unité travaillant exclusivement sur ce créneau. Si la pénibilité de ces décalages ponctuels et de ces horaires doit être prise en compte, rien à voir avec un impact à court, moyen ou long terme sur sa santé. Pourtant, si l'on regarde de plus près, quelle différence de traitement dans la prise en compte de cet impact sanitaire notre Ministère fait-il entre ce Policier décalé occasionnellement et un Policier travaillant exclusivement la nuit ? Aucune !



UNITÉ SGP POLICE-FO revendique donc la mise en place d'un statut de travailleur de nuit dans la Police Nationale avec toute la prévention nécessaire, le curatif possible et le compensatoire juste et indispensable.

Établir un état des lieux «POLICE»

L'impact du travail de nuit sur la santé des travailleurs a été beaucoup étudié et ses effets sont désormais relativement identifiés. Seules des études de type épidémiologiques tendent à démontrer ce qui reste encore du domaine de la probabilité dans beaucoup d'études. La Police Nationale est l'un des principaux employeurs recourant au travail de nuit, mais est quasiment la seule à faire appel à des travailleurs exclusifs de nuit.

Pourtant, à ce jour, notre ministère n'a :

- aucune cartographie de ses effectifs de nuit
- aucune étude nationale sur leurs conditions de travail,
- aucune étude épidémiologique sur leur santé alors que le CIRC* classe désormais le travail de nuit comme agent cancérogène probable.

A croire, si vous n'en étiez pas encore convaincus, que le monde de la nuit n'intéresse personne dans notre ministère. La preuve de plus d'un monde de la nuit coupé du reste de la Police Nationale.

UNITÉ SGP POLICE-FO a demandé au Directeur Général de la Police Nationale une étude épidémiologique sur le travail de nuit dans la Police Nationale afin de mieux connaître ceux et celles qui travaillent la nuit et surtout leurs problématiques, tant sur leurs conditions de sécurité et de santé au travail que pour leurs conditions de vie. Il est temps de prendre en compte l'impact non négligeable du travail de nuit sur le moyen ou long terme.

Les mesures à prendre :

1/ concernant les heures de nuit :

Mise en place d'une revalorisation spécifique

2/ concernant les Policiers de nuit :

1. Identifier les risques liés au travail de nuit
2. Mettre en place les mesures de prévention adaptées aux risques identifiés
3. Exiger les mesures curatives (à court et moyen termes)
4. Mettre en place des mesures compensatoires liées au statut de travailleur de nuit



(*Centre International de recherche sur le Cancer de l'OMS)

Effets et impacts du travail de nuit sur la sécurité et la santé

Le travail de nuit n'est pas sans poser problème autant du point de vue de la sécurité au travail (accidents du travail, accidents de trajet) que de la santé. Outre les troubles de la vigilance aux répercussions immédiates sur un risque accru d'accident du travail, les études scientifiques pointent également des effets sur le long terme au niveau de la santé des travailleurs (troubles divers, cancers...).

En ce qui nous concerne, la nécessité d'assurer la continuité d'un service public est évidemment indispensable. Le Code du travail prévoit aussi que si son recours est exceptionnel (dans notre cas) « il doit prendre en compte les impératifs de protection de la sécurité et de la santé des travailleurs. » C'est à ce niveau là que nous notons des insuffisances de notre ministère et que s'inscrit notre travail pour une véritable reconnaissance du travailleur de nuit dans la Police Nationale.

Effets et Impacts sur la sécurité au travail :

Les effets du travail de nuit sont de plusieurs ordres.

1/ Effets sur le travail lui-même avec les risques d'accident du travail :

Il paraît évident que le monde de la nuit et le travail de nuit présentent des facteurs de risques aggravants de certaines situations avec un risque d'accident du travail accru. (Accidents du travail, gravité des accidents, trajets retours...)

2/ Effets sur les conditions de travail des travailleurs de nuit :

On constate souvent, surtout depuis la mise en place du 4/2 en 1996, un isolement des « nocturnes » du reste de la Police Nationale.

- Accès à la formation, au tir, aux services administratifs, assistance sociale, psychologues, syndicats, sport, etc... Tout nécessite souvent de revenir sur les repos.
- Absence de restauration administrative
- Accès moindre à l'information en général
- Déroulement de carrière en berne etc...
- Locaux et matériels adaptés (éclairage, espaces de repos...)
- Disparition de la descente de nuit depuis la mise en place du 4/2 avec le débat sur le repos de cycle.



3/ Effets et risques pour la santé physique des personnels :

S'il est évident que les individus sont physiologiquement inégaux face au travail de nuit, il ressort tout de même que les effets repérés chez les travailleurs sont dus principalement à un trouble de la synchronisation de l'horloge biologique cumulé aux effets d'un déficit chronique de sommeil ainsi qu'à sa mauvaise qualité. Parmi les pathologies associées au travail de nuit :



a) Troubles du sommeil :

Qualité du sommeil moindre la journée (bruit, chaleur, lumière du jour ...) Rythme social et obligations familiales... Tous ces facteurs d'environnement physiques et sociologiques perturbent le sommeil et le rythme biologique du travailleur de nuit. S'il est démontré que l'homme peut décaler son rythme biologique, il est aujourd'hui également montré qu'il ne l'est pas durablement sans impact sur la santé.

b) Somnolence et troubles cognitifs :

Le décalage du rythme biologique s'accompagne de risques de somnolence liés à la dette de sommeil mais également de difficultés à analyser les situations et à y réagir.

c/ Effet sur la santé Psychique :

Les études démontrent que le manque de sommeil porte atteinte à la santé psychique des travailleurs : Irritabilité, anxiété, troubles de l'humeur, état dépressif.

d) Troubles métaboliques et pathologies cardiovasculaires :

Nombre d'études montrent de nombreux troubles métaboliques liés à un cumul de facteurs : Décalage horaire des repas, mauvaise alimentation, surconsommation médicamenteuse (somnifères pour dormir), excitants (café pour rester éveillé...) pouvant provoquer, problèmes de surpoids, obésité, diabète, hypertension, pathologies cardiovasculaires...

- Autres troubles digestifs récurrents : ballonnements, les troubles du transit et les douleurs abdominales

e) Certains cancers :

Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a d'ailleurs classé en 2007 le travail de nuit comme « probablement cancérogène » (groupe 2A) pour l'homme dans le tableau des risques des expositions professionnelles.

Le croisement des études internationales sur le sujet démontre aujourd'hui un risque probable de cancer lié au travail de nuit. Ce risque est donc à prendre au sérieux.

4/ Risques sociologiques et familiaux :

Le Policier, travaillant régulièrement de nuit subit comme son collègue travaillant en 4/2 de jour, une « désocialisation » liée à son cycle de travail. On ne fera pas ici le débat sur la nécessité de nouveaux cycles permettant à nos collègues d'avoir plus de week-end en famille. Mais en plus d'avoir un régime cyclique atypique, il subit l'impact supplémentaire du décalage complet dû au travail de nuit. Cela entraîne une limitation maximum de la vie sociale et familiale pouvant mener à l'isolement (limitation des loisirs, activités sportives et culturelles effectuées en solitaire, réduction du réseau amical, conséquences évidentes sur la vie familiale par une altération de la vie conjugale...)

En conclusion :

On constate donc aujourd'hui des risques avérés et probables non pris en compte dans nos commissariats et différents services de la Police Nationale par notre ministère. Nos collègues exercent pourtant, pour certains, depuis de très nombreuses années la nuit, et exclusivement la nuit. Qu'en est-il de leur santé ? De leur suivi ? De leurs conditions de travail ? De leur reconnaissance comme travailleur de nuit et de l'accompagnement qui va avec ?

► Quel est le suivi individualisé des policiers de nuit différencié de celui des Policiers exerçant la journée ? Aucun !

► Quelle sera la reconnaissance en maladie professionnelle ? Aucune à ce jour !



Une vraie reconnaissance exige un vrai statut !

UNITÉ SGP POLICE-FO a décidé de mettre tout en œuvre pour qu'un véritable statut légal de travailleur de nuit soit mis en place. Seule la reconnaissance d'un statut de travailleur de nuit ouvrira des droits spécifiques prévus par les textes français ou européens. Le cahier revendicatif de certains syndicats se limite trop souvent pour les Policiers de nuit, seulement avant chaque élection, à une petite ligne réclamant sans conviction la revalorisation des heures de nuit, et pour cause... Le texte prévoyant l'indemnité horaire pour travail de nuit et sa majoration (scandaleuse) pour travail intensif s'élevant en tout à 0.97 € de l'heure, étant un texte fonction publique, ne dépend donc pas des seuls syndicats de Police mais bien des organisations syndicales siégeant au niveau de la fonction publique. Réclamer une revalorisation de cette indemnité au titre « POLICE » relève de la démagogie ou pire, de l'ignorance, et s'apparenterait à un syndicat de Police réclamant une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires !

(Au titre de FO, nous aurons ce débat sur la revalorisation des heures de nuit au niveau de la Fédération Générale des Fonctionnaires – FO avec le ministère de la fonction publique.)

De plus, cela démontre au mieux, une vision très étriquée et limitée des spécificités du monde de la nuit dans la Police Nationale, au pire, une absence totale de la prise en compte des difficultés des « nuiteurs ».

Pour UNITÉ SGP POLICE-FO beaucoup de choses doivent être rapidement mises en place et notamment en dressant un inventaire des risques liés au travail de nuit dans la Police Nationale.



Ce dossier doit être pris en compte au plus vite par notre ministère que nous avons d'ores et déjà saisi sur le sujet.

1. Mise en place d'une étude épidémiologique sur le travail de nuit dans la Police Nationale
 2. Activation des acteurs du Ministère : Médecine de prévention, médecine statutaire, SSPO, Inspecteurs Santé et Sécurité du Travail. CHS-CT de réseau PN et de chaque CHS-CT déconcentré. Prise en compte du risque « Nuit » dans les documents Unique d'Évaluation des Risques (DUERMI2). Identifier les risques liés au travail de nuit dans la Police Nationale pour enfin reconnaître le statut légal de « travailleur de nuit ».
 3. Mise en place d'un plan pluriannuel de prévention des risques pour une prise en charge et un suivi individualisé des travailleurs de nuit (Mise en place d'une fiche individuelle d'exposition aux risques => Reconnaissance de certaines pathologies en maladies professionnelles).
 4. Amélioration des conditions de travail. Cycles horaires (temps de repos) et organisation du temps de travail. Adaptation du matériel pour les travailleurs de nuit. Meilleure prise en compte des aspects liés à la carrière des fonctionnaires travaillant la nuit (formation, tir, information, sport, déroulement de carrière...)
 5. Mise en place des mesures compensatoires indispensables à la reconnaissance du statut de travailleur de nuit.
- UNITÉ SGP POLICE-FO exige la prise en compte de l'impact démontré sur la santé des travailleurs habituels de nuit par un renforcement du statut d'actif de la Police Nationale et notamment en leur permettant une retraite anticipée au prorata des années de nuits effectuées, SANS DÉCOTE ! De même, nous exigeons une allocation spécifique nuit.

Être Policier travaillant la nuit en France, être «nuiteux», dans notre jargon, c'est bien souvent être livré à soi-même. Alors il y a de bons côtés, nous ne le nierons pas, les études le montrent d'ailleurs : Moins de pression hiérarchique, plus de liberté d'initiative et de sens des responsabilités, mais ce bon côté des choses ne doit pas nous faire oublier, voire ignorer les difficultés spécifiques liées au travail RÉGULIER de nuit.



UNITÉ SGP POLICE-FO ne se contentera pas d'un dossier revendicatif, à la veille des élections sans lendemain. Il nous faudra du concret sur le sujet et rapidement. Beaucoup de mesures peuvent (doivent) déjà être mises en place.

Le travail de nuit fait partie intégrante du métier de Policier et de la Police Nationale, UNITÉ SGP POLICE-FO se charge de le faire RECONNAÎTRE !

Chers collègues «nuiteux», vous avez pu avoir le sentiment légitime de vous sentir abandonnés de tous, coupés du reste de la Police Nationale et de ses problèmes «diurnes».

UNITÉ SGP POLICE-FO met fin à 20 ans de sentiment de vide et a pris le dossier «NUIT dans la Police Nationale» à bras le corps et ne vous lâchera pas.

Ce dossier est pour nous désormais d'une IMPORTANCE CAPITALE et revêt un caractère URGENT, faire reconnaître un VÉRITABLE STATUT de TRAVAILLEUR de NUIT et tout notre revendicatif qui va avec.

Nous ne doutons pas que notre dossier SPÉCIAL NUIT va faire bouger les lignes, de notre administration comme des autres syndicats. Tant mieux, si tout le monde s'intéresse demain aux «nuiteux» si longtemps laissés pour compte dans leur reconnaissance spécifique grâce à notre travail.



Dominique LE DOURNER (à droite)
Délégué National

Philippe BOUSSION (à gauche)
Secrétaire Départemental 49

TÉMOIGNAGE DE YOHANN, 41 ANS, GARDIEN DE LA PAIX DEPUIS 1995, MARIÉ AVEC 2 ENFANTS AFFECTÉ À LA BRIGADE DE NUIT DU MANS DEPUIS DÉCEMBRE 2003



Je travaille en 4-2 de 20h50 à 5h00. J'ai choisi ce travail nocturne pour les missions de police et afin de pouvoir m'occuper de mes enfants.

Aujourd'hui, cela me permet d'emmener et de récupérer mes enfants à l'école et aux activités sportives extrascolaires.

L'organisation de la vie sociale (famille, amis) est un casse-tête car il faut anticiper les dates de rencontre, longtemps à l'avance, car je ne bénéficie que d'un week-end sur six de repos, et même anticipé, cela reste compliqué car l'administration ne me donne son accord ou non qu'un mois à l'avance.

Concernant la vie de famille, mon épouse travaillant en hebdomadaire, j'essaie de diminuer mon temps de sommeil sur ses jours de repos afin de partager un maximum de temps.

Je déplore le peu de reconnaissance de l'administration par rapport au travail nocturne, tant sur le plan physiologique que pécuniaire, 0,97€ de l'heure de nuit soit 7,80€ par nuit travaillée.

De plus le manque de structures (stand de tir, salle de sport) accessibles la nuit m'oblige à effectuer ces activités sur mon temps libre entre deux vacations.



INTERVIEW DE MICHEL, 55 ANS, SOUS-BRIGADIER, MARIÉ AVEC DES ENFANTS AFFECTÉ À LA BRIGADE DE NUIT D'ANGERS

Sur 31 ans de services, combien d'années as-tu passé à la nuit en tout ?

J'ai passé 28 ans à la nuit sur 28 ans de voie publique. J'étais à la nuit à Paris.

J'ai toujours été affecté en section à faire de la Police Secours, véritable cœur de métier du Policier. J'ai donc été amené à faire le cycle de nuit parisien de l'époque 23h30/6h30 sur 6 nuits. Ensuite j'ai connu sur Angers le 3/2 (Après-midi – Matin/Nuit – renfort) et en 1997, la réforme horaire a mis en place le 4/2, j'ai choisi la nuit.

Tu parles de choix. Comment s'est effectué ta première affectation de nuit ? Un choix ?

En effet, j'étais jeune flicard, le travail de Policier de nuit me semblait plus intéressant à l'époque.

Plus de délinquance, moins de servitudes. Le travail me plaisait et était vraiment

différent de celui du jour. On était vraiment amené à faire ce que j'aimais dans la Police : Le sentiment de faire un vrai travail de flic contre une délinquance dure.

Il y avait aussi l'aspect convenances personnelles. J'habitais à Chartres, les horaires étaient donc pratiques pour les allers-retours, beaucoup moins de monde sur ces créneaux horaires, que ce soit sur la route ou dans les transports en commun.

Comment organise-t-on sa vie familiale en travaillant la nuit ?

Il y avait les fameux post-it pour se passer les messages ! (sourire amusé)

Ma femme travaille à l'hôpital et nous avons donc eu l'habitude d'être en décalé tous les deux. Ma femme déposait les enfants à l'école le matin, on les mettait en demi-pension le midi, et je les récupérais l'après-midi. Les repos en semaine et mes après-midis de libres me permettaient de m'occuper des enfants.

Quel regard a porté ton épouse sur ton travail de nuit ?

Elle-même en régime atypique, n'a jamais eu de regard trop critique sur mes horaires. L'aspect familial n'a pas eu trop à en pâtir.

Nous avons par contre souffert niveau vie sociale, cela a été très dur de concilier nos horaires et notre vie complètement décalés avec les autres. Le sport, c'est très compliqué, on avait réussi à trouver une activité commune en fin d'après-midi, mais ce n'était pas simple.

On est forcément toujours décalé avec tout le monde. Il est vrai que cela nous pesait à la fin que les gens, nos amis, devaient s'adapter à nous plutôt que l'inverse.

Pourquoi être resté autant d'années à la nuit ?

Je pense, honnêtement, par convenance personnelle et par une forme de routine de vie qui s'installe également, mais en tout cas pas pour l'argent (rires) !

Je ne pense pas non plus, ces

derniers temps, pour le travail. Le travail de Policier de nuit a beaucoup évolué de mon point de vue et je me trouvais en décalage sur la fin.

Être en Police-Secours la nuit aujourd'hui c'est essentiellement intervenir sur des ivrognes ou des histoires liées à l'alcool. Ce genre d'interventions qu'on réglait sur place avant et sur lesquelles on ne peut plus rien faire aujourd'hui sinon subir. En face ils le savent alors ça dégénère souvent...

Je n'ai aucun regret à être resté à la nuit autant d'années, même si ces derniers temps je ne me retrouvais plus vraiment dans le travail demandé. De même, il y a eu pas mal de renouvellement dans les équipes et je faisais partie des « anciens », les jeunes n'ont pas la même vision des choses. La Police Nationale a évolué, la société aussi, les pratiques policières avec. Je n'ai, par contre, aucun regret non plus à être au jour depuis peu.

Avec la découverte aujourd'hui du travail de jour venant contredire certains a priori que j'avais, je serais sans doute venu au jour plus tôt.

Quels sont pour toi les points les plus positifs au travail de nuit ?

Aujourd'hui, je dirais d'avoir tous mes après-midis de libres. Plus jeune, j'aurais certainement mis en premier, le travail, plus intéressant à l'époque, plus porté sur la délinquance plus importante. Il y a aussi le fait qu'il y a moins de hiérarchie la nuit qui laisse donc la place à beaucoup plus d'autonomie d'action et à l'initiative. Il faut souvent qu'on se débrouille seul la nuit et qu'on prenne les décisions.

“LE REPOS DE CYCLE N'EST PAS ASSEZ RÉCUPÉRATEUR ET NE PERMET PAS D'ORGANISER LA MOINDRE SORTIE.”

Et les points les plus négatifs ?

Sans hésiter le repos de cycle !

À la nuit, le cycle actuel ne permet pas deux jours de repos complets.

On finit le cycle à 5h00 le matin du samedi par exemple. Le reste du samedi est alors bien entamé après avoir dormi et on n'est pas en grande forme. On a le dimanche de repos, puis, dès le lundi soir on reprend le travail.

Quand les nuiteux prévoient un week-end en famille, à la mer ou autre, ils enchaînent souvent directement sans dormir après la nuit, sinon ce n'est même pas la peine de partir...

Le repos de cycle n'est pas assez récupérateur et ne permet pas d'organiser la moindre sortie. Souvent avec les collègues de nuit, le sujet de ce repos trop court pour récupérer ou organiser des sorties était abordé.

Le collègue du jour qui a peu de week-end, comme pour la nuit, peut partir le vendredi soir et revenir le dimanche soir ou même le lundi matin ; en tout cas il peut organiser un week-end en famille calé sur une vie sociale normale. À la nuit, ce n'est pas possible, nous n'avons pas de vrai repos.

Il manque une descente de nuit au repos de cycle !

Sinon pour les autres points négatifs, je pense que chaque service, de jour comme de nuit, a ses propres spécificités avec ses avantages et ses inconvénients.

Si tu devais entrer dans la Police Nationale aujourd'hui, retournerais-tu à la nuit ?

Déjà, je pense que je ne rentrerais pas dans la Police Nationale aujourd'hui (rires) !

Et si je devais le faire, je ferais un peu de VP, mais chercherais vite un travail de bureau, de procédure.

Le travail de voie publique, c'est devenu l'enfer. Je n'ai jamais fait autant d'outrages/rebellions que mes derniers mois à la nuit. Ça dégénère tout le temps, il n'y a plus moyen de faire notre boulot. Notre parole est systématiquement discutée, remise en cause, mise en doute. À quoi bon être assermenté ? Il faut se justifier sur tout, vis à vis de tout le monde, pour des interventions sans intérêt. Dehors, les gens, sachant le peu de crédit que nous tient l'administration, et l'alcool aidant, nous poussent à bout.

Même à la surveillance des GAV la nuit, c'est devenu l'enfer ; ils nous parlent comme à des chiens, nous menacent de leurs avocats. Franchement, psychologiquement c'est devenu très dur de faire son travail de Policier la nuit.

“ON NE PEUT PAS PARLER NON PLUS DE RECONNAISSANCE SI L'ON REGARDE DU CÔTÉ DES 0,97€ DE L'HEURE...”

Quel regard portes-tu sur la reconnaissance et la prise en compte dans la Police Nationale de tes nombreuses années à la nuit, presque une carrière complète ?

La reconnaissance est inexistante à mon avis.

28 ans de travail de nuit. Je suis sous brigadier...

On ne peut pas parler non plus de reconnaissance si l'on regarde du côté des 0,97€ de l'heure...

Si je suis certain que tous les Policiers, de nuit comme dans les bureaux le jour, font leur travail, je pense que notre ministère devrait tout de même faire un geste pour celui qui passe plus de vingt ans sur la VP la nuit.

Si tous les Policiers ont le 1/5ème à raison de 5 ans maximum par exemple, le Policier de nuit devrait avoir un peu plus.

“J'AI EU UN GROS SOUCI DE SANTÉ...EST-CE QU'IL Y A UN LIEN AVEC LE TRAVAIL DE NUIT ? JE NE SAIS PAS...”

As-tu eu des soucis de santé que tu mettrais en lien avec tes nombreuses années à la nuit ?

Oui, j'ai eu un gros souci de santé.

Après onze mois d'arrêt, j'ai repris aujourd'hui avec un mi-temps thérapeutique comme chef de poste à la journée.

Est-ce qu'il y a un lien avec le travail de nuit ? Je ne sais pas !

Il faudrait savoir s'il y a eu un nombre significatif de cas comme le mien dans la Police Nationale chez les Policiers de nuit. Il faudrait sans doute étudier la question. Cela me fait penser que je demanderai à mon médecin et au médecin chef du SGAMI ce qu'ils en pensent.

Ce qui est sûr, c'est que l'hygiène de vie n'est pas au top quand on travaille la nuit dans la Police Nationale.

Les repas aux horaires décalés, la qualité des repas...

Il y a sûrement des incidences en 28 ans de mauvaises pratiques, même si je n'ai jamais été, contrairement à beaucoup de collègues, un gros consommateur de café.

De même, je n'ai jamais eu besoin d'aide médicamenteuse pour dormir le jour.

Ces dernières années, j'ai tout de même remarqué que le sommeil n'était pas du tout le même qu'en début de carrière. Le moindre bruit me réveillait, alors qu'avant ce n'était pas du tout le cas. Le sommeil se faisait moins réparateur qu'avant, je dormais moins également.

Ce qui est certain, c'est que je découvre depuis peu, par obligation, qu'on semble fait pour travailler de jour et pas la nuit.

J'avais quelques a priori sur le travail de jour, je m'aperçois que je le supporte bien. Je pense que si j'avais découvert certains aspects du travail de jour plus tôt, j'aurais quitté la nuit bien avant.



Docteur Florence FOULLON médecin chef coordonnateur national de la Médecine de Prévention dans la Police Nationale

Dans le cadre de ce dossier national qu'instruit actuellement UNITÉ SGP POLICE-FO visant à faire reconnaître un statut de travailleur de nuit dans la Police Nationale, il était primordial de rencontrer l'un des acteurs incontournables sur le travail de nuit dans la Police Nationale : La médecine de prévention !

Le 23 août 2016, une délégation UNITÉ SGP POLICE-FO composée de Dominique LE DOURNER, délégué national et Philippe BOUSSION, référent national, chargés des conditions de travail, rencontrait le Docteur FOULLON, médecin chef coordonnateur national de La MÉDECINE de PRÉVENTION pour la Police Nationale.



Appliqué à la PN, la médecine de prévention, qu'est-ce que c'est ?

La médecine de prévention est un droit pour les agents et une obligation pour l'employeur, selon le décret n°82-453 du 28 mai 1982 actualisé en 2015. Elle est pourtant parfois méconnue au sein de la PN, qui pourtant bénéficie de plus de 60 000 visites médicales de prévention annuellement et que les règlements rendent obligatoire la diffusion des informations afin de faciliter l'accès des personnels au médecin de prévention. Il reste encore beaucoup à faire pour être plus efficaces. Les médecins de prévention, obligatoirement qualifiés en médecine du travail et ayant, pour la plupart, une véritable expérience du monde policier, se distinguent réglementairement des médecins statutaires et de contrôle par la nature de leurs missions. Les nôtres portent sur la préservation de la santé physiologique et psychique de l'agent par rapport aux conditions de travail (contraintes, horaires, équipements utilisés, aménagements de poste, organisation, fonctionnement...) au poste qu'il occupe. Nous intervenons à de nombreux niveaux, de la surveillance médicale (périodique obligatoire ou à la demande) des policiers à la visites des locaux et au conseil. Ainsi, tout dernièrement, à la demande de la DGPN, qui est à l'écoute de la médecine de prévention, et en concertation avec les organisations syndicales, nous avons pu apporter notre contribution aux travaux pour la réforme des cycles de travail. C'est d'ailleurs ce décret de 1982 qui prévoit la saisine du médecin de prévention de tous projets d'organisation ou de fonctionnement d'un service compte tenu de leur éventuel impact sur les conditions de travail des agents et de leur santé.

Prévention et travail de nuit dans la PN

Quelle est son action sur un facteur risque aujourd'hui reconnu comme pouvant avoir un impact avéré sur la santé et que nous ne pouvons éviter dans la Police nationale : Le travail de nuit ?

Domaine important, le travail de nuit au sein de la PN reste un sujet complexe en raison des impératifs du H24, 7 jours / 7 toute l'année et également du fait que, dès son recrutement, le policier doit « être apte à travailler de jour comme de nuit ». Comme le démontrent les études aujourd'hui, ce principe n'est pas toujours compatible avec la réalité physiologique. Mais il ne faut pas confondre le policier qui, de temps en temps, enfonce une porte à 6 heures du matin, avec un policier qui travaille en brigade de nuit. Le travail de nuit a une définition précise et est réglementé.

Certaines personnes ont une capacité à récupérer plus rapidement que d'autres, à ne pas être de gros dormeurs...car nous sommes physiologiquement inégaux devant le travail de nuit. Il s'agit donc d'une capacité plus que d'une aptitude médicale. C'est pourquoi, avant toute affectation sur un poste de travail de nuit, l'agent doit passer une visite médicale de prévention conformément au code du travail.

Travail de nuit

Y a-t-il un état des lieux des pratiques de terrain dans la Police Nationale visant à évaluer et éviter les risques liés au travail de nuit dans la Police Nationale ? (Accident du travail – accident trajet – impacts sur la santé)

Nous avons effectué quelques études « ponctuelles » mais rien d'ampleur sur le sujet. Il y a eu quelques études des CHU Lyon et de TOULOUSE. Ce dernier a saisi les médecins de préventions locaux et souhaitait y intégrer les policiers mais cela semblait aussi compliqué compte tenu de la charge de travail des uns et des autres.

Quelles sont les actions spécifiques mises en place ou qui pourraient l'être, par la médecine de prévention concernant le travail de NUIT ?

Privé de possibilité d'action de types primaires, le risque étant inévitable, il est très important de communiquer.

Une information technique des données de prévention pourrait être communiquée aux fonctionnaires (prise de repas, activité...). C'est surtout un travail d'information pour les fonctionnaires eux-mêmes bien sûr, mais aussi à l'attention des chefs de services et des médecins de prévention également.

Nous avons déjà rédigé des informations à leur intention pour avoir de bonnes pratiques (alimentaires, sommeil, luminosité etc...), il faut persévérer.

Nous demanderons en CHS-CT de Réseau PN de même que dans tous les CHS-CT locaux la mise à jour des DUERMI en intégrant le facteur risque « travail de nuit » dans les services de la PN.

Travailleur de nuit

Nous pensons qu'il est indispensable de différencier le travail de nuit, même ponctuel, du travailleur de nuit.

Comment se fait-il que notre Ministère ne définisse pas, comme le prévoit le Code du travail, le travailleur de nuit dans la PN ?

En effet, il n'y a pas actuellement une telle définition pour les travailleurs de nuit, notamment en raison du principe déjà évoqué selon lequel « un policier est apte à travailler de jour comme de nuit ».

Il faut aussi rappeler que pour ces travailleurs de nuit, il y a tout de même quelques points positifs à travailler exclusivement la nuit. Généralement la vie sociale est calée et permet la garde des enfants. La régularité de ce cycle, plutôt qu'un cycle alternant avec des vacations de journée plus perturbantes encore, est également un point favorable.

Et le manque de hiérarchie à la nuit laisse place à plus d'initiatives.

L'aspect relationnel doit être pris en compte, c'est un facteur important, les temps de chevauchement ne sont pas suffisant lors de changement de brigades. Il ne laisse pas la place aux échanges (esprit d'équipe).

Nous réclamons la reconnaissance d'un statut de travailleur de nuit et une véritable politique de prévention liée à ce statut

La Police Nationale étant un des plus gros employeurs de travailleurs de nuit, ayant la spécificité de travailler exclusivement de nuit, nous demanderons donc une étude épidémiologique nationale sur les travailleurs de nuit dans la PN et la mise en place d'une fiche individuelle d'exposition aux risques pour les travailleurs de nuit !

Comment faire de la Prévention sans jamais avoir recensé les risques liés au travail de nuit ?

Cette étude devra donc être ambitieuse (impact sur le travail et sur les conditions de travail, sur la santé des Policiers mais également sur sa vie sociale et familiale).

Les risques liés au travail de nuit ont été recensés depuis longtemps par la haute autorité de santé (HAS) et sont pris en compte par les médecins de prévention, puisque les policiers travailleurs de nuit doivent bénéficier d'une surveillance au moins annuelle alors que ce n'est pas le cas pour la plupart des policiers vus en visite médicale tous les deux ou trois ans. Néanmoins, vous avez raison, ce type de suivi et d'étude est le cœur de métier de la médecine de prévention ! Malheureusement, compte tenu de l'état de notre informatisation, il nous sera impossible d'appuyer sur un bouton et de recenser immédiatement de telles données.

Attention tout de même. Si une étude épidémiologique ambitieuse devrait être mise en place, elle ne doit pas être faussée par certains aspects, tels que le nombre d'arrêts maladie : Beaucoup de policiers travaillant de nuit, par esprit de cohésion, et afin de ne pas affaiblir le service, ne se positionnent pas en arrêt de travail afin de ne pas léser le petit copain qui est en repos. C'est assez complexe.

Elle devra intégrer également les données d'accidentologie en service et trajet/travail, incluant les horaires des accidents.

Aujourd'hui, certains services ne nous informent même pas de l'affectation de nuit d'un policier, alors qu'il doit bénéficier d'un suivi médical de prévention spécifique (surveillance médicale spéciale annuelle). Alors que c'est obligatoire, nous ne sommes pas systématiquement informés des arrêts maladie ou blessures en service pour un suivi particulier des agents. Dans les deux cas, ces carences nous empêchent en outre de tenir à jour leur dossier médical individuel de prévention.

S'agissant des travailleurs de nuit, dans l'immédiat des progrès seraient possibles en appliquant plus scrupuleusement les textes, pour la santé de l'agent et aussi parce que sur ce dossier médical (décret de 1982 modifié) et sur la fiche d'exposition (décret 30/01/2012) aux risques repose la traçabilité des expositions aux risques professionnels tout au long de la carrière de l'agent

Le Docteur FOULLON s'est inscrit dans notre souci de prendre ce dossier très au sérieux.

Il est urgent pour nous de reconnaître le statut de travailleur de nuit dans la POLICE NATIONALE et de lier à ce statut toutes les mesures préventives possibles, les mesures curatives nécessaires, mais aussi les mesures compensatoires...



LA BRIGADE ANTI-CRIMINALITÉ DE NUIT DE PARIS



La Brigade Anti-Criminalité 75 Nuit a été créée le 03 Novembre 1993, née de la fusion de l'ensemble des brigades mobiles de Nuit de Paris. Il y a bientôt 23 ans.

Elle est composée de 3 Compagnies en tenues d'environ 30 fonctionnaires chacune et d'une compagnie en civil de 12 fonctionnaires, soit un total de 102 policiers de terrain.

À ces effectifs, s'ajoutent les 10 effectifs des équipes « autorités », qui viennent renforcer les collègues sur le terrain, comme cela fût le cas le 13 Novembre 2015 lors de l'attaque du Bataclan, où le

premier équipage intervenant ayant neutralisé un terroriste dans la salle de concert, au milieu du chaos était celui du Commissaire Adjoint de la 75N accompagné de son chauffeur.

Enfin, on compte les 8 personnels administratifs indispensables au bon fonctionnement du service et les 5 personnels du matériel.

Soit un total de 125 personnes, chiffre en baisse constante depuis de nombreuses années. Pour exemple, en 2013, le magazine PPRAMA de la Préfecture de Police annonçait un effectif total de 169 professionnels. Cette baisse découle de la Révision

Générale des Politiques Publiques et ses réformes structurelles visant à réduire les dépenses de l'État et donc, réduire le nombre de fonctionnaires.

Cette année, la courbe du nombre de Policier à la 75N tend à remonter, suite aux recrutements croissants annoncés et mis en place par le Gouvernement pour lutter contre l'insécurité dans notre pays.

Les équipes sont en général composés de 3 policiers, pour environ 15 à 18 véhicules qui sillonnent la capitale. Ils travaillent en 4/2, soit 4 nuits, de 22h20 à 06h30 et 2 jours de repos.

Le rôle principal de la BAC 75N est de lutter contre toutes sortes de criminalités, de l'infraction à la législation sur les stupéfiants aux ports d'armes, en passant par les vols et recels, les atteintes aux personnes et les individus fichés et recherchés...

La 75N est également intégrée sur des dispositifs de maintien de l'ordre ou violences urbaines et à ce titre, les collègues sont équipés de tout le matériel nécessaire, casque MO, bouclier MO, protections, Cougars, LBD 40, grenades MP7, grenades GMD...

Les policiers de la 75N sont également un renfort efficace pour les collègues des arrondissements et villes voisines de Paris.

Enfin, la 75N dans le cadre du plan BAC mis en place par le ministère de l'intérieur, peut être amenée à être primo-intervenant sur un attentat en cours ou une tuerie de masse. La mission prioritaire dans ce type d'intervention va être de faire cesser la tuerie en détournant l'attention des terroristes vers les policiers intervenant en les obligeant à se retrancher jusqu'à l'arrivée des groupes d'intervention de la FIPN.

Pour ce faire, les collègues sont tous équipés d'un gilet porte-plaques, d'un casque lourd à visière balistique et ont, en dotation collective, des boucliers balistiques souples (BBS), des fusils à pompe et des fusils d'assaut HK-G36. En armes non létales, ils sont pourvus de lanceurs de balles de défense modèle 4046 et de pistolets à impulsion électrique Taser ainsi que de moyens lacrymogènes en bombes aérosols et grenades.

La 75N a également vu son parc automobile renouvelé avec des Ford Mondéo et des Volkswagen Passat 140 chevaux. Si ces véhicules sont parfaitement adaptés à des missions d'anti-criminalité qui nécessitent des véhicules rapides et peu chargés, leur volume de malle limité et occupé en partie par le coffre sécurisé, accueillant le HK-G36, rend le chargement de tout l'équipement nécessaire à des missions de maintien de l'ordre et violences urbaines, difficile.

La BAC 75N (et c'est la seule en France), a été intégrée à la FIPN depuis 2010. À ce titre, les collègues reçoivent une formation dispensée par la BRI PP. Chaque nuit, 2 véhicules break sont équipés « FIPN ». Ils embarquent des gilets lourds, des casques lourds, des boucliers balistiques rigides, en plus de

l'armement collectif classique de BAC (HK-G36, Fusil à pompe)

Ces équipages sont censés intervenir sur un lieu de crise en appui et sous le commandement de la BRI, en montant une colonne d'assaut pour sécuriser les arrières de la BRI ou encore extraire des blessés en zone de tirs, comme ce fût le cas au Bataclan.

Les 12 civils, recrutés sur les effectifs de la 75N tenue, sont divisés en 3 groupes de 4 policiers.

Leur rôle est de se fondre dans la masse pour bénéficier au maximum d'un effet de surprise et procéder à des interpellations sur des auteurs d'infractions. Ils mettent régulièrement en place, des dispositifs de surveillance conduisant à des interpellations sur du trafic de stupéfiants ou tout autre crime ou délit.

En maintien de l'ordre, ils sont très utiles pour aller chercher les fauteurs de trouble pour procéder à leur interpellation, quand ces derniers ont été clairement désignés.

Les civils de la 75N sont équipés des mêmes moyens que leurs collègues de la tenue avec en plus, à disposition, un pistolet mitrailleur HK MP5 court, plus discret et donc, plus adapté à la tenue bourgeoise.



La BAC 75N est un service de prestige de la Police Parisienne. Elle s'est récemment illustrée lors de l'attaque terroriste du Bataclan le 13 novembre 2015. Arrivés en primo-intervenants, le Commissaire Adjoint de la 75N et son chauffeur pénétraient dans la salle de concert dans laquelle se trouvaient toujours les terroristes, et ouvraient le feu sur un des terroristes, le neutralisant et sauvant ainsi de nombreuses personnes. Dans la foulée, la 75N équipait la première colonne d'intervention qui permettait l'extraction des blessés graves. Quelques jours plus tard, le 18 novembre, la 75N participait au bouclage et au zonage, en soutien du RAID, de la BRI PP et des unités judiciaires anti-terroristes lors de l'assaut de Saint-Denis.

La 75N s'est également illustrée dans l'affaire VILEBREQUIN. Le 07/07/2015, vers 05h15, plusieurs individus à bord d'une BMW commettaient un vol à mains armées au magasin «VILEBREQUIN», marque de luxe aux abords des Champs Élysées sur le 8^{ème} arrondissement de Paris pour un préjudice d'environ 80.000 euros. Les braqueurs, surpris par la BAC 08, prenaient la fuite après les avoir mis en joue avec une arme de poing. Les individus prenaient la fuite sur l'A4, suivis par des équipages de la 75N. Ils

abandonnaient leur véhicule devant un pavillon sur la commune de Le Perreux sur Marne, dans le 94 et se réfugiaient dans ce dernier. Les collègues de la 75N investissaient le pavillon et procédaient à l'interpellation de dix individus d'une même famille, dont certains se trouvaient incarcérés dans le cadre de cette affaire quelques jours plus tard.

Une autre affaire remarquable de la 75N : Le 22/12/2014, Shéhérazade, 22 ans, était agressée d'un coup de tournevis dans la tête par une bande d'individus voulant lui voler son scooter dans le 11^{ème} arrondissement de Paris. L'auteur du coup de tournevis était interpellé d'après un signalement fourni par des témoins, par un équipage de la 75N, environ une heure et demi après la commission des faits, boulevard de Clichy au Nord de la capitale. Ses complices étaient également interpellés. Shéhérazade décédait le 24 décembre des suites de ses blessures. Son agresseur était incarcéré.

La 75N intervient également sur du maintien de l'ordre et des violences urbaines. Comme par exemple le 12 Mai 2013, date à laquelle le Paris Saint-Germain était sacré Champion de France. Plusieurs milliers de personnes se rassemblaient sur les Champs Élysées. Un millier d'individus brisaient des

vitres de magasins pour les piller. La 75N intervenait, stoppait les pillages et interpellait de nombreux délinquants durant cette nuit. La direction félicitait les effectifs de la 75N pour avoir rétabli l'ordre.

Ou encore les nombreuses nuits du mois de mai 2016 où la 75N dispersait et interpellait de nombreux individus radicalisés anarchistes qui infiltraient le mouvement « Nuit Debout », place de la République. Ces derniers organisaient des marches sauvages dans les rues de Paris en commettant d'importantes dégradations tout en agressant les forces de l'ordre.

Mais, la 75N, c'est également des moments douloureux, comme celui du 21 février 2013. Suite à la prise en charge d'un véhicule sur le périphérique, le Capitaine Cyril GENEST 40 ans et le Lieutenant Boris VOELCKEL 32 ans, trouvaient la mort entre la porte de Clignancourt et la porte de la Chapelle, après avoir été violemment percutés de façon délibérée par le 4x4 Range Rover d'un individu ivre de 22 ans qui conduisait sans permis. Leur décès a provoqué un grand traumatisme laissant une cicatrice béante aux collègues que nous avons rencontrés.



Stéphane MOUREY
Thomas DEMADE
Délégués BAC 75N

Tout policier souhaitant intégrer la BAC 75N doit au préalable obtenir l'habilitation BAC. Pour ce faire, un télégramme propose aux volontaires la possibilité de passer les tests BAC en précisant les conditions de candidature à ces tests.

Lorsqu'un télégramme de recrutement à la BAC 75N paraît, dès lors que le policier est habilité BAC, il peut soumettre sa candidature par rapport sous couvert de la voie hiérarchique.

► Pour rappel, une ancienneté de 2 ans après titularisation est requise.

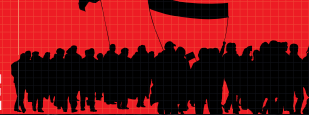
Une convocation à un entretien au siège de la BAC est alors adressée au postulant.

À l'issue de cet entretien, le fonctionnaire sera intégré, versé au vivier BAC ou débouté.

À SAVOIR : La BAC 75N accepte les stagiaires. Vous êtes titulaire, et vous souhaitez faire un stage en BAC, il vous suffit de rédiger un rapport demandant de participer à un stage en BAC 75N, de le transmettre sous couvert de la voie hiérarchique. Vous aurez alors la possibilité d'effectuer une à deux vacations avec la 75N. L'intérêt de ces stages pour la hiérarchie de la 75N est de détecter les collègues ayant les qualités requises pour intégrer dans un futur proche les rangs du service.

RECRUTEMENT





LE PROTOCOLE D'ACCORD DE 2008 AURAIT-IL ÉTÉ FINALEMENT LE FOSSOYEUR DE LA FORMATION ?

L'arrêt du 27 août 2010 condamnait définitivement la Direction de la Formation de la Police Nationale créant la Sous-direction de la Formation (SDFDC) qui était placée dans le même temps sous la tutelle de la DCRPN.

Cette décision s'inscrivait dans la dynamique des fermetures de Centres de formation de la Police instaurées depuis 2009.

Ces premières fermetures étaient très vite suivies par d'autres en 2010 et 2011. La formation connaissait alors un séisme sans précédent dont la cause n'était autre que la révision des politiques publiques et la mise en œuvre de la fameuse RGPP.

Ces fermetures et ces restructurations n'étant que la fâcheuse conséquence du protocole de 2008 découlant directement de cette RGPP.

Protocole signé uniquement par ALLIANCE POLICE NATIONALE, alors syndicat minoritaire...

Alors oui, les masques sont tombés.

LE PROTOCOLE D'ACCORD DE 2008 est bien le fossoyeur de la formation.

Bien sûr, ce protocole date, il a aujourd'hui plus de 8 ans, mais la direction de la formation en a payé le prix !

N'en déplaise à ses signataires, mais, il a été dévastateur pour la formation !

Lors de son discours de sortie de la 236^{ème} promotion de Oissel le 02 juin 2016, le ministre de l'intérieur a bien

rappelé que suite à une étude commandée auprès de l'IGPN, le résultat est limpide et ne souffre d'aucune contestation :

« La suppression de l'ancienne direction de la formation de la police nationale, décidée en 2010 dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, avait favorisé un ÉMIETTEMENT des structures de formation et avait AMOINDRI CONSIDÉRABLEMENT notre capacité à CONCEVOIR, ANIMER et COORDONNER une stratégie nationale de formation des policiers »

Le protocole 2008 est la conséquence directe de la RGPP qui s'est étalée sur la période 2007 - 2012

OUI, la signature de ce protocole en 2008 a contribué :

- Au délabrement de notre système de formation
- Aux fermetures de nos structures
- À enrayé les recrutements
- À stopper les avancements
- À un recul sans précédent des acquis des policiers

Ce protocole de 2008 a plombé la formation de la police, dégradé les conditions de travail de nos formateurs et contribué à la fermeture de nos structures de formation.

Le contrat formateur, toujours dénoncé par d'autres organisations syndicales

comme le responsable de cette déchéance, n'est en réalité qu'un pansement sur la plaie béante qu'ils ont eux-mêmes ouverte et il faut désormais arrêter de chercher des coupables partout.

Les SEULS RESPONSABLES de cette situation calamiteuse dans laquelle se trouve notre formation sont les signataires de ce protocole.

Voilà les résultats de ce protocole vieux de 8 ans et ce n'est pas UNITÉ SGP POLICE qui pose ce constat, c'est l'IGPN !

8 ans... c'est la lourde peine qui a été infligée à la Formation

Alors, il faut désormais reconstruire et se tourner résolument vers l'avenir.

UNITÉ SGP POLICE, sera présent et sera surtout une force de proposition face aux échéances qui se profilent.

UNITÉ SGP POLICE ne se contentera pas de faire des propositions indignes ou des mesurette, mais portera bien des propositions ambitieuses.

La défense des intérêts de tous les personnels de la formation, la reconnaissance de tous les acteurs de la formation, constitueront l'ossature principale du projet que nous défendrons.



Emmanuel PASQUIER
Référént National Secteur Formation



NICE, 2 MOIS APRÈS...



Plus de 2 mois après l'attentat de Nice, qui a fait près de 90 morts et plus de 400 blessés, le secteur Communication d'UNITÉ SGP POLICE-FO souhaitait rendre hommage à ces policiers primo-intervenants, qui au péril de leur vie, ont stoppé le terroriste, mais également à tous les collègues qui sont intervenus pour protéger et porter assistance, aux divers organismes de secours et toutes les personnes qui ont tenté à leur manière d'aider et réconforter les victimes. Leur action à tous, a très certainement permis d'épargner des vies. Le bilan très lourd a choqué et marqué les esprits des policiers. Les images insoutenables des corps sur le sol resteront gravées à jamais.

La solidarité entre policiers des Alpes Maritimes s'est exercée. Nombreux d'ailleurs, sont ceux à être revenus sur leur repos.

L'institution Police peut, une nouvelle fois, être fière de ses effectifs qui ont fait preuve de bravoure, et d'abnégation. UNITÉ SGP POLICE tient également, une nouvelle fois, à rendre hommage aux victimes de cet acte immonde, ainsi qu'à leurs familles et leurs proches. Une pensée particulière pour Emmanuel GROUT, Directeur Départemental Adjoint de la Police Aux Frontières des Alpes Maritimes, victime hors service de ce terrible attentat.



Celya BOUMEDIEN

Secrétaire Départemental des Alpes-Maritimes
UNITÉ SGP POLICE-FO

Bonjour Celya, comment vas-tu près de 2 mois après ce terrible attentat qui a frappé Nice ? Comment vont les collègues ?

Je vais mieux, mais **on ne sort jamais indemne de la scène de guerre dont on a été témoin.**

Mes collègues sont encore très touchés. Certains d'entre eux, toujours arrêtés sont suivis psychologiquement.

Nous ne sommes pas tous égaux face au stress et aux émotions, à cette vision apocalyptique qui est gravée dans nos têtes. Nous devons malgré tout continuer d'avancer et de vivre, sans oublier... d'ailleurs cela est impossible...

On vit avec ça et on reprend, petit à petit, goût à la vie, par la force des choses, mais notre vision sur la vie ne sera plus jamais la même.

Les collègues sont beaucoup plus angoissés, ils continuent à travailler parce que ce sont des professionnels qui ont la vocation et la foi en ce qu'ils font, mais ce sont des êtres humains, pères, mères de famille, qui ont envie de rentrer le soir chez eux et retrouver leurs enfants. Forcément ils ont, depuis, cette crainte d'être à nouveau confrontés à un attentat, à cette vision d'horreur, de se retrouver en première ligne, et de mourir...

Une de mes collègues, qui est intervenue sur le camion m'a dit « **Je m'avançais vers le camion, mais je savais que j'allais mourir...** », je crois, comme elle me l'a dit, que sa vie a définitivement changé, elle n'aura plus le même goût...

On se souvient qu'au lendemain de cet attentat, le DGPN, le DCPAF, le DDSP des Alpes Maritimes, entre autres, se sont déplacés sur les lieux de l'attentat. Tu as eu l'occasion de t'entretenir avec eux afin d'obtenir des articles 25 et 36 pour les collègues qui sont intervenus cette terrible nuit du 14 juillet dernier. (Art.25 : Mutation dans l'intérêt du service et/ou du fonctionnaire, Art.36 : Avancement pour un acte de bravoure).

Peux-tu nous expliquer, près de 2 mois après, où en sont ces dossiers sur lesquels tu t'es investie ?

Ces dossiers avancent mais pas assez vite à mon sens. À l'heure où l'on parle, un seul collègue a été muté dans le cadre d'un article 25 à la Police de l'Air et des Frontières. Les autres sont en attente.

Pour les articles 36, cela va être compliqué, malgré l'avis favorable du DDSP, l'administration semble plus regardante sur les différents dossiers pour l'octroi de ces articles. Néanmoins, **nous ne lâcherons pas ce dossier, suivi par le Bureau National d'UNITÉ SGP POLICE-FO, qui se battra pour obtenir gain de cause.**

Il y a une réelle solidarité entre collègues dans les Alpes Maritimes. Ils sont attentifs au résultat de ces articles 36, et se mobiliseront, s'il le faut, pour être entendus.

Cet article 36 raisonne pour eux, comme une reconnaissance bien légitime, de la part de l'administration. Elle ne doit pas les décevoir.

Nous savons que les primo-intervenants, ce qui ont fait usage de leur arme sur le terroriste et son camion, bénéficieront automatiquement de cet article 36.

Par contre, je suis frustrée devant le doute, quant aux nombreux collègues qui, bien que n'ayant pas fait usage de leur arme, étaient présents, face à l'horreur, ont porté secours, facilité l'accès des secours, sécurisé les lieux, certains sont même revenus sur leur repos pour porter assistance. **L'administration ne doit pas les oublier !**

Comme pour le dossier sur la gratuité des transports en commun des lignes Azur, pour l'ensemble des collègues sur le Département des Alpes Maritimes, qu'UNITÉ SGP POLICE a obtenu après avoir saisi Monsieur ESTROSI, **nous ne lâcherons pas le dossier sur les articles 25 et 36 de l'attentat de Nice.**



MAGALI : j'avais juste en tête l'image du canon de l'arme braqué sur moi

Nous avons rencontré Magali qui était en service le soir du 14 juillet avec son équipage. Elle a fait usage de son arme et tiré en direction de la cabine du camion. Avec les tirs groupés de ses deux collègues et ceux des effectifs de la Compagnie Départementale d'Intervention, le terroriste a été neutralisé. Magali reste très choquée. Ses propos, justes et touchants ont ému l'équipe Communication d'UNITÉ SGP POLICE à laquelle Magali s'est confiée exclusivement. Nous la remercions de sa confiance et lui témoignons toute notre affection.

Magali, bonjour et merci de nous recevoir et nous accorder la primeur de ton ressenti et de ton vécu.

Tu faisais partie de cet équipage qui, le 14 juillet au soir a permis de neutraliser cet individu. Tu as fait usage de ton arme. La première question que l'on a envie de te poser aujourd'hui est comment vas-tu ?

Aujourd'hui, j'essaie d'aller bien, mais ce n'est pas évident.

Tu nous confirmes qu'aujourd'hui, tu es toujours en arrêt de travail ?

Oui, toujours... c'est difficile...

Est-ce que ce soir-là, toi et les collègues connaissez la mission sur laquelle vous vous rendez ?

Avec mon équipage, nous étions postés à un angle de rue, pour sécuriser le feu d'artifice, et les concerts de la Prom'Party, quand nous avons constaté un mouvement de foule. Nous avons décidé de progresser à l'inverse du mouvement sans connaître les tenants et les aboutissants, nos radios ayant décroché, nous ne captions aucun message.

C'est alors que nous avons vu surgir un gros camion blanc, qui percutait un scooter noir.

Sur le coup, j'ai pensé à un conducteur ivre. Nous nous sommes précipité en direction de la cabine en criant au conducteur de s'arrêter, et à environ de 2 à 3 mètres de la cabine, **le conducteur a saisi une arme sur son côté et s'est mis à ouvrir le feu dans notre direction**, repartant à vive allure.

Je ne comprenais toujours pas ce qu'il se passait, j'avais juste en tête l'image du canon de l'arme braqué sur moi.

Le camion nous a dépassés, nous nous sommes mis à courir

derrière lui et c'est à ce moment que nous avons constaté qu'il percutait des gens, voyant des corps éjectés sous les roues arrière, comme s'il s'agissait d'éclaboussures, mais c'était des corps...

Au bout de 150 mètres environ, le camion s'est stoppé, grâce à l'intervention d'un civil qui a réussi à monter sur le marchepied de la cabine et qui portait des coups au conducteur pour l'obliger à stopper son camion.

On s'est rapproché puis, **avec les collègues de la CDI, nous avons ouvert le feu en direction du conducteur afin de le neutraliser.**

Une fois que j'ai vu la tête en sang du terroriste sur le fauteuil passager, je me suis dit, c'est terminé, mais en restant sous tension, envisageant un sur attentat, qu'il pouvait encore y avoir une explosion.

C'est alors, que j'ai pris la mesure de ce qu'il venait de se passer, devant la vision d'horreur, de chaos, de tous ces corps éparpillés au sol.

Quand on a vécu une telle situation, peut-on appréhender le métier de la même manière ? aborderas-tu chaque mission en te disant que la mort peut-être au tournant ?

D'une manière plus générale, je me pose la question du sens de mon métier. Ne doit-on pas utiliser notre force dans la lutte contre ce genre d'atrocités plutôt que sur des missions plus anodines comme faire de l'IRAS*.

Penses-tu, avec du recul, avoir bénéficié d'une reconnaissance par rapport à ton acte de bravoure du 14 juillet dernier ?

De la reconnaissance et du soutien, j'en ai de ma famille, de mes amis, de mes collègues, de ma hiérarchie, et même de la DDSP, mais au delà...on a l'impression qu'on est passé à autre chose...

Comment vois-tu ton avenir dans la police nationale ?

Avant le 14 juillet, je n'avais aucun doute quant à mon orientation professionnelle; ce n'est plus le cas aujourd'hui... À la fois, j'aime mon métier et j'ai envie de continuer à l'exercer, mais, aujourd'hui, j'arrive également à me projeter en dehors de la Police.

*infractions révélées par l'activité des services



FABRICE : *j'ai compris que nous étions en train de vivre un moment extrêmement grave*

Bonjour Fabrice, le soir du 14 juillet, tu étais hors service, sur la plage qui jouxte la promenade des anglais, avec ta famille. Peux-tu nous relater les faits et si tu as de suite compris qu'il s'agissait d'un attentat ?

Non, je n'ai pas immédiatement pensé à un acte terroriste, j'ai d'abord imaginé qu'il s'agissait d'un mouvement de foule comme il s'en était produit un sur une fan zone à Paris, pensant qu'on était à l'abri ici, à Nice, d'un acte terroriste. Puis, voyant le raz de marée humain qui déboulait sur la plage, et leur terreur, **j'ai compris que nous étions en train de vivre un moment extrêmement grave.**

Nous avons entendu des coups de feu. Étant armé, j'ai mis mon épouse enceinte et ma nièce à l'abri, puis j'ai décidé d'intervenir, m'attendant à trouver un ou des individus armés qui tiraient sur la foule.

C'est une fois que j'ai gravi les escaliers qui mènent à la promenade que j'ai vu le carnage. Il y avait des corps partout, je me suis approché d'un individu qui était accroupi sur une personne, j'ai décliné ma qualité et lui ai demandé de m'expliquer ce qu'il venait de se passer. Il m'a raconté que tout cela était l'œuvre d'un camion fou.

Je suis retourné sur la plage, expliquer à ma femme ce qu'il se passait, souhaitant lui faire quitter les lieux au plus vite par mesure de sécurité, lui demandant d'empêcher notre nièce de regarder l'horreur.

Dans la crainte que des terroristes armés puissent se trouver sur les lieux, j'ai décidé que le plus sage était d'aller se réfugier dans un hôtel à proximité, afin d'éviter un éventuel face à face. À ce moment, **le flic en moi a pris le relais**, j'étais stressé certes, mais, un stress professionnel, celui qui me permet

d'avancer, de réfléchir, d'organiser. Nous avons traversé la promenade, en passant au milieu de ce carnage, j'ai mis ma famille à l'abri dans un hôtel, où j'ai annoncé ma qualité. À ce moment, j'avais conscience que je prenais des responsabilités. J'ai organisé l'accueil de personnes choquées et apeurées dans l'hôtel.

As-tu le sentiment que ton travail a été reconnu ?

Non, peu de gens se sont souciés de mon état ou celui de ma compagne enceinte à ce moment-là de 4 mois. Seuls mes collègues m'ont soutenu, ainsi qu'un Commissaire à qui j'avais emprunté son brassard Police, qui lorsque je lui ai rendu, quelques jours plus tard **m'a dit que j'avais fait du bon travail.**

Rétrospectivement, comment appréhendes-tu le métier aujourd'hui ?

Je me dis qu'on doit faire le job avec les moyens que l'on a, mais on se sent un peu dépassé.

Cela fait près de 2 mois que cet attentat a eu lieu, et on n'a pas l'impression d'être plus offensif pour éviter que cela se reproduise...

Comment vas-tu ? Où en es-tu aujourd'hui ?

Aujourd'hui, ces événements m'ont renforcé dans ma conviction de faire ce métier. Je dirais que mon problème se pose lorsque je ne suis pas au travail. **Je suis plus inquiet, je me pose des questions sur la sécurité de ma femme et de mes proches.** J'ai une angoisse permanente que des faits similaires se produisent à nouveau.



Stéphane Boutellière - Président d'Orpheopolis

ORPHÉOPOLIS

Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale

Orpheopolis, orphelinat mutualiste de la police nationale est né de la volonté de trois de nos collègues policiers décidés à fonder une institution en capacité d'apporter en cas de malheur, un réconfort moral et matériel aux familles de policiers. Un dynamisme face à une nécessité de secourir les veuves et les orphelins de policiers à une époque particulièrement troublée où la criminalité est grande devant notamment la résurgence de bandes organisées qui dévalisent, tuent, torturent même et exposent les forces de l'ordre à de grands dangers.

Un contexte où venait se rajouter aussi les nombreux disparus de l'après guerre. Nos pères fondateurs faisaient naître une mutuelle en 1921 qui venait en aide financièrement à la veuve et l'orphelin mais qui évoluait très vite vers la complémentarité d'une structure d'accueil en capacité de prendre en charge les orphelins à 100%. Grâce à la mobilisation de policiers bénévoles et de donateurs, l'internat d'Osmoy ouvrait ses portes dans le centre de la France en 1929.

**"NOTRE MISSION N'A PAS CHANGÉ, ...
SOUTENIR LES ORPHELINS
DE FAMILLES DE POLICIERS"**

Depuis 95 ans, notre mission n'a pas changé, c'est celle de soutenir les orphelins de familles de policiers. Néanmoins, au fil du temps, elle a évolué pour toujours mieux répondre aux attentes des enfants et des familles par la création d'aides matérielles et financières toujours plus adaptées à l'âge et aux besoins des enfants dans le domaine de la scolarité, les activités, les loisirs, les vacances et certaines étapes clés de la vie, comme les études, le permis de conduire ou la création d'entreprise.

Toutes ces aides viennent en appui d'un accompagnement social qui s'inscrit dans la durée par des visites régulières auprès du parent restant et une présence indispensable assurée par nos animateurs de région (accompagnateurs sociaux dédiés pour chaque SGAMI) assistés de nos délégués et correspondants bénévoles.

Un tournant majeur se concrétisera fin 2002 par l'ouverture du village d'Agde.

Une structure pilote à dimension plus humaine car constituée de 4 maisons pouvant accueillir chacune, neuf enfants répartis par âge, sans séparer les fratries, avec une chambre individuelle à l'étage et des pièces de vie commune, cuisine américaine, salle à manger, salon pour les moments de convivialité au quotidien. Chacune de ces unités de vie disposant d'une maîtresse de maison et de trois éducateurs chargés du projet éducatif et pédagogique personnalisé de l'enfant. Ce concept apportait une réponse à de véritables besoins. Il ouvrait la voie à une répartition géographique plus adaptée, concrétisée par l'ouverture en 2005 du village de Bourges, tandis que l'orphelinat d'Osmoy cessait parallèlement son activité, et enfin en 2009 celle de Nancy.

“LES VILLAGES ACCUEILLENT NOS JEUNES DANS UN ENVIRONNEMENT APAISANT ET RASSURANT AVEC UNE OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR...”



Ces villages sont conçus selon le même modèle. Ils accueillent nos enfants, nos jeunes dans un environnement apaisant et rassurant avec une ouverture sur l'extérieur, au cœur de la ville, avec toutes les infrastructures scolaires publiques mais aussi sportives et socioculturelles. Des composantes essentielles pour remplir nos engagements :

leur reconstruction mais aussi leur socialisation.

Trois entités constituent Orphéopolis :

- L'OMPN, assistance mutuelle du livre 3 qui assure les missions sociales dévolues à tous les orphelins de policiers,
- L'OMPN prévoyance mutuelle du livre 2 qui propose des garanties complémentaires à ses adhérents, aux fonctionnaires de police et délivre des rentes orphelins,
- L'association des œuvres d'Orphéopolis qui se charge des aides en cas de difficulté et en complément, une offre loisirs pour les adhérents eux-mêmes ou leurs enfants.

Chacune a un conseil d'administration propre, avec des membres en commun, tous policiers. Notre organisation repose aussi sur un réseau d'animateurs, avec un policier mis à disposition à temps plein pour chaque SGAMI, ayant pour mission, l'accompagnement social des orphelins auprès du parent restant avec l'assistance de notre réseau de 730 policiers délégués et correspondants bénévoles répartis dans chaque

service de police sur le territoire métropolitain et d'outre-mer. Les animateurs s'occupent également de la liaison entre les familles et les villages pour les orphelins qui y sont accueillis. Concernant la partie opérationnelle, ce sont 111 salariés dans nos trois villages et au siège qui s'impliquent avec engagement dans les valeurs mutualistes et de solidarité pour concrétiser toutes nos réalisations.

“(MATHIEU ET HUGO), NOUS SERONS TOUJOURS LÀ POUR EUX.”

L'actualité récente a encore, hélas, démontré toute la nécessité de notre dispositif social avec cet acte odieux de Magnanville où notre collègue Jean-Baptiste SALVAING était assassiné à domicile ainsi que sa compagne Jessica SCHNEIDER laissant deux orphelins, Matthieu des deux parents et Hugo de son papa. Comme pour tous les orphelins de policiers, notre accompagnement social repose préalablement sur une présence et un suivi régulier avec la famille restante pour la soutenir moralement et accompagner leurs orphelins, permettant ainsi la mise en place d'aides matérielles diversifiées qui pourront être délivrées jusqu'à l'entrée dans la vie active de ces deux orphelins et, un futur accueil dans un de nos villages si le besoin en était exprimé. En premier lieu, nous avons déjà installé les aides de prise en charge éducative pour Matthieu et Hugo et parallèlement, nous prenons en charge le coût du suivi psychologique pour ces deux enfants. L'ensemble de notre dispositif aides sera ensuite mis en place en fonction de l'âge de ces enfants et d'autres aides éventuelles à l'avenir, selon les problématiques rencontrées et l'évolution de la situation. Comme tous nos orphelins, ils ont aussi la possibilité de bénéficier de séjours gratuits en centres de vacances. En tout état de cause, si je devais résumer à une phrase : « nous serons toujours là pour eux. »

Tout cela n'est cependant possible que si la solidarité est au rendez-vous. Solidarité du grand public grâce aux dons et legs perçus mais aussi solidarité du corps policier par les cotisations versées, socle même de notre fonction.

Au même titre qu'un policier doit défendre syndicalement ses acquis professionnels, il se doit de protéger cet héritage qu'ont laissé nos prédécesseurs, une institution sans égal dans aucune autre corporation et dont les valeurs sont celles de la solidarité, une action qui en 2015 a fait l'objet d'une déclaration de conformité de la Cour des comptes pour nos appels aux dons et pour l'utilisation des fonds collectés à destination des orphelins, une belle reconnaissance pour notre institution.





EURO 2016 MANIFESTATION SOUS TRÈS HAUTE SURVEILLANCE!

Un Euro de football est un évènement majeur pour les supporters de ce sport. Mais lorsqu'il est organisé à domicile, il devient un enjeu économique et sécuritaire. L'Euro 2016 et ses 51 rencontres était organisé par la France du 10 juin au 10 juillet 2016. 10 stades accueillait les divers matchs.

- Le Stade de France à Saint-Denis 93
- Le Parc des Princes à Paris
- Le Stade Pierre-Mauroy à Lille
- Le Stade Félix Bollaert-Delelis à Lens
- Le Stade Geoffroy-Guichard à St-Etienne
- Le Stade des Lumières à Lyon
- Le Grand Stade de Bordeaux
- Le Stadium Municipal de Toulouse
- Le Stade Vélodrome à Marseille
- Le Stade Allianz Riviera à Nice



Malgré des mouvements sociaux d'une rare violence à l'encontre des forces de l'ordre, malgré la menace d'attentats bien encrée sur le territoire national, assujettie à un État d'urgence poussé à son paroxysme, alors que beaucoup pariaient sur un acte terroriste durant la compétition, aucun incident majeur n'a été à déplorer durant l'Euro 2016.

Cela, nous le devons, sans qu'aucun doute ne soit permis, à nos collègues sur le terrain qui par leur professionnalisme et leur abnégation sans faille ont su sécuriser les divers sites afin que rien ne vienne gâcher la fête qu'offre un tel évènement.

Dans ce dossier consacré à l'Euro 2016 ou comment celui-ci a été vécu de l'intérieur, nous sommes allés à la rencontre des membres de terrain d'UNITÉ SGP POLICE afin qu'ils nous donnent leurs retours sur la manifestation et son organisation.

PARIS



L'Euro 2016 s'est déroulé dans un contexte inédit d'un pays en état d'urgence avec des menaces terroristes constantes.

Les collègues de la région Paris, toutes Directions confondues ont été à la hauteur de cet événement majeur.

Nos collègues ont fait en sorte que la sécurité soit optimale et que des attentats ne puissent pas se commettre que ce soit sur les Fan Zones ou aux abords du Stade de France et du Parc des Princes.

12 matchs étaient prévus entre le parc des Princes et le Stade de France.

UNITÉ SGP POLICE, par le biais de ses délégués, était quotidiennement présent sur le terrain aux cotés des collègues, notamment sur l'immense Fan Zone de Paris où un commissariat provisoire avait été créé de toutes pièces à cette occasion. Plus de 700 policiers ont pris leur service

quotidiennement sur ce site. Armurerie, distributeurs de boissons, tout a été fait pour que nos collègues travaillent dans les meilleures conditions.

Nous avons constaté quelques «bugs» et dysfonctionnements dès la mise en place du dispositif, à savoir, approvisionnement en eau non prévu avec des températures caniculaires ainsi que quelques couacs au niveau de l'implantation de certaines unités livrées à elles-mêmes. Des renforts de policiers des 4 départements de la petite couronne étaient aussi présents autour des fan zones.

UNITÉ SGP POLICE est intervenu immédiatement auprès de l'autorité en charge de la Fan Zone et les problèmes ont été réglés dans l'heure à la suite de nos interventions. **La région Paris avait mis en place, à cette occasion, une cellule de**

veille spécifique.

Nous étions aussi présents les jours de matchs au stade de France et au Parc des Princes afin d'approvisionner nos collègues sur le service et de remédier le cas échéant aux problématiques dont nous aurions pu être saisis.

Au final, l'Euro 2016 s'est bien passé et le professionnalisme ainsi que l'abnégation de nos collègues y ont fortement contribué. **Coup de chapeau aussi à la 236^{ème} promotion de Gardiens de la Paix,** sortie de manière anticipée pour être affectée sur la Fan Zone de Paris et participer à sécuriser le dispositif durant toute la période de l'Euro.



Didier PONZIO
Secrétaire Régional Paris

PARIS - CRS

Après des événements tragiques qui ont touché notre pays ces derniers mois, un événement sportif d'importance mondiale comme l'Euro de Football 2016 ne pouvait être soumis qu'à un dispositif sécuritaire conséquent...

C'est pourquoi **le bureau régional CRS Paris Île de France a été présent sur les dispositifs mis en place sur les 2 stades concernés par le Championnat d'Europe,** à savoir le Stade de France de Saint Denis et le Parc des Princes

Le 10 Juin 2016, s'est donc déroulé le match d'ouverture de l'Euro 2016 entre la France et la Roumanie au Stade de France et bien entendu, s'agissant de la première, son lot d'imprévus et d'incompréhensions a prédominé : un service d'ordre de l'organisation pointilleux envers les forces de police, des accréditations absentes pour les unités, un flou évident sur la

mise en service de la nouvelle arme longue en dotation chez les CRS, le GK36... Néanmoins, malgré la chaleur, la forte affluence, les risques liés au terrorisme, et les ratés d'une première, **les 10 CRS présentes ce jour-là ont été à la hauteur de l'événement...**

Le 15 Juin 2016, nous nous sommes rendus en compagnie du secteur CRS du Bureau National au Parc des Princes pour la rencontre entre la Roumanie et la Suisse et nous avons pu constater que le dispositif sécuritaire assuré par les 10 CRS présentes ce soir-là était mieux en place...

Nous sommes restés à proximité des 2 stades sur chaque rencontre à disposition des collègues CRS, sans oublier pour autant la CRS Autoroutière Nord Île de France, impactée au PC St Denis par la présence à proximité de la Fan Zone de St Denis...



Farid GHANI
Secrétaire National Délégué Île de France

ST ETIENNE



La ferveur du stade Geoffroy Guichard a accueilli pour cet Euro 2016, trois matchs de qualification : Portugal-Islande le 14 juin, République Tchèque-Croatie le 17 juin, Slovaquie-Angleterre le 20 juin, et un 8^{ème} de finale : Suisse-Pologne le 25 juin.

Les effectifs de la CSP de St Étienne, ainsi que les effectifs des autres circonscriptions du département de la Loire (CSP du Gier, de Roanne et de l'Ondaine) ont été fortement sollicités. Tous nos collègues ont répondu présents en faisant preuve d'un professionnalisme et d'un engagement total, tout en étant soumis aux rappels, décalages, restrictions de congés à hauteur de 10 %, adaptation de leurs cycles de travail, vacances à rallonges...

Des effectifs venus de divers départements de l'hexagone sont aussi venus renforcer le

dispositif. Dès leur installation, nos collègues ont rencontré des difficultés au sujet de leurs conditions d'hébergement et de restauration.

Le bureau départemental UNITÉ SGP POLICE-FO Loire, resté présent aux côtés des collègues engagés tout au long de cet événement, est immédiatement intervenu auprès des autorités locales qui, très attentives à nos doléances, se sont rapidement employées à exiger des prestataires extérieurs afin qu'ils améliorent les conditions d'accueil de nos collègues. Ainsi, les nuisances sonores dues aux travaux ont pu être atténuées, certains collègues ont pu changer de chambre, les plages horaires d'accueil du restaurant universitaire ont été élargies pour se retrouver en cohérence avec les horaires de vacation, la qualité et les

quantités des repas et « paniers repas » ont aussi pu être améliorées.

Les policiers employés sur cet EURO 2016 ont contribué, par leur abnégation et leur engagement, à ce que cette compétition à résonance mondiale, soit un succès. Dès lors, il est normal qu'ils en soient récompensés. C'est la raison pour laquelle, **UNITÉ SGP POLICE-FO Loire réitère sa demande** effectuée auprès de Mme la D.D.S.P. de la Loire lors des réunions préparatoires à cet événement, à savoir que :

TOUS LES POLICIERS ENGAGÉS SUR CET ÉVÈNEMENT PUISSENT BÉNÉFICIER D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE !



Fabrice GALATIOTO
Secrétaire Départemental Loire

LILLE

Le stade « Pierre Mauroy » de Lille, d'une capacité de 50 000 spectateurs, a accueilli 6 matchs de l'Euro de Foot 2016.

Lors du 1^{er} match, des incidents ont éclaté dans le centre ville de Lille entre les supporters allemands et ukrainiens faisant peu de blessés. Deux jours plus tard, de nouveaux incidents éclataient avec des hooligans anglais, la veille d'une rencontre opposant l'Angleterre et le Pays de Galles au stade de Lens.

Située entre les 2 gares de Lille, la fan zone pouvant accueillir 25 000 personnes n'a pas connu d'incident majeur. C'était la 3^{ème} plus importante fan zone du pays après Paris et Bordeaux.

Le 2 juin 2016, **UNITÉ SGP POLICE avait sollicité** auprès de la DDSP du Nord, la mise en place d'un véhicule type « TV INTENDANCE » afin de ravitailler les fonctionnaires en points fixes, en boissons, fruits, divers aliments...

Réponse de la DDSP : « Nous avons commandé 2 palettes d'eau. Rien d'autre n'est prévu faute de budget ».

Le 9 juin 2016 soit la veille de l'ouverture de l'Euro de Foot, la DDSP 59 avait enfin dénié diffuser sa note d'organisation comportant 74 pages et bizarrement datée du 4 juin 2016.

Dans un télégramme, la DDSP du Nord demandait aux collègues prévus de service Euro de Foot, de prévoir un casse-croûte dans le but de ne pas leur octroyer une indemnisation d'un taux repas.

UNITÉ SGP POLICE est intervenu afin que chaque collègue en mission hors de sa résidence administrative et familiale pendant toute la période comprise entre 12h et 14h pour le repas du midi, 19h et 21h pour le repas du soir, perçoive un taux d'indemnisation repas de 15,25 €.



Thierry DEPUYDT
Secrétaire National Délégué Nord

LENS

Le stade « Bollaert » de Lens d'une capacité de 38 000 spectateurs, a accueilli 4 matchs de l'Euro de Foot 2016.

Aucun gros incident a été à déplorer.

Située devant l'Hôtel de ville de Lens, la fan zone pouvant accueillir 10 000 personnes n'a pas, non plus, connu d'incident majeur.

Pendant l'Euro de Foot, la DDSP du Pas de Calais a fourni aux collègues des boissons, barres de céréales...

Le 30 juin 2016, lors du Comité Technique du Pas de Calais, **UNITÉ SGP POLICE a obtenu de la DDSP 62, une majoration**

des reports de repos de 150 % (au lieu de 100 %) dans le cadre de l'Euro de Foot.



Thierry DEPUYDT
Secrétaire National Délégué Nord

LYON



Les attentats de Paris ont changé la donne. La menace terroriste était au cœur des préoccupations dans les dispositifs de sécurité Lyonnais, à l'occasion de cette grande manifestation populaire. Les précautions prises pour l'Euro 2016, ont vu l'application à grande échelle, d'une doctrine en pleine mutation, selon laquelle l'ordre public, l'intervention antiterroriste et l'organisation des secours devaient

s'articuler différemment. À Lyon, deux exercices en ont donné l'illustration à Bellecour et sur le stade des Lumières lors de deux exercices de simulation à taille réelle. **Le professionnalisme des collègues sur le dispositif, leur engagement sans faille sur cette mission d'ampleur, a, une fois de plus, prouvé que les policiers Lyonnais, Caladois et Givordins de tous services, sont de très**

grands « pros » de la sécurité.

Mission remplie, mais à quel prix !!

Usure, fatigue, blessures en service : les Lyonnais ont payé le prix fort et attendent une reconnaissance pécuniaire de la part de l'administration ainsi que la mise en place du cycle « vendredi fort » rapidement.



Sébastien THILLET
Secrétaire Départemental du Rhône

BORDEAUX



Pour 2016, Bordeaux a vraiment été gâté : L'Euro qui se déroulait du 10/06 au 10/07 avec une fan zone capable de recevoir 62000 supporters sur l'esplanade des Quinconces, la fête de la musique le 26 juin et toujours près de la Garonne, la fête du vin qui se déroulait du 23 au 26 juin !!! La fan zone retransmettait sur écran géant de 166 m2, les 51 rencontres liées à l'Euro avec 5 matchs disputés à Bordeaux dont 1 quart de finale.

Mais sont venues se greffer sur tous ces services, des manifestations diverses (en outre la loi EL Khomri) qui ont rendu les maintiens de l'ordre encore plus difficiles. Il faut souligner un fait important durant l'Euro sur Bordeaux : **les collègues sur place ont eu de quoi se restaurer !!!** Fait important quand on sait le combat quotidien que nous devons mener pour que les policiers puissent avoir une bouteille d'eau et une barre de céréales...

Mais contrairement à un bruit qui courrait depuis longtemps dans les couloirs du commissariat, **le financement n'a pas été fait par l'UEFA mais par le SGAMI via le SGO** qui s'est démené pour obtenir une subvention spéciale Euro, et grâce à laquelle nos collègues ont pu, pour une grande majorité, se restaurer, quand on connaît le prix des boissons et des entrées dans les stades. L'UEFA aurait pu faire un petit geste pour les policiers engagés dans le dispositif.

D'autant plus, que l'on sait suite à certaines « fuites », que l'Euro n'aurait rien coûté à l'UEFA !!! Comment cela est-il possible ? Normalement chaque match où l'on requiert les forces de l'ordre, coûte des dizaines de milliers d'euros aux organisateurs.

Mais pour l'Euro 2016, ça été légèrement différent, le marché était simple : si vous voulez que l'Euro se fasse en France, il faudra que ce soit gratuit !!!

Et grâce à cette gratuité, l'Euro a bien eu lieu en France...

Et tout s'est déroulé avec beaucoup de rappel et de disponibilité de la part de tous les collègues, et dans tous les services. Mais ils ont fait le boulot avec toutes ces contraintes et tout s'est bien passé !!!

Certains collègues ont été ovationnés par les supporters irlandais qui ont entonné un hymne de soutien à la police : « Stand up for the French Police »

Un fait très émouvant relayé par les réseaux sociaux.

Même si l'Euro a été difficile, nous n'avons pas eu à déplorer d'incidents graves pendant toute la période où il s'est déroulé.

Un grand bravo à tous les Policiers engagés ...



Aymed KORBOSLI
Secrétaire National Délégué Sud-Ouest

TOULOUSE

Pour Toulouse, s'agissant de l'organisation de l'Euro, plusieurs interventions ont été nécessaires dès le départ de la mise en place du dispositif, notamment dans le cadre de la logistique des renforts.

Nous avons la chance d'avoir le départemental du 65 parmi les personnels engagés. Il a organisé la mise en œuvre des doléances, concernant des problèmes de logement et d'intendance des effectifs :

Logement au CROUS (cité U), dans des chambres exigües, dépourvues de cintres, sans télévision, ni wifi, avec un ascenseur hors-service et pour seule proximité immédiate le quartier d'Empalat. Et à l'étage, beaucoup d'étudiants hélas très bruyants !

Découverte du sachet « petit déjeuner » comprenant 3 viennoiseries pour les 3 jours à venir.

Dotation d'un véhicule sérigraphié, rendant compliqué de partir se balader pendant les inter-services, alors, qu'aucune activité n'est possible sur le site d'hébergement.

Ajoutons à cela, le premier repas du soir... au Flunch Jean-Jaurès, après avoir laissé la voiture sérigraphiée au commissariat central et avoir emprunté à leurs frais, les transports en commun dans le but de préserver le véhicule administratif.

Un grand moment que la composition du

plateau repas, puisque le choix proposé était « steack haché » ou « poisson pané », pas d'entrée, un dessert à moins de 2 euros, et... pain en supplément !

Inutile de préciser que déjà, à ce stade, notre collègue délégué du personnel composait déjà le numéro de la région pour relater cette installation pour le moins démotivante.

Bien entendu l'ensemble des collègues du dispositif renfort attendaient et espéraient une réactivité d'UNITÉ SGP POLICE en plein week-end; ainsi dès le dimanche matin, **les contacts étaient pris pour évoquer ces problèmes avec les responsables de l'administration en charge de l'organisation et de la logistique, et régler l'essentiel des points.**

Dès lors, les repas ont été centralisés sur le site du CROUS à Duportal, de meilleure composition, même si le soir, sont priorités les restes du midi, les petits déjeuners ont retrouvé une abondance et une qualité correcte, et nous n'avons pas manqué de saluer la réactivité de notre interlocutrice principale.

Et là, tout se gâte... À la fin de sa mission notre délégué retourne dans son service des Hautes-Pyrénées, et « apprend » qu'il

est désormais... comment dire ? **« INDÉSIRABLE » à Toulouse, dans le cadre des renforts.**

UNITÉ SGP Police salue avec fierté, l'initiative, l'analyse et l'action de notre délégué, remercie les collègues qui l'ont soutenu et assisté dans ses démarches, et exprime ses vifs regrets que les modalités d'organisation, d'hébergement, de subsistance et d'emploi des personnels n'aient pas fait l'objet d'une information préalable, dans le cadre de leur préparation, à laquelle si nous y avions été associés nous aurions certainement pu, à l'instar de nos collègues de Bordeaux, relever spontanément des interrogations et suggestions lesquelles auraient permis d'anticiper tant de déconvenues.

Si on ajoute à cette mauvaise mise en place des renforts, une chaleur et des conditions estivales assorties de la fatigue accumulée par les personnels, **on n'a aucun mal à comprendre que cette mission a davantage été éprouvante qu'agréable.**

Petite anecdote qui mérite d'être relevée : La fouille de nos collègues en tenue (et armés) par le personnel stadier !



Didier MARTINEZ
Secrétaire Régional Occitanie



MARSEILLE

Sur Marseille, les incidents notables se sont passés uniquement sur deux jours pendant l'Euro. Le vendredi 10 Juin, veille de match et le lendemain, le samedi 11 juin sur le vieux port pour la rencontre du match à risque Russie-Angleterre entre supporters mais également avec nos collègues mis sur le dispositif.

Mais l'organisation parfaite entre le PC radio et les différents services déployés sur le terrain (très nombreux pour cette

rencontre à haut risque...) CRS compris, a permis d'éviter de nombreux blessés dans nos rangs !

De ce côté-là, c'est une réussite !

L'organisation pour le ravitaillement des troupes (sandwich-eau) à relativement bien fonctionné dans la plupart des services, sachant que pour les temps de pauses, chaque service était autonome...

Ma conclusion à cette Euro 2016 pour Marseille, est que je n'ai eu de retour

négatif que sur les « repos » et le pourcentage de congés pendant cette période du 10 Juin au 10 Juillet.

Les collègues ont mal vécu d'avoir seulement 1 CA, aucune HS pratiquement... et ce 80% de présent pendant toute la période de l'Euro alors que nous n'avions que 4 matchs au total pour le stade vélodrome.



Bruno BARTOCETTI
Secrétaire National Délégué Sud

NATIONAL - CRS



En obtenant l'organisation de la Coupe d'Europe de Football, la France n'avait pas encore connu ces actes terroristes odieux qui ont depuis le 7 janvier 2015 égrainés l'actualité, marquant nos esprits et laissant des traces indélébiles au sein de notre démocratie.

L'enjeu en termes de sécurité était donc complexe car les risques étaient multiples. Il fallait assurer la sécurité autour des stades, des fan-zones, des centres-villes, appréhender les risques de violences entre supporters tout en gardant un niveau d'alerte maximum en matière de lutte antiterroriste.

Pour ce faire, l'ensemble des services de Police ont été fortement engagés.

Les CRS ont, bien entendu, une nouvelle fois, assuré une présence de tous les instants exécutant avec abnégation et professionnalisme toutes les missions qui leur ont été confiées durant cette compétition qui a vu se dérouler 51 matchs.

Les unités ont été déployées sur 3 sites dont les stades étaient jumelés :

- Paris, avec le Stade de France et le Parc des Princes, la fan-zone du champ de Mars avait une capacité de 90000 personnes.
- Lille/Lens
- Marseille/Nice

25 Compagnies Républicaines de Sécurité ont été réparties sur les 3 zones.

Assurant des missions classiques de gestion de foules sur ce genre d'événements, nous avons tous constaté que le vieux démon du hooliganisme, que nombreux pensaient éteint, pouvait resurgir à tout moment avec ces affrontements d'une extrême violence entre «supporters» Anglais et Russes dans le centre-ville de Marseille.

Les CRS ont dû faire face à des groupes de hooligans Russes entraînés, mobiles et équipés, dont le seul but était de démontrer aux autres nations qu'ils étaient plus violents

que les «historiques» hooligans anglais.

Nous avons tous encore à l'esprit cette image, qui a fait la une de nombreux journaux, de Patrice, collègue de la CRS 55, en train de prodiguer un massage cardiaque sur un supporter anglais gravement blessé. Il lui a sauvé la vie tout simplement.

Les mêmes supporters, russes et anglais, se sont affrontés de nouveau dans le centre-ville de Lille quelques jours plus tard, lors de la diffusion sur écran géant du match France-Albanie.

Contrairement à Marseille, il n'y a pas eu de blessé à déplorer ce soir-là.

Quelques heurts sur le match Ukraine-Pologne à Marseille et des jets de projectiles sur les collègues quelques instants avant le début de la finale sont venus clôturer **un Euro plutôt positif en termes de sécurité.**

Quelques chiffres, 1550 interpellations, près de 900 gardes à vue, une soixantaine de peine de prison prononcées ainsi qu'une soixantaine de reconduites frontalières...

La grande majorité des périodes avant et après matchs s'est déroulée dans une ambiance festive.

À quel prix nous direz-vous ?

La réponse est simple, celui de la présence permanente des forces de police.

Pour les CRS, entre les manifestations nationales contre la loi travail et le début de l'Euro, il n'y a pas eu de pause.

Lors de cet Euro-foot, le risque terroriste était bien évidemment présent, il est devenu permanent, imprévisible, nous avons, depuis lors, tous pu encore le constater avec effroi, tristesse et colère.

Les CRS ont également été directement intégrées dans les schémas d'interventions en cas d'attaque terroriste.

Les SPI 4G ont été activées, prêtes à se déployer selon les techniques opérationnelles prévues par la nouvelle doctrine d'emploi des CRS.

Les Binômes Observateur/Tireur ont été

utilisés systématiquement sur les dispositifs.

Une reconnaissance de l'évolution des CRS face aux nouvelles menaces auxquelles les français sont confrontés.

Lors des fêtes de Bayonne, la SPI4G d'une CRS était d'ailleurs engagée comme première force d'intervention.

C'est maintenant une évidence, chaque mission, chaque événement comportera ce risque terroriste, qu'il vienne d'individu isolé ou d'une cellule organisée. Ce facteur vient s'ajouter au quotidien de tous les collègues.

Les unités sont soumises au suremploi permanent, les vacances ne font désormais jamais moins de 12 heures et les kilomètres parcourus sont dignes de chauffeurs routiers.

La mission Calais, oubliée des médias durant l'Euro et les manifestations anti loi travail, sont toujours aussi éprouvantes pour les personnels.

Le ministre de l'intérieur a d'ailleurs ordonné une étude sur ce sujet suite à notre saisie.

L'alternance avec les EGM permettrait aux CRS de souffler un peu. C'est un dispositif cohérent, plutôt que de demander l'emploi de deux unités supplémentaires comme un certain syndicat plus préoccupé par son besoin d'exister que de proposer des solutions en phase avec la réalité.

UNITÉ SGP POLICE sera attentif aux suites données à l'étude de l'UCFM sur le dispositif Calais, il est grand temps que la charge missionnelle des forces mobiles sur le Calais et au niveau national soit équitablement répartie.

Nous attendons tous, les arbitrages pour l'emploi du 4^{ème} trimestre.

Il est clair que les CRS ne pourront pas tenir ce niveau d'engagement indéfiniment !

À bon entendre...



Grégory JORON
Secrétaire National CRS

MARSEILLE - CRS



Entretien avec Patrice MARTIN, CRS-MNS, ayant secouru un supporter Anglais durant l'Euro 2016

Patrice Martin, 46 ans, est dans la police depuis janvier 1992. Il a intégré les CRS en 1993, où il a été affecté à Massy durant environ 4 ans, avant de prendre ses fonctions à la CRS 55, c'était en 1997.

Divorcé, il est père de 3 enfants.

Il est Maître-Nageur Sauveteur depuis 1995, sur le littoral Méditerranéen.

Il est le policier que nous avons vu sur tous les médias, en train de secourir un supporter anglais lors des affrontements à Marseille avant la rencontre Russie-Angleterre.

Rencontre avec ce collègue d'exception :

« Samedi 11 Juin 2016, le Match Russie-Angleterre était programmé à 21h00 au stade Vélodrome de Marseille.

Dès midi, nous avons été mis en place sur le vieux port.

Nous avons pu constater la présence de nombreux supporters, de plus en plus alcoolisés, au fil de la journée.

Nous nous sommes alors équipés en « lourd », avec tout l'équipement MO nécessaire.

Et dès 16h00, nous avons été témoins des premiers jets de bouteilles entre supporters et sur les façades des immeubles.

Une demi-heure plus tard, c'est nous qui devenions les cibles privilégiées de ces individus alcoolisés.

En groupes constitués, nous avons commencé à riposter par des lancers de grenades Lacrymogène afin de disperser la foule tout en tentant de la maîtriser pour la garder sous notre surveillance et

éviter d'avoir un trop grand nombre d'individus éparpillés sur tout le centre-ville. À ce moment, il y avait essentiellement des supporters anglais.

Puis, nous avons été appelés « Cours Estienne d'Orves » sur le 1^{er} arrondissement de Marseille, pour des mouvements de foule et des affrontements entre supporters.

Sur place, nous avons constaté de nombreuses bagarres, dont certaines, d'une rare violence. Des individus au sol se faisaient lyncher, les supporters se battaient avec tout ce qui leur tombait sous la main : tables, chaises, verres...

Nous distinguons les supporters anglais des russes grâce aux protèges dents qu'ils portaient aux couleurs de leur nation. Nous tentions de contenir ces individus par des bonds offensifs, (avancée rapide sur une vingtaine de mètres pour faire reculer les opposants), et par du gaz lacrymogène.

Nous avons dispersé à plusieurs reprises, des groupes qui s'adonnaient au lynchage de personnes au sol, tout en se protégeant des jets de bouteilles et autres objets tout aussi dangereux, et en permettant l'extraction des individus interpellés.

Au milieu de ce chaos, avec ma section, notre commandant d'unité et un TI Marseillais, nous avons aperçu un homme sur le dos, et à ses côtés, un individu qui nous faisait des signes, nous appelant à l'aide.

Avec mon groupe et avec l'aval de notre commandant d'unité, nous avons quitté notre formation pour aller porter assistance à ces individus.

De par ma formation de MNS, Moniteur Secouriste et Formateur SOC (Secouriste Opérationnel CRS), j'ai toujours sur moi des gants en latex.

Pendant que je m'équipais, un de mes collègues a fait un premier bilan de la victime et l'a mise en PLS (Position Latérale de Sécurité).

J'ai fait un bilan complémentaire et je me suis aperçu que la personne de forte corpulence, âgée d'environ 50 ans, avait des difficultés respiratoires, était cyanosé et commençait à faire des gasps (inspirations forcées lors d'agonies particulièrement en cas d'arrêt circulatoire).

Son pouls radial était fuyant, j'ai alors pris son pouls carotidien qui a fini par disparaître totalement.

Nous étions visiblement en train de perdre cette personne.

Je l'ai alors mise sur le dos et j'ai commencé les compressions thoraciques durant 3 minutes. J'ai effectué un bilan intermédiaire et me suis aperçu que son activité cardiaque avait repris et que la victime respirait de nouveau. Son pouls était de nouveau perceptible mais il était toujours inconscient.

Je l'ai alors remis en PLS, en surveillant ses constantes dans l'attente des secours médicalisés.



Remise de la médaille du Ministère de l'Intérieur par Bernard Cazeneuve, en présence de Amber Rudd, Secrétaire d'État à l'Intérieur, du Royaume Uni



Je précise que pendant que je me concentrais sur mon rôle de sauveteur, mon commandant d'unité effectuait la liaison radio pour commander les secours, ma section, autour de nous, était en protection, créant une bulle de sécurité et empêchait que divers projectiles ne nous atteignent, le chaos régnant toujours sur le Cours Estienne d'Orves. Sans eux, je n'aurais pas été en mesure de secourir cette victime.

J'avais tellement confiance en mes collègues que j'ai pu rester concentré sur mes actions sans me soucier des éléments extérieurs à la bulle.

Je tiens à tous les remercier pour leur grand professionnalisme.

Je précise que c'était pour moi une première, de faire à la fois du maintien de l'ordre et faire du secourisme, réprimer d'un côté et préserver de l'autre des individus... D'ailleurs, les gens que nous réprimions quelques minutes plus tôt et qui étaient très hostiles à notre égard nous ont applaudi une fois leur compatriote secouru.

C'est moi qui suis intervenu sur ce cas, car comme je vous le disais, je suis formateur SOC. Cette formation a été mise en place par la direction centrale, en réponse aux attentats du 13 Novembre 2015. Elle est dispensée à tous les collègues CRS pour qu'ils puissent prodiguer les premiers soins sur des blessures par arme à feu, explosion, notamment sur des tueries de masse et des attentats. Chaque collègue est d'ailleurs équipé du matériel nécessaire pour intervenir comme des garrots tourniquet, pansements compressifs...

La finalité de cette intervention a été l'arrivée des Marins Pompiers et du SMUR. J'ai signalé au médecin l'arrêt cardiaque ponctuel dont avait été victime

le blessé, et les actes que j'avais effectués.

Il a été évacué 20 à 25 minutes plus tard au service réanimation de La Timone.

J'ai su qu'il était dans un état stable, mais je n'ai pas eu plus d'information quant à son état de santé.

Je n'ai eu aucun contact, si ce n'est par la presse anglaise qui m'a expliqué que cet événement n'était pas passé inaperçu là-bas.

Pour en finir avec cette journée, une fois mon rôle de secouriste terminé, j'ai réendossé mon rôle de CRS et j'ai repris le maintien de l'ordre, et avec ma section, nous avons réussi à contenir les supporters agressifs grâce entre autres, au fusil lance grenade (Cougar) jusqu'à ce que la foule se disperse avec l'approche de l'heure du match.

Le bilan de cette journée avec une prise de service à 10h45 et une fin de service vers minuit a été très positif, puisque, outre le fait que nous ayons sauvé une personne, que nous ayons réussi tant bien que mal à contenir une foule de supporters très hostiles, il n'y a eu aucun blessé à déplorer dans nos rangs.

QUE PENSES-TU DE LA CONDITION DES MNS AUJOURD'HUI ?

Tout d'abord, je tiens à souligner l'investissement personnel énorme de chaque CRS.

En effet, pour se retrouver sur la plage en été, on passe par un entraînement permanent annuel, des formations continues en secourisme, sauvetage en mer, beaucoup de sport et une hygiène de vie irréprochable pour conserver une condition physique et mentale au top.

La finalité de cette préparation est une compétition, le test MNS, qui définira si

on a notre place sur la plage et notre choix d'affectation.

Être MNS peut être parfois ingrat, car, les collègues ne sont souvent pas reconnus à leur juste valeur. Certains gardent en tête les clichés du collègue en slip de bain, lunettes de soleil, mais ne se rendent pas compte de l'activité que cela représente. Notre hiérarchie CRS n'a d'ailleurs, pas un retour de cette activité qui est pourtant significative, tant en quantité de sauvetages qu'en terme de police (ventes clandestines, infractions maritimes...).

Malheureusement, à cause des impératifs de service, et notamment de l'Euro 2016, notre mission a été écourtée.

Cependant, du fait du risque terroriste et de la forte demande des communes et des estivants, la fin de période a été prolongée jusqu'au 29 Août.

Je déplore comme la plupart de mes collègues, la diminution des effectifs MNS.

Pour les CRS, de la disparition des MNS résulterait une perte d'image, cette image du CRS qui est proche du public, accessible, prêt à lui sauver la vie, moins dans la répression.

CONCERNANT LE PORT DE L'ARME PAR LES MNS SUR LES PLAGES ?

Je me félicite du retour positif donné par l'Administration concernant la requête d'UNITÉ SGP POLICE d'armer les MNS sur la plage du fait des risques terroristes. N'oublions pas que notre objectif prioritaire est la protection des personnes. Il est important d'avoir un moyen de riposte en cas d'agression.

Pour ma part, la mairie de Ramatuelle a été réactive et a installé un coffre-fort au poste de secours afin d'y stocker notre arme de service.

NICE

Nice a accueilli l'Euro 2016 dont certains matchs se sont joués au stade Allianz Riviera.

Les collègues, une fois de plus, ont répondu présent pour sécuriser cet événement à haut risque, ce, malgré des conditions de travail plus que discutables en terme de droit du travail...

Des vacations de douze heures consécutives pour certains collègues, avec un équipement lourd et de fortes chaleurs, des ravitaillements peu copieux sur le début de la manifestation, des rappels et/ou report de repos sur RC ou RL, des temps de pause non respectés, malgré des équipements de protection encombrants et lourds, des taux de présence revus à la hausse et aucun repos accordé hors CA, un temps de repos de huit heures entre deux vacations pas toujours respecté, et

pour finir, une reconnaissance de la hiérarchie pas toujours à la hauteur des attentes des collègues qui ont accepté toutes ces contraintes sans rechigner.

Les collègues ont été corvéables à merci sans avoir une juste récompense par rapport à leur implication.

Ce qu'il ressort de l'organisation de cette manifestation, c'est le manque cruel d'effectif au sein de la police nationale. L'administration a utilisé au maximum et au-delà de ce que prévoit le REGPN, les capacités opérationnelles des fonctionnaires de police. Ne se souciant pas du règlement, n'ayant pas d'autre possibilité que de faire travailler plus, les policiers prévus sur ce dispositif. Ces contraintes opérationnelles ont été acceptées par les collègues pour au final n'avoir comme compensation, que la satisfaction d'avoir fait leur travail et

surtout plus que leur travail.

Le professionnalisme des policiers a permis de sécuriser cette manifestation sportive au détriment de leurs vies de familles et dans des conditions difficiles. La question est de savoir jusqu'à quand les policiers devront fournir de tels efforts afin de pallier le manque criant des effectifs au sein de la police nationale.

Effectifs qui n'ont cessé de diminuer dans un souci de réduction des dépenses de l'État au détriment de la sécurité des citoyens et du bien-être des policiers.

La police ne peut être efficace qu'à la condition d'avoir des policiers en bonne forme et en bonne santé, ce qui de toute évidence a complètement été occulté par notre administration.



Célyla BOUMEDIEN
Secrétaire Départemental Alpes-Maritimes





- Divorce pour faute -

Bonjour à tous. Le divorce pour faute constitue la forme la plus conflictuelle et souvent éprouvante pour les parties.

Lors de la réforme de 2004, cette forme de procédure de divorce, malgré la suggestion de sa suppression, puisque l'idée était de pacifier les relations entre époux, a été tout de même conservée, notamment pour lutter contre les violences conjugales et afin que les parties puissent exprimer leurs griefs, en demandant éventuellement des dommages et intérêts, en réparation des conséquences d'une « particulière gravité » (article 266 du code civil). L'article 242 du code civil dispose que le divorce peut être demandé par l'un des époux, mais exige « des faits constitutifs d'une violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations imputables à son conjoint rendant intolérable la vie commune. »

Il existe un large éventail de variétés de fautes. Violences physiques ou verbales,

bien entendu, l'adultère ou les relations outrageantes d'un époux avec un tiers, bien que l'infidélité ne soit plus un motif automatique de divorce. Constitue une faute, l'atteinte à la dignité et à l'honneur, le fait par exemple, de présenter des photos intimes à autrui. Il en est de même du comportement autoritaire, tyrannique, méprisant, acariâtre, hostile et mesquin, comme de couper le chauffage ou le refus d'assistance et d'aide par exemple, pour les soins dentaires, la totale indifférence, ainsi que les injures, et les diffamations ou dénominations calomnieuses, susceptibles d'entraîner des sanctions disciplinaires.

Il arrive, n'est-ce pas, connaissant l'importance de votre profession à vos yeux, que certains conjoints vous menacent, pour faire pression sur vous, de porter atteinte à votre carrière, avec des plaintes fantaisistes et même passent à l'acte, en faisant des déclarations mensongères, aux autorités, commettant de la sorte, une faute conjugale.

L'inconduite notoire n'est pas admise non plus, l'alcoolisme, l'addiction au jeu, s'il n'y a pas volonté de se soigner.

Il convient encore de citer, sans que la liste soit exhaustive, l'irrespect envers les beaux parents, le manquement au devoir de consommation du mariage, négligence des tâches ménagères, refus de cohabitation volontaire, abandon de famille, refus de contribution aux charges du mariage et à l'éducation des enfants.

La preuve de ces faits imputables au conjoint se fait par tous moyens et **c'est à celui qui invoque une faute, qu'il incombe de la prouver**, sans avoir recours aux témoignages des enfants.

Si la preuve ne peut être rapportée par le demandeur, le divorce sera débouté.

Je vous souhaite une excellente rentrée et prenez soin de vous et de vos intérêts.



Maître Etincelle ERNART
Avocate

Un problème personnel ou professionnel ?

Le bureau national met à votre disposition,

gratuitement,

une permanence d'avocat
tous les mardis après-midi

dans les locaux d'UNITÉ SGP POLICE-FO
161-163 avenue Galliéni, 93177 Bagnolet

Prenez rendez-vous au
06.09.95.62.27





Dunkerque - Calais, Passage en force en **secteur difficile**



Une revendication **UNITÉ SGP POLICE** aboutie !

UNE SITUATION CATASTROPHIQUE QUI AURAIT PU ÊTRE ÉVITÉE

Depuis le début de cette crise migratoire, nous avons été confrontés à un déni complet de la situation par l'administration (Préfet-DDSP) de l'époque. Malgré nos alertes multiples, aucune réaction. Les collègues du CSP et de la PAF étaient confrontés à plus de 400 migrants sur la rocade Est du port de Calais qui n'hésitaient pas à en venir aux mains.

Il était temps de réagir et de mettre au grand jour, cette situation périlleuse et dangereuse pour les collègues concernés, le droit de retrait était même évoqué.

Nos revendications étaient objectives, un soutien de forces mobiles était nécessaire, c'est pourquoi nous sommes passés de 2, puis 5 puis 12 jusqu'à 19 forces mobiles au plus fort de la crise.

C'est un aveu incontestable d'une situation de crise prise en compte par notre MI. Montée de la violence, prises d'assaut du port, du tunnel, de la rocade Est... des routiers. La poussée des extrêmes, des no-borders omniprésents qui n'ont cessé de dénoncer des pseudos violences policières jusque là encore, jamais avérées.

L'ultra droite qui nous traitent de collabos tout cela sur un fond de justice à 2 vitesses. Rappels à la loi, abandon des poursuites, infractions insuffisamment caractérisées, COPJ... autant de réponses pénales qui n'en sont pas et qui participent à la montée de la violence envers les Forces de Police.

Un exemple criant : un no-border interpellé sous X pour CBV sur AFP, placé en GAV sous X, refuse les prélèvements rajoutant un délit, présenté sous X au parquet local puis libéré faute d'identification de l'auteur !!!

Des nuits « bleues » à plus de 250 grenades balancées sur plusieurs nuits et un bilan désastreux de plus de 200 collègues blessés plus ou moins gravement.

Pour autant, des patrouilles de sécurisation dans la jungle, au milieu des commerces illicites, des 'shiteux', étaient mises en place... histoire d'image...

Malgré cela, deux homicides, des blessures par arme à feu parmi les migrants, rixes inter-ethniques (200 d'un côté, 200 de l'autre), des perquisitions administratives visant à découvrir la présence de 'Kalash'...

Fort de cela, il nous a fallu démontrer que les effectifs de la CSP mais également de la PAF, n'étaient plus en mesure, vu leur nombre, de pouvoir intervenir, investiguer en toute sérénité et sécurité. Pour rappel, 800 migrants en juin 2014, plus de 6000 en décembre 2015, entre 7000 et 9000 en septembre 2016...

Notre analyse concrète de la situation à l'époque nous permettait déjà d'alerter à grands coups médiatiques et d'interpeller les autorités.

UNE REVENDICATION DE FOND : LE SECTEUR DIFFICILE

Le passage du Calaisien englobant la CSP Calais et PAF littorale en secteur difficile est notre leitmotiv depuis 2012.

Nous avons été interpellés par la nomenclature des postes difficiles, voir très difficiles, des chefs de service, leur permettant la perception d'une substantifique prime de plus de 30 000 euros en fin d'année. Cela n'était pas concevable. Un sentiment d'inégalité de traitement compréhensible naissait dans les rangs.

UNE REVENDICATION NÉCESSAIRE ET URGENTE : DES EFFECTIFS, DU MATÉRIEL POUR LA CSP CALAIS

D'un point de vu syndical, l'hyper médiatisation menée, nous ouvrait les portes des négociations en termes d'effectifs, de matériel. Plusieurs réunions de travail mobilisant des élus, le DGPN, la Préfète, le DDSP, le MI et ses directeurs de cabinet ont pu avoir lieu.

Notre présence constante sur le terrain, une connaissance parfaite de la situation et un relais médiatique de confiance ont fait de notre organisation l'interlocuteur privilégié du MI lors de ses visites sur le Calaisis (nous étions les seuls à être reçus, les autres OS n'ayant pas prétendu demander une audience).

Force est de constater que grâce à un dossier sérieux et objectif le matériel est arrivé.

7 véhicules neufs, des gilets tactiques en dotation individuelle, des gants, des boucliers, de l'armement, des 4x4 mais également et surtout 21 fonctionnaires TITULAIRES sont arrivés en janvier 2016 (5 OPJ-16 APJ). Pour la petite histoire, le DCSP, lors d'une réunion, nous annonçait royalement 1 OPJ et 5 ADS, la montée de boucliers était instantanée, le DGPN rétablissait la barre en nous promettant des sorties d'écoles en septembre et novembre 2015, la porte était ouverte, nous avons mis le pied devant, restait à notre bureau nationale de négocier des arrivées de titulaires en attente de mutation en région parisienne et autres. Une affectation aussi conséquente n'était pas survenue depuis septembre 1995 à Calais... Inutile de vous dire qu'il ne s'agissait là que d'une remise à niveau.

LA PAF LITTORALE OUBLIÉE

Lors de nos multiples interventions nous n'avons cessé de demander des effectifs pour la DDPAF, submergée par les nombreuses sollicitations, politique du chiffre oblige... La direction centrale de la PAF estimait que le nombre d'effectifs était largement suffisant à la DDPAF littorale allant jusqu'à dire : « Vous êtes gras comme des loukoums ».

Dans l'absolu, pour le commun des mortels, entendre qu'il y a 431 CEA à la PAF littoral pourrait sembler plus que suffisant. Pour autant, un simple décorticage permet de prouver le contraire :

- 110 fonctionnaires à DOUVRES ET CHERITON, accords du Touquet oblige
- 70 fonctionnaires à la PAF Dunkerque
- 80 fonctionnaires au CRA de COCQUELLES *
- 60 fonctionnaires au Port de Calais
- 60 fonctionnaires au Tunnel sous la Manche
- À cela s'ajoutent les fonctionnaires de l'hôtel de Police, UJ, GAV, Unité de transfert, BMR, formation, CIC, IJ, matériel...

Pour un service qui doit tourner H 24, le référentiel est bien moindre que les 431 annoncés à l'instant 'T'.

Notre revendication est juste, 50 collègues doivent être affectés à la DDPAF Littorale qui fournit les plus gros chiffres en matière d'infraction à la législation sur les étrangers de toute la France.

Vous l'aurez compris, la DCPAF met la pression concernant les chiffres mais n'affecte personne !

2014 800 migrants 427 fonctionnaires
2015 6000 migrants 431 fonctionnaires.
Un différentiel de +4 pour près de 8 fois plus de migrants sur le secteur !

Notre combat ne fut pas vain, 53 fonctionnaires étaient affectés en septembre 2016, autant dire une bouffée d'air pour les collègues de la PAF !

UNE PRIME AU MÉRITE COLLECTIVE QUI DOIT PERDURER :

Cette situation critique que nous avons détaillée supra et dans l'attente de la prime de fidélisation que nous sommes en droit d'attendre, il est impératif que la prime au mérite collective soit attribuée à l'ensemble des effectifs concernés sans critère d'exclusion possible outre ceux concernant l'absence du service de plus de 60 jours hors BS.

La DCPAF a consenti à revoir ses critères d'attribution sous notre impulsion, plus de primes individuelles, plus de primes petites équipes, pour notre secteur unique en France tout le monde doit être récompensé il faut que cela continu.

LE CALAISIS ET DUNKERQUE PASSENT EN SECTEUR DIFFICILE :

Clairement nous assistons à un soulèvement sourd de la population Calaisienne, qui ne comprend pas et à qui nous devons justifier les décisions prises par la justice. Des manifestations et contre manifestations sont menées, des ordres et

des contre ordres qui nous font tous comprendre qu'il y a, à Calais, deux poids deux mesures, avec, entre ce marteau et cette enclume, des Policiers pris en otages de la politique.

« LE GRAND RASSEMBLEMENT CALAISIEEN », seul et unique collectif apolitique regroupant travailleurs, patronnât, indépendants et commerçants, nous a soutenus et a revendiqué pour sa sécurité, le passage du Calaisis en secteur difficile dans un courrier adressé au Président de la République lors d'une manifestation pacifiste regroupant près de 3000 personnes. 3000 personnes qui ont, tout au long du parcours, remercié la maison Police par de chaleureux applaudissements.

Face à cette situation insupportable, nous avons donc réclamé que le Calaisis et Dunkerque passent en secteur Difficile. Il fallait d'urgence que les forces de l'ordre soient dotées d'effectifs et de moyens supplémentaires pour leur permettre d'assurer la sécurité de tous...

Avec tout ce travail de médiatisation, le lobbying, les rencontres d'élus de tous bords et le soutien de tous, enfin le Calaisis et Dunkerque passent en secteur difficile. D'aucun s'approprièrent comme toujours le fruit de nos heures passées sur le terrain, sur la rocade, sur la jungle... qu'à cela ne tienne... Ce travail, cette débauche d'énergie n'est rien à côté de celui des collègues sur le terrain et ils le méritent bien.

Obtenir un tel classement est une première pour une organisation syndicale, sachons le.

Le démantèlement de la Jungle de Calais s'annonce encore une fois compliqué.

Tous seront sollicités, espérons des jours meilleurs mais j'en doute fortement...

Au même titre que pour les villes de Bailleul et Armentières, lorsqu'elles ont intégré LILLE AGGLO, nos collègues y étant affectés ont pu toucher l'intégralité de la prime de fidélisation, gageons qu'il soit de même pour mes collègues de Calais et Dunkerque, que leur antériorité d'affectation soit prise en compte.



Gilles DEBOVE
Secrétaire Administratif en charge du Littoral



CRS - MNS

Une sécurité tardive sur les plages en 2016

Les événements dramatiques qui se sont déroulés dans notre pays, l'Euro de foot et les risques engendrés par la menace terroriste, ont bousculé les conditions d'emploi des Nageurs Sauveteurs (NS) des Compagnies Républicaines de Sécurité pour la saison 2016 et les bousculeront à jamais pour les saisons suivantes...

Le secours aux personnes reste la mission première... La sécurité de nos concitoyens une priorité nationale pour ces spécialistes.

Depuis fin 2015, nous avons mis en avant les risques d'actes de terrorisme suite à ce qui s'était déroulé en Tunisie en juin 2015 puis en Côte d'Ivoire en mars 2016, mais nos demandes de modifications des dates de saison et d'un maintien de l'effectif étaient restées sans réponse de la part de nos dirigeants pour lesquels, la priorité était la sécurité de l'Euro de football, « oubliant » même, à l'occasion, l'existence des MNS lors de la translation du drapeau des Compagnies Républicaines de Sécurité.

Dès lors, il était impossible, malgré des interventions au plus haut niveau de notre ministère, de faire infléchir la position, la saison ne démarrait qu'après l'Euro.

Le 13 juin dernier, alors que l'Euro démarrait juste, notre fonction de policier est attaquée au cœur même de sa vie privée par l'assassinat de deux de nos deux collègues à leur domicile, à la seule raison qu'ils étaient des représentants de l'État français.

Nous ne pouvions dès lors laisser nos MNS/NS des CRS exercer en tenue avec un flochage « CRS POLICE NATIONALE » sans le moindre armement.

Fonction de policier menacée, MNS/NS - CRS en danger.

Yves LEFEBVRE, secrétaire général, demandait en urgence au Ministre de l'Intérieur des mesures de protection des policiers et, parmi elles, la dotation d'un « étui spécifique » pour tous les MNS/NS des CRS pour la saison 2016, mesure

spécifique à laquelle accédait Bernard CAZENEUVE.

Festival de CANNES 2016, un essai réussi.

Profitant d'un essai initié par la Direction Zonale SUD des CRS, lors du festival du film à CANNES en mai 2016, 7 MNS-CRS employés sur le plan d'eau étaient tous porteurs d'un étui « banane », permettant le port de leur arme individuelle, du deuxième chargeur et du port éventuel sur l'arrière du Bâton Télescopique de Défense.

Ayant participé à ce test et trouvant avec l'ensemble des collègues participants, cet étui parfaitement adapté à notre mission de police des MNS/CRS, de par sa discrétion (l'arme n'étant pas visible), sa solidité, fabriqué en matière synthétique et agréable à porter de manière ventrale, nous saisissons notre Directeur Central pour que l'ensemble des MNS puisse en être doté pour la saison 2016.

L'assassinat de nos deux collègues accélérât la décision et le Directeur Central des CRS éditait une note en ce sens le 24 juin, précisant que :

« Dans un contexte où les forces de l'ordre sont particulièrement exposées au risque de confrontation avec des individus armés extrêmement dangereux, la nécessité d'intervenir pour les neutraliser m'amène à prévoir l'armement des personnels CRS sur les plages pour la saison estivale 2016 » et demande aux Chefs de Poste et à leur adjoint (sur le repos du Chef de poste) de porter leur arme pendant leur service pour assurer sa protection, celle de ses collègues et la sécurité des vacanciers sur nos sites surveillés.



Une nouvelle page se tournait pour nos sauveteurs policiers, qui, même si la mission première restait le sauvetage, devaient faire face à une nouvelle menace, armée, pouvant viser les lieux de détente que sont les plages bondées de touristes.

Le but de ces mesures étant de pouvoir effectuer instantanément une riposte à toute attaque de tuerie de masse, il fallait donc adapter l'équipement des MNS/NS - CRS en conséquence et ne pas attendre que des faits graves se produisent pour réagir.

NICE, nouvelle épreuve, nouvelles mesures.

À peine l'Euro de Football terminé, nous subissons à nouveau, le 14 juillet, une terrible attaque terroriste sur la ville côtière méditerranéenne de NICE, nous rappelant dans la douleur, que tous les lieux de rassemblement et de plaisir peuvent être des cibles de choix pour les disciples de DAECH.



Pour rassurer les estivants déjà nombreux sur les sites balnéaires, il est alors décidé d'envoyer les gendarmes patrouiller avec arme longue sur les plages car les MNS/NS des CRS n'ont toujours pas rejoint leurs lieux de mission en ce 14 juillet, une première depuis 1958, que nous dénoncions sans démordre depuis l'annonce de nos dates de saison fixées en dépit du bon sens du 20 juillet au 22 août...

Un simple coup de Com...

Néanmoins, des Maires s'inquiètent de l'absence de renfort saisonnier CRS et de leurs MNS/NS, certains élus n'ayant visiblement pas été avisés de leur absence par le représentant de l'État...

Des militaires de « la mission sentinelle » sont détachés pour assurer la surveillance des lieux touristiques et des plages...



Il faudra donc attendre ce dramatique événement et ces plus de quatre-vingts morts pour que, là encore, l'administration réagisse et accède à notre demande datant d'octobre 2015 prolongeant la saison des MNS/NS des CRS jusqu'au lundi 29 août 2016 inclus, afin d'assurer la sécurité des estivants et touristes en couvrant le dernier week-end des vacances scolaires d'été.

L'administration offrait d'ailleurs gracieusement, cette semaine supplémentaire aux communes pour ne pas les pénaliser.

Un système qui fonctionne (plutôt bien) depuis 1958 et qui a su s'adapter à toutes les situations.

UNITÉ SGP POLICE-FO déplore qu'il ait fallu tous ces événements tragiques pour que nos dirigeants se rendent compte de la nécessité d'une mission de police et de sauvetage que seuls les fonctionnaires de Police Nationale, les MNS/NS des Compagnies Républicaines de Sécurité peuvent assumer avec un savoir-faire, un professionnalisme et une tenue adaptée à la mission de sécurité des plages.

Notre devise « SERVIR » Encore et toujours...

UNITÉ SGP POLICE-FO est déjà sur le pont et se rapproche des communes qui, en raison des dates imposées par l'administration, n'ont pas eu d'autre choix que d'employer d'autres sauveteurs, non policiers, pour qu'elles redemandent des MNS/NS des CRS dès la prochaine saison.

Une approche est également menée auprès des communes qui souhaitent des effectifs policiers afin d'assurer la sécurité de leurs plages.

Nous demandons d'ores et déjà qu'il soit prévu pour la saison 2017 des renforts en effectifs MNS, armés, avec des dates conformes à une saison estivale et couvrant l'ensemble des vacances scolaires d'été.

Émile De Girardin disait :
« Gouverner c'est prévoir »

Les élus du littoral ne pourront attendre l'élection présidentielle de mai 2017 pour savoir quel sera le schéma sécuritaire de leurs plages en 2017.

UNITÉ SGP POLICE-FO tient à remercier tous les MNS/NS pour leur implication, leur engagement et leur professionnalisme sans faille pendant cette saison particulière de 2016.



Éric JANSSENS
Délégué National MNS



PORTRAIT

PORTRAIT

Antonin LEBEAUX

Une vie d'autodidacte à 300 km/h...

Hep, tes papiers !

Je m'appelle Antonin LEBEAUX, 41 ans, Brigadier Chef, issu de la 147^{ème} promotion de l'E.N.P. de Châtel Guyon et ayant travaillé en Police Secours au commissariat de Police de Lyon 2, je suis affecté à la Brigade Anti-Criminalité du Rhône depuis 17 ans. Pilote du Club Moto Police Nationale R2A pour le CDF Promosport.

Le CDF Promosport, c'est quoi ?

Le championnat de France moto vitesse, c'est l'antichambre de la catégorie Superbike et un sérieux vivier de pilotes pour les courses du championnat du monde d'endurance telles que le Bol d'Or ou les 24h du Mans.

Les manches se déroulent sur 9 circuits français (Lédenon, Le Mans, Magny-Cours, Pau, Carole, ...), rassemblant entre 200 et 300 pilotes répartis dans différentes catégories (500cc, 600cc, 1000cc, promo découverte, ...).

Tu roules sur quelle moto ?

C'est une BMW S1000RR de 2011, 1000cc de cylindrée, une puissance de 207cv pour un poids de 197kg et une vitesse maxi de 300 km/h. Ça envoie vraiment du lourd, le plus difficile est de réussir à passer cette puissance sans se mettre par terre.

Pourquoi avoir choisi cette discipline ?

Après avoir passé mon permis moto à 18 ans, je me suis très rapidement rendu compte qu'il devenait nécessaire d'aller rouler sur circuit pour pouvoir continuer à titiller les limites de mes motos en toute sécurité. Après de nombreuses années de pratique en loisir avec les potes, sur le tard faute de budget, c'est à 40 ans que je me suis dit qu'il n'était pas trop tard pour commencer la compétition et je me suis directement lancé dans ce championnat de France.

Comment as-tu monté ce projet ?

Suite à une vilaine blessure en service, entre deux séances de kiné, j'ai construit ce projet en trois phases : création de mon team, l'Anton1 Racing Team, le montage financier avec la recherche de sponsors et pour terminer, la préparation de la moto et une bonne préparation physique et technique pour le pilote.

Comment se déroule une course type ?

Une manche se déroule sur 5 jours. On prend la route le mercredi pour rallier le circuit et installer toute la logistique dans les stands. Jeudi et vendredi, sont consacrés aux essais libres pour régler la moto, retrouver tous nos points de repère sur la piste et effectuer les vérifications techniques pour la conformité de l'équipement du pilote et de la moto avec les commissaires de la fédération. Le samedi, place aux essais qualificatifs (25 minutes pour faire le meilleur chrono qui déterminera la place sur la grille de départ) et la première course de 25 min. Le dimanche, c'est la course finale.

D'autres policiers roulent sur circuit en compétition ?

De plus en plus de collègues qui roulent en moto viennent se

« défouler » sur circuit, mais nous ne sommes pas très nombreux en compétition. C'est un sport qui nécessite en plus du talent du temps et un budget très important pour pouvoir acquérir une moto de course, l'équipement du pilote un camion pour transporter toute la logistique sur les circuits aux quatre coins de la France. Sur ces championnats civils, on croise plutôt des chefs d'entreprise, des artisans et autres personnes exerçant en professions libérales.

Quel est le bilan de cette première saison ?

Plutôt satisfait pour une première, sans mécano, sans soutien logistique, c'est une aventure humaine et sportive exceptionnelle, j'ai pu participer à 9 manches sur les 18 que compte le championnat, terminant 10^{ème} à la finale du Mans, 6^{ème} à la finale de Bresse et 3^{ème} pilote BMW sur l'ensemble du championnat. Tout cela sans une chute !

Tes objectifs pour 2016 ?

Je vais tout mettre en œuvre pour faire une nouvelle saison en Promosport mais il va falloir trouver des sponsors pour financer l'achat d'une moto plus récente, trouver un mécano et de la disponibilité (difficile de concilier compétition, vie de famille, travail en unité spécialisée en 4/2 sans détachement).

Si tout se déroule bien en 2016, j'espère pouvoir décrocher un guidon pour participer à une manche du championnat du monde d'endurance pour les 24h du Mans ou le Bol d'Or en 2017.

Un dernier mot ?

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont accompagné dans cette aventure et les sponsors qui m'ont fait confiance: Le Boston Café, Sté M.T.I., Xtrême Center, Grand Ouest Immobilier, carrosserie 3P, BMW, Dafy Moto Lyon, tonnelles Rocktent, Sté Nutriselect Muscle Infinity, Société Générale banque BFM, Sté Transport Boomerang, Sté Perstyl, Géomoto, Ibowl.

Sans eux, rien n'aurait été possible.

Pour ceux qui partagent cette passion, le team sera présent sur le stand CMPN du salon de la moto de Lyon et sur les circuits du championnat. Ils peuvent également retrouver toutes les informations sur ma page Facebook (Antonin Lbx) et les caméras embarquées en tapant Anton1 Racing Team sur Youtube.





Fiche Technique Synthétique

par Philippe JULIA & Hervé VICENTE

LA REPRISE DE SERVICE : SUITE À CONGÉ MALADIE

TEXTES DE BASE :

Art 113-29 du Règlement Emploi Général Police Nationale / Note 14-001772-I du 16/12/2014 du Ministre de l'intérieur

DONNÉES SYNTHÉTIQUES :

► suite à un congé maladie (ordinaire ou accident du travail) de moins de 12 mois

avant la reprise de travail des visites médicales peuvent se cumuler et sont obligatoires :

- absence de + de 8 j suite accident de travail => médecin de prévention obligatoire
- congés de + de 15 j en 1 fois ou cumulativement => médecin statutaire obligatoire
- congé maternité => médecin de prévention obligatoire
- absence de + de 21 j consécutifs => médecin de prévention obligatoire
- absence suite à une maladie professionnelle => médecin de prévention obligatoire

► suite à un congé maladie (ordinaire ou accident du travail) de plus de 12 mois

avant la reprise de travail, des visites médicales se cumulent et sont obligatoires :

le fonctionnaire ne peut reprendre ses fonctions qu'après avoir consulté le médecin de prévention et le médecin statutaire

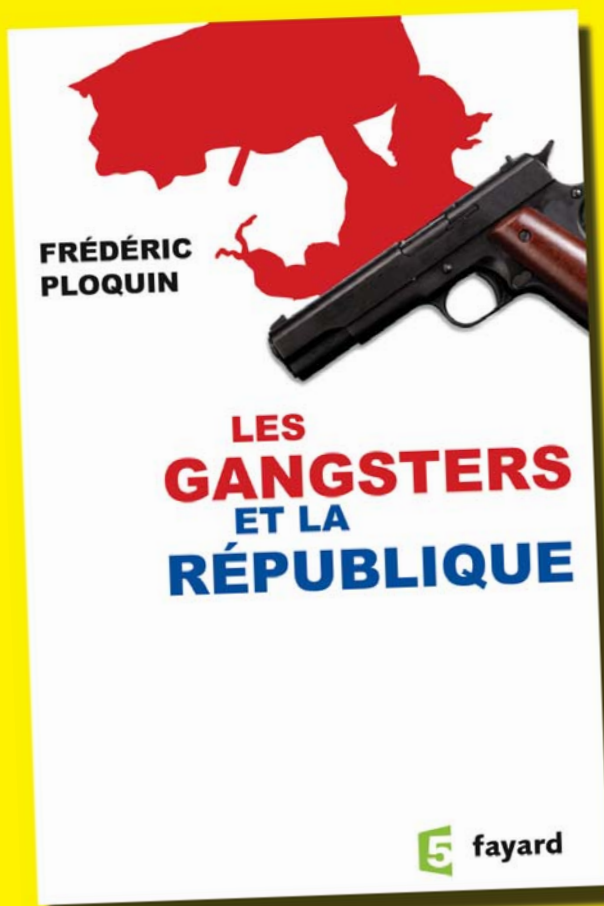
QUE FAIRE ? :

Chaque service du personnel doit vous donner, sur simple demande, les coordonnées du Médecin de Prévention et du Médecin Statutaire qui ne sont pas les mêmes. Vous devez prendre rendez-vous avec eux selon les cas, dès votre fin de maladie. N'ayant pas les mêmes attributions, vous devez voir cumulativement les deux médecins.

En cas de problèmes, vos délégués sont là pour vous indiquer les démarches afin que vos droits soient préservés.



CORN LECTURE

LES GANGSTERS ET
LA RÉPUBLIQUE

DE F. PLOQUIN AUX ÉDITIONS FAYARD

Frédéric Ploquin, spécialiste des affaires de police et de justice, est l'auteur aux Éditions Fayard de la série Parrains & caïds consacrée au banditisme. Journaliste à Marianne, il est l'auteur de la série diffusée sur France 5 sur les gangsters et la République.

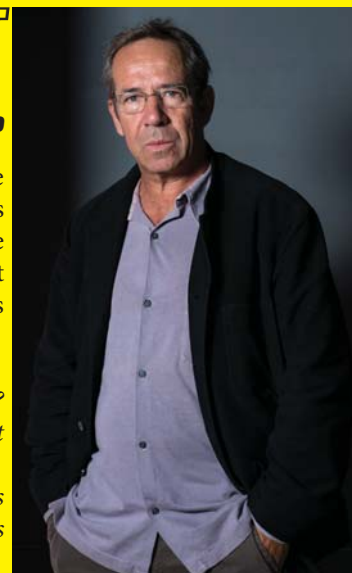
Les voyous traqués par la police de la République ? C'est la version officielle. La face cachée, ce sont des décennies de services rendus !

La France a toujours eu besoin des gangsters pour effectuer les basses besognes que les services officiels ne pouvaient accomplir.

Ce sont ces petits arrangements entre amis que décrypte ce livre, sur une période s'étendant de l'Occupation à aujourd'hui, en passant entre autres par le Service d'action civique (SAC), la guerre d'Algérie et le Marseille de Gaston Defferre.

Comment la brigade mondaine a couvert les hôtels de passe en échange de précieux renseignements ? Comment le milieu corse a fait main basse sur les cercles parisiens au lendemain de la Libération ? Comment a-t-on échangé une forme de paix sociale dans les quartiers contre la mainmise des dealers sur leurs territoires ? Comment la République s'est-elle servie des voyous, tout en les laissant se servir allègrement ?

Réponses avec les témoignages exclusifs de politiques de tous bords (de Charles Pasqua à la sénatrice de Marseille Samia Ghali), de policiers (de Lucien Aimé-Blanc, ancien de la mondaine, à Bernard Squarcini, ex-patron des RG), de gangsters de toutes les générations, mais aussi d'historiens et de criminologues.



Un documentaire sur ce livre sera diffusé le 9 Octobre au soir sur France 5



UNITÉ SGP

POLICE

FORCE OUVRIERE

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e) :

Demande mon adhésion à :

UNITÉ SGP POLICE - FORCE OUVRIÈRE
163 AVENUE GALLIENI
93170 BAGNOLET
TÉL : 09 70 68 19 09

Je règle ma cotisation :

☐

par chèque n° :

☐

par prélèvements bancaire en complétant le mandat SEPA joint

Fait à :

Le :

Conditions de prélèvements

Votre signature :

Avant le 20 janvier : 4 prélèvements les 26 jan, 26 avril, 26 juil, 26 oct
Avant le 20 avril : 3 prélèvements les 26 avril, 26 juillet, 26 octobre
Avant le 20 juillet : 2 prélèvements les 26 juillet, 26 octobre
Avant le 20 octobre : 1 prélèvement le 26 octobre

VEUILLEZ REMPLIR LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU VERSO

RÉGION :		DÉPARTEMENT :		TRANSMIS PAR	
----------	--	---------------	--	--------------	--

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

MATRICULE							NOM	
-----------	--	--	--	--	--	--	-----	--

PRÉNOM		Nom de jeune fille	
--------	--	--------------------	--

Né(e) le		Lieu	
----------	--	------	--

Adresse personnelle	
---------------------	--

[illegible]

Téléphone personnel		Téléphone portable	
---------------------	--	--------------------	--

Adresse e-mail	
----------------	--

Date d'entrée dans l'administration		Date de titularisation	
-------------------------------------	--	------------------------	--

Grade actuel Depuis le

Direction d'emploi Service

OPJ ☐ Depuis le Investigation/Renseignement ☐ PAF ☐ CBS ☐

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez UNITÉ SGP POLICE - FORCE OUVRIÈRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'UNITÉ SGP POLICE - FORCE OUVRIÈRE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Ce mandat sera renouvelé par tacite reconduction.

RÉFÉRENCE DU MANDAT
UNITÉ SGP POLICE FORCE OUVRIÈRE

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

[illegible]

Nom et prénom du débiteur	
---------------------------	--

Adresse du débiteur	
---------------------	--

Code postal Ville Pays

[illegible][illegible]

Nom du créancier: **UNITÉ CGP POLICE - FORCE OUVRIÈRE**

[illegible]

Endereço da criança: Cidade postal: Vício:

Signature _____ Signature _____

Le									
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les informations contenues dans le présent mandat, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son adhérent. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Conformément à l'article 19 de l'ordonnance 2009-866, relatif à la continuité des mandats de prélèvement, le consentement donné au prélèvement national que vous avez signé demeure valable pour le prélèvement SEPA; nous continuerons à envoyer des ordres de prélèvement à votre banque pour faire débiter votre compte conformément à l'autorisation que vous lui avez donnée. **Déclaration à la CNIL sous le numéro 1666697.**

	Échelon	Durée	Ind. maj	Trait. Brut Annuel	Trait. Brut Mensuel	I.S.S.P. 26%	All. de maîtrise	Indemnité spéc. ARTT	SALAIRE MENSUEL NET							
									Province 0% IR*	Province 1% IR*	Province 3% IR*	Paris/Versailles FSPN/Corse	CRS Province 1% IR*	CRS Province 3% IR*	Martinique Guadeloupe Guyane	Ile de la Réunion
RULP	Échelon 2		620	34 656,08 €	2 888,01 €	750,88 €	219,58 €	56,66€/113,32€	3 117,23 €	3 142,12 €	3 191,91 €	3 316,88 €	3 190,96 €	3 240,74 €	4 155,16 €	4 572,26 €
	Échelon 1	3 ans	600	33 538,14 €	2 794,85 €	726,66 €	219,58 €	56,66€/113,32€	3 024,36 €	3 048,44 €	3 096,62 €	3 221,60 €	3 097,28 €	3 145,46 €	4 029,25 €	4 432,89 €
Major	Exceptionnel		565	31 581,75 €	2 631,81 €	684,27 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 861,82 €	2 884,51 €	2 929,87 €	3 054,85 €	2 933,34 €	2 978,71 €	3 808,90 €	4 188,99 €
	Échelon 4		551	30 799,19 €	2 566,60 €	667,32 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 796,81 €	2 818,93 €	2 863,17 €	2 988,15 €	2 867,77 €	2 912,01 €	3 720,75 €	4 091,43 €
	Échelon 3	3 ans	530	29 625,36 €	2 468,78 €	641,88 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 699,29 €	2 720,57 €	2 763,13 €	2 888,18 €	2 769,40 €	2 811,96 €	3 588,54 €	3 945,09 €
	Échelon 2	2,5 ans	515	28 786,90 €	2 398,91 €	623,72 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 629,63 €	2 650,31 €	2 691,66 €	2 817,30 €	2 699,15 €	2 740,50 €	3 494,11 €	3 840,56 €
	Échelon 1	2 ans	495	27 668,97 €	2 305,75 €	599,49 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 536,76 €	2 556,63 €	2 596,38 €	2 722,80 €	2 605,47 €	2 645,21 €	3 368,19 €	3 701,19 €
Bier/Chief	Échelon 6		520	29 066,39 €	2 422,20 €	629,77 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 652,85 €	2 673,73 €	2 715,48 €	2 840,93 €	2 722,57 €	2 764,32 €	3 525,58 €	3 875,41 €
	Échelon 5	3 ans	506	28 283,83 €	2 356,99 €	612,82 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 587,84 €	2 608,16 €	2 648,78 €	2 774,78 €	2 656,99 €	2 697,62 €	3 437,44 €	3 777,85 €
	Échelon 4	3 ans	493	27 557,17 €	2 296,43 €	597,07 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 527,47 €	2 547,26 €	2 586,85 €	2 713,35 €	2 596,10 €	2 635,69 €	3 355,60 €	3 687,25 €
	Échelon 3	2,5 ans	486	27 165,89 €	2 263,82 €	588,59 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 494,96 €	2 514,48 €	2 553,50 €	2 680,28 €	2 563,31 €	2 602,34 €	3 311,53 €	3 638,48 €
	Échelon 2	2,5 ans	470	26 271,54 €	2 189,30 €	569,22 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 420,66 €	2 439,53 €	2 477,27 €	2 604,68 €	2 488,37 €	2 526,11 €	3 210,79 €	3 526,98 €
	Échelon 1	2 ans	459	25 656,68 €	2 138,06 €	555,89 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 369,58 €	2 388,01 €	2 424,87 €	2 552,70 €	2 436,85 €	2 473,70 €	3 141,54 €	3 450,32 €
Brigadier	Échelon 7		486	27 165,89 €	2 263,82 €	588,59 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 494,96 €	2 514,48 €	2 553,50 €	2 680,28 €	2 563,31 €	2 602,34 €	3 311,53 €	3 638,48 €
	Échelon 6	3 ans	470	26 271,54 €	2 189,30 €	569,22 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 420,66 €	2 439,53 €	2 477,27 €	2 604,68 €	2 488,37 €	2 526,11 €	3 210,79 €	3 526,98 €
	Échelon 5	3 ans	452	25 265,40 €	2 105,45 €	547,42 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 337,08 €	2 355,22 €	2 391,52 €	2 519,63 €	2 404,06 €	2 440,35 €	3 097,47 €	3 401,54 €
	Échelon 4	3 ans	434	24 259,25 €	2 021,60 €	525,62 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 253,49 €	2 270,91 €	2 305,76 €	2 434,58 €	2 319,75 €	2 354,60 €	2 984,14 €	3 276,11 €
	Échelon 3	3 ans	416	23 253,11 €	1 937,76 €	503,82 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 169,90 €	2 186,60 €	2 220,01 €	2 349,53 €	2 235,44 €	2 269,01 €	2 870,82 €	3 150,68 €
	Échelon 2	2,5 ans	401	22 414,66 €	1 867,89 €	485,65 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 100,24 €	2 116,34 €	2 148,54 €	2 278,65 €	2 165,18 €	2 198,14 €	2 776,38 €	3 046,15 €
	Échelon 1	2 ans	384	21 484,41 €	1 788,70 €	465,06 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 021,30 €	2 036,72 €	2 067,55 €	2 198,33 €	2 085,55 €	2 117,81 €	2 669,35 €	2 927,68 €
Gardien de la Paix	Échelon 13		460	25 712,57 €	2 142,71 €	557,11 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 374,23 €	2 392,69 €	2 429,63 €	2 557,43 €	2 441,53 €	2 478,47 €	3 147,84 €	3 457,29 €
	Échelon 12	3 ans	436	24 371,05 €	2 030,92 €	528,04 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 262,78 €	2 280,28 €	2 315,29 €	2 444,03 €	2 329,12 €	2 364,13 €	2 996,74 €	3 290,05 €
	Échelon 11	2,5 ans	423	23 644,39 €	1 970,37 €	512,30 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 202,41 €	2 219,39 €	2 253,35 €	2 382,60 €	2 268,23 €	2 302,19 €	2 914,89 €	3 199,46 €
	Échelon 10	2,5 ans	407	22 750,04 €	1 895,84 €	492,92 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 128,11 €	2 144,45 €	2 177,13 €	2 307,00 €	2 193,28 €	2 226,49 €	2 814,16 €	3 087,96 €
	Échelon 9	2,5 ans	395	22 079,28 €	1 839,94 €	478,38 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 072,38 €	2 088,24 €	2 119,96 €	2 250,30 €	2 137,08 €	2 169,79 €	2 738,61 €	3 004,34 €
	Échelon 8	2,5 ans	384	21 464,41 €	1 788,70 €	465,06 €	219,58 €	56,66€/113,32€	2 021,30 €	2 036,72 €	2 067,55 €	2 198,33 €	2 085,55 €	2 117,81 €	2 669,35 €	2 927,68 €
	Échelon 7	2,5 ans	378	21 129,03 €	1 760,75 €	457,80 €	219,58 €	56,66€/113,32€	1 993,44 €	2 008,61 €	2 038,97 €	2 169,98 €	2 057,45 €	2 089,46 €	2 631,58 €	2 885,87 €
	Échelon 6	2,5 ans	369	20 625,96 €	1 718,83 €	446,90 €	219,58 €	56,66€/113,32€	1 951,64 €	1 966,46 €	1 996,09 €	2 127,45 €	2 015,61 €	2 046,94 €	2 574,92 €	2 823,16 €
	Échelon 5	2,5 ans	351	19 619,81 €	1 634,98 €	425,10 €	219,58 €	56,66€/113,32€	1 868,06 €	1 882,15 €	1 910,33 €	2 042,40 €	1 932,08 €	1 961,89 €	2 461,59 €	2 697,72 €
	Échelon 4	2 ans	335	18 725,46 €	1 560,46 €	405,72 €	219,58 €	56,66€/113,32€	1 793,76 €	1 807,20 €	1 834,65 €	1 966,80 €	1 857,84 €	1 886,29 €	2 360,86 €	2 586,23 €
	Échelon 3	2 ans	333	18 613,67 €	1 551,14 €	403,30 €	219,58 €	56,66€/113,32€	1 784,47 €	1 797,84 €	1 825,20 €	1 957,35 €	1 848,56 €	1 876,84 €	2 348,27 €	2 572,29 €
	Échelon 2	2 ans	329	18 390,08 €	1 532,51 €	398,45 €	219,58 €	56,66€/113,32€	1 765,89 €	1 779,10 €	1 806,30 €	1 938,45 €	1 830,00 €	1 857,94 €	2 323,09 €	2 544,41 €
	Échelon 1	2 ans	326	18 222,39 €	1 518,53 €	394,82 €	219,58 €	56,66€/113,32€	1 751,96 €	1 765,05 €	1 792,12 €	1 924,27 €	1 816,08 €	1 843,76 €	2 304,20 €	2 523,51 €
	Stagiaire	1 an	317	17 719,32 €	1 476,61 €	383,92 €	219,58 €	56,66€/113,32€	1 710,17 €	1 722,89 €	1 749,60 €	1 881,75 €	1 774,32 €	1 801,24 €	2 247,54 €	2 460,79 €
	Elève	1 an	317	17 719,32 €	1 476,61 €	383,92 €			1 320,21 €	1 332,93 €	1 358,39 €	1 358,39 €	1 332,93 €	1 358,39 €		

RÉMY, POLICIER, A BESOIN D'UNE PROTECTION IRRÉPROCHABLE, COMME CELLE QU'IL ASSURE AUX AUTRES.

PROTECTION REVENU
**MAINTIEN DE VOTRE
NIVEAU DE VIE**
EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL

-10% SUR LES CONTRATS
D'ASSURANCE AUTO*

OU **-20%** SI VOUS ÊTES
ADHÉRENT MGP**

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)
Connectez-vous sur www.gmf.fr ou depuis votre mobile sur m.gmf.fr

*Offre réservée aux personnels de la police, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2016. **Offre réservée aux personnels de la police, adhérents de la MGP, la 1^{ère} année à la souscription d'un 1^{er} contrat d'assurance auto GMF, valable jusqu'au 31/12/2016.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

